



Rapport sur la performance de l'Université du Québec à Montréal

Présenté au ministère de l'Enseignement supérieur (MES),
en vertu de la Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire

Octobre 2021

CONTEXTE

Conformément à la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, l'UQAM transmet à la ministre de l'Enseignement supérieur, madame Danielle McCann, le présent rapport sur la performance, auquel s'ajoute une reddition de compte liée aux règles budgétaires de l'année 2020-2021 et l'annexe demandée concernant les grilles d'indicateurs.

Table des matières

1	Faits saillants.....	4
2	Présentation détaillée des réalisations.....	7
2.1	Formation.....	7
2.2	Encadrement des étudiantes et étudiants.....	9
2.3	Activités de recherche et liste des programmes de recherche aux deuxièmes et troisièmes cycles.....	12
2.4	Développement organisationnel.....	21
2.5	Rayonnement.....	22
3	Règles budgétaires applicables pour 2020-2021.....	28
3.1	Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violence à caractère sexuel en enseignement supérieur (Règle budgétaire 2.1.13).....	29
3.2	Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire (Règle budgétaire 2.1.16).....	32
3.3	Allocations spécifiques dans le cadre du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur (Règle budgétaire 2.1.19).....	38
3.4	Mandats stratégiques – Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation (Règle budgétaire 2.1.25.1).....	40
3.5	Mandats stratégiques – Soutien aux initiatives avec les entreprises privées (Règle budgétaire 2.1.25.3).....	42
3.6	Réussite à l'enseignement supérieur et relance économique du Québec (Règle budgétaire 2.1.28).....	46
3.7	Créneaux d'expertise – Attirer les étudiants internationaux dans les programmes de 2 ^e cycle en génie et les retenir (Règle budgétaire 2.1.31.3).....	54
3.8	Bourses pour la persévérance des étudiants éprouvant des difficultés académiques dans le contexte de la crise sanitaire (Règle budgétaire 2.1.33).....	56
	Rapport sur les perspectives de développement.....	57
4	Annexe – Grilles d'indicateurs.....	62

1 Faits saillants

Malgré le contexte de pandémie dans lequel nous évoluons, les efforts déployés par toutes et tous ont permis à l'Université de s'adapter aux nouvelles réalités, de développer de nouvelles façons de faire et de poursuivre sa mission. Plusieurs des changements induits par la pandémie seront mis à profit dans ses activités futures de formation, d'encadrement des personnes étudiantes, de recherche et de gestion administrative.

En matière de formation

- Le corps professoral et enseignant a su **réinventer certaines pratiques didactiques** et a maintenant accès à des ressources décuplées en **développement de compétences et de connaissances en pédagogie universitaire**.
- **L'offre de formations a été bonifiée et actualisée**, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'intelligence des données et de la gestion des risques et catastrophes.
- L'Université a déployé son **nouveau Campus de la Montérégie-Ouest**, qui améliore l'accessibilité aux études en région métropolitaine.
- De **nouvelles ententes (passerelle et DEC-BAC)** avec le Cégep Édouard-Montpetit et le Collège Bois-de-Boulogne facilitent la continuité du cheminement académique entre l'enseignement collégial et l'Université.

En matière d'encadrement des étudiantes et étudiants

- L'Université a créé le **Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante (BIRÉ)**, dont la mission consiste à accompagner les personnes étudiantes dans leur cheminement académique et à garantir l'accès à l'éducation en toute équité.
- Un **plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion** pour les chaires de recherche du Canada et couvrant la période 2020-2024 a été développé.
- L'Université a mis sur pied le **Comité d'action pour les Premiers Peuples**, composé en parts égales de personnes autochtones et allochtones, pour se doter d'un plan d'action. Guidé par les recommandations proposées par le Groupe de travail sur la réconciliation avec les peuples autochtones, le Comité a poursuivi le travail en les approfondissant et en les traduisant en appels à l'action.
- L'Université a **adapté les modalités de prestation de services aux étudiantes et étudiants dans le contexte de la pandémie** – ateliers et consultations en ligne, webinaires, clavardage – afin de les accompagner dans leur réussite académique, leur développement professionnel et le maintien de leur bien-être.
- Un **plan d'action en santé mentale**, sous le thème «Un campus soutenant et bienveillant», a été déployé dans l'optique de contrer les effets néfastes du confinement.

En matière d'activités de recherche

L'UQAM a adopté au cours de l'année 2020-2021 ses **orientations stratégiques pour les cinq prochaines années en matière de recherche et de création** autour de grands enjeux, incluant les défis environnementaux, le numérique, la gestion responsable ainsi que la santé et le mieux-être.

- L'UQAM continue de **performer aux différents concours des grands organismes subventionnaires**, enregistrant par exemple un taux de succès de 58,8 %, supérieur à la moyenne nationale de 52,5 %, au programme de subventions Savoir du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).
- L'UQAM maintient d'ailleurs année après année (selon Research Infosource) sa première place au Québec en matière de financement de la recherche, dans la catégorie des universités à vocation générale (grandes universités sans faculté de médecine).
- Dix nouvelles chaires de recherche ont vu le jour cette année : **deux chaires de recherche du Canada** (petites et moyennes villes en transformation, citoyenneté culturelle des personnes sourdes); **quatre nouvelles chaires de recherche-innovation** (planification des systèmes intelligents de logistique et de transport, transition écologique, usages et pratiques de la ville intelligente, forêt urbaine); **quatre nouvelles chaires UQAM** visant à stimuler des domaines de recherche émergents et à attirer de nouveaux financements externes.

En matière de développement organisationnel

- Le contexte pandémique a eu pour effet d'**accélérer la transition numérique**, notamment dans le traitement des demandes d'admission aux cycles supérieurs et le dépôt électronique des thèses. À l'automne 2020, 98 % des dossiers académiques, tous cycles confondus, étaient devenus numériques (sans papier).
- Une nouvelle **directive sur l'élaboration des documents normatifs** a été adoptée et servira de base à une vaste opération d'actualisation des règlements, politiques, directives et procédures de l'Université.
- La **consultation sur le prochain plan stratégique** a permis de mieux connaître les préoccupations et les aspirations de la communauté, et assurera une plus grande adhésion aux orientations privilégiées pour les trois prochaines années.
- Un appel à la communauté a permis de recueillir plusieurs idées créatives et structurantes en vue de la préparation d'un **plan de vitalité financière**.

En matière de rayonnement

- De **nombreuses activités au point de vue international** ont jalonné cette année, notamment une mission virtuelle de cinq jours menée par la rectrice Magda Fusaro en **Afrique francophone**, du 7 au 11 juin 2021, avec un franc succès.
- Une **nouvelle campagne de positionnement de l'Université**, « Au centre de tout », a été développée et sera déployée en 2021-2022.
- Un nouveau positionnement et une **nouvelle identité visuelle de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM (ESG UQAM)**, « Sortir du cadre », ont été lancés sur plusieurs médias.

Les membres de la communauté uqamienne se sont démarqués, par exemple :

- **Catherine Mounier**, professeure au Département des sciences biologiques, a reçu l'insigne de chevalière de l'Ordre national du Mérite du Gouvernement français.
- **Joanne Otis**, professeure au Département de sexologie, a reçu le prix ACFAS Pierre Dansereau, pour l'engagement social.
- Pionnière en paléocéanographie, la professeure au Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère **Anne de Vernal** est la lauréate 2020 du prix Marie-Victorin (Prix du Québec).
- **Lyne Kurtzman**, agente de développement au Service aux collectivités de l'UQAM, a remporté le premier des trois Prix d'excellence des professionnels et professionnelles de recherche du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC).
- **Caroline Dugal** (Ph. D. psychologie, 2020) a remporté le Prix d'excellence universitaire 2020 de la Société canadienne de psychologie pour sa thèse de doctorat.
- **Ximena Zottig** (Ph. D. biochimie, 2021) a obtenu la prestigieuse Bourse postdoctorale Banting, d'une valeur annuelle de 70 000 \$, pour deux ans.

2 Présentation détaillée des réalisations

Dans un contexte pour le moins exceptionnel, l'Université a poursuivi ses activités avec créativité et résilience en 2020-2021. En adéquation avec sa vision stratégique et dans le respect de ses valeurs fondamentales, l'UQAM a mené à terme plusieurs projets et initiatives pour devenir encore plus innovante, accueillante, responsable et rayonnante. La présente section brosse un portrait plus détaillé des principales réalisations de l'Université au cours de l'année 2020-2021 en matière de formation, d'encadrement académique, d'activités de recherche, de gestion des ressources humaines et de gestion administrative.

2.1 Formation

Alors que la fin du trimestre d'hiver 2020 a été marquée par un passage abrupt à l'enseignement à distance, les trimestres suivants ont permis aux membres du personnel enseignant de **réinventer leurs pratiques pédagogiques en tirant parti des technologies numériques**. Dans plusieurs cas, les outils technologiques choisis dans un contexte de nécessité ont été adoptés par la suite et enrichissent désormais l'enseignement en présentiel. Sur le campus, les activités de formation pratique (ateliers, laboratoires, etc.), tout comme les activités de recherche et de création, se sont poursuivies malgré la pandémie, à la faveur d'adaptations pédagogiques aussi variées qu'originales.

Parallèlement, le travail d'**actualisation de la formation** s'est poursuivi au sein des différentes facultés et de l'école de l'Université. Au cours de l'année 2020-2021, une vingtaine de programmes, aux trois cycles d'études, ont vu leurs objectifs, leurs contenus ou leurs modalités être actualisés afin de mieux répondre aux besoins de formation des étudiantes et étudiants, alors qu'une dizaine se sont ajoutés à l'offre de l'Université. En voici quelques exemples :

- Depuis l'automne 2020, l'Université offre aux enseignantes et enseignants en exercice ne détenant pas de brevet la possibilité de suivre un cheminement à temps partiel dans le cadre de son **baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire**, répondant ainsi aux besoins de formation des personnes qui décident de se réorienter dans le cadre d'une seconde ou d'une troisième carrière, par exemple, et qui doivent travailler tout en se formant.
- L'Université a accueilli au trimestre d'hiver 2021 les premières personnes inscrites à la nouvelle **maîtrise en informatique pour l'intelligence et la gestion des données** visant à former des spécialistes de la science des données capables de mettre en œuvre des techniques et des outils de gestion, d'exploitation et d'analyse de données dans différents types d'organisations.
- Un nouveau **profil consacré aux humanités numériques** a été ajouté à la maîtrise en histoire à l'automne 2020. Celui-ci se situe à mi-chemin entre la recherche historique et les milieux de pratique, et propose une formation combinant des compétences professionnelles et techniques.
- Le **DESS en résilience, risques et catastrophes** a remplacé à l'automne 2020 l'ancien DESS en gestion des risques majeurs, et un programme court de deuxième cycle a été ajouté à l'offre dans le domaine. Les deux nouveaux programmes se distinguent par un cheminement intensif accéléré qui permettra de former des spécialistes des pratiques de préparation, d'intervention et de rétablissement.

- Le **baccalauréat en études littéraires** a subi à l'automne 2020 une refonte majeure, alors que 86 cours sur les 106 offerts ont été créés ou modifiés en profondeur. Cette refonte consolide l'identité du programme caractérisée par deux éléments distincts, soit l'interdisciplinarité et l'importance accordée aux corpus modernes et contemporains, tant en langue française qu'en langues étrangères. Un programme de mineure en études littéraires a été créé dans la foulée de cette modification.
- Depuis l'automne 2020, les étudiantes et étudiants peuvent s'inscrire au nouveau **programme court de premier cycle en langue et culture italiennes**, afin de pouvoir communiquer de façon efficace dans cette langue tant à l'oral qu'à l'écrit. Lorsque les voyages à l'étranger pourront reprendre, un cours intensif d'immersion culturelle et linguistique, offert dans le cadre d'une école d'été, sera aussi proposé aux personnes qui souhaitent visiter l'Italie.

Par ailleurs, de **nouveaux partenariats** ont permis de mieux répondre à des besoins de formation sociétaux et d'améliorer l'accessibilité de toutes et tous à l'éducation supérieure, tant au Québec qu'à l'international.

- L'Université, le Collège de Valleyfield et la Ville de Saint-Constant ont établi un partenariat afin d'établir le **nouveau campus de l'UQAM en Montérégie-Ouest**. Celui-ci est situé dans les locaux du Centre d'études de Saint-Constant du Collège de Valleyfield et a accueilli à l'automne 2021 des étudiantes et étudiants dans des programmes d'études crédités, notamment en administration et en éducation.
- Depuis l'automne 2020, un nouveau **DEC-BAC en gestion internationale** est offert par l'UQAM, en collaboration avec le Cégep Édouard-Montpetit. Le programme, unique au Québec, permet aux étudiantes et étudiants d'obtenir un DEC en gestion de commerce et un baccalauréat en administration (concentration gestion internationale) en quatre ans au lieu de six. Le DEC-BAC peut être suivi entièrement sur la Rive-Sud de Montréal, puisque les cours de niveau universitaire seront offerts au Campus de Longueuil.
- L'UQAM et le Collège de Bois-de-Boulogne ont conclu un partenariat pour créer une passerelle entre le programme Histoire et civilisation (HC) et le baccalauréat en histoire offert par l'Université. Depuis l'automne 2020, les étudiantes et étudiants peuvent s'inscrire dans cet arrimage pédagogique unique dans la région de Montréal, qui prend le nom de **Parcours HC-BAC en histoire**.
- Un nouveau profil de double diplôme a été créé à l'automne 2020 à la **maîtrise en science politique**, en collaboration avec l'Institut d'études politiques de Grenoble – communément appelé Sciences Po Grenoble. Au terme de leurs études, les personnes inscrites dans ce profil obtiendront des diplômes des deux établissements.
- Répondant à des besoins souvent exprimés par la communauté étudiante et les milieux d'affaires, l'ESG UQAM a ajouté à son offre de formations à l'automne 2020 un nouveau programme de maîtrise en administration des affaires (MBA). Contrairement au MBA pour cadres, qui s'adresse à des gestionnaires d'expérience, ce programme vise à rehausser le niveau de compétence des bacheliers et bacheliers qui ont une formation dans un domaine autre que celui de l'administration. Le programme a été développé en collaboration avec différents partenaires, dont PME MTL, le Fonds de développement Filaction, des chaînes hôtelières et de villégiature, le Département des sciences juridiques de l'UQAM et d'autres organismes publics et privés.
- Parallèlement, l'ESG UQAM a poursuivi le développement de son offre de **programmes délocalisés**. Deux certificats sont maintenant offerts au Maroc et en France, alors que le programme de MBA pourra bientôt être suivi entièrement en Tunisie.

En outre, plusieurs projets ont permis d'augmenter l'**employabilité des étudiantes et étudiants et de stimuler l'entrepreneuriat**. En voici un aperçu :

- Dans le cadre d'une expansion du partenariat entre la Fondation RBC et Riipen, l'ESG UQAM a obtenu un financement de 50 000 \$ pour un **projet d'apprentissage expérientiel**. Ce dernier, par l'entremise de la plateforme Riipen, permet aux étudiantes et étudiants de travailler dans le cadre de leurs cours sur des problématiques réelles qui sont soumises par des organisations de tout type ou sollicitées auprès de ces dernières par les enseignantes et enseignants. Ce financement a permis d'ajouter jusqu'ici une dimension expérientielle dans une dizaine de cours offerts par l'ESG UQAM, et de nouveaux développements sont prévus au cours des prochaines années.
- La collaboration avec Artch s'est poursuivie au cours de la dernière année. Artch a pour mission d'accompagner les artistes émergentes et émergents dans leurs premières étapes de professionnalisation. Plusieurs finissantes et finissants des programmes en arts de l'UQAM ont ainsi pu participer à la **troisième édition de cette exposition annuelle** d'art contemporain émergent à ciel ouvert, qui s'est tenue en septembre 2020.
- L'UQAM a relancé, en collaboration avec l'incubateur MT Lab, le concours **Oser innover** visant à encourager l'entrepreneuriat et l'innovation chez les personnes étudiantes et diplômées de l'UQAM dans les domaines du tourisme, de la culture et du divertissement. Elle a également offert, en partenariat avec l'organisme La Piscine et l'appui de Patrimoine canadien, le **premier Média Lab**, un programme d'accélération destiné aux projets innovants de médias périodiques.

2.2 Encadrement des étudiantes et étudiants

Les étudiantes et étudiants sont au cœur de la mission de l'Université. Faciliter leur intégration à la communauté universitaire, les soutenir tout au long de leur cheminement et favoriser leur réussite constituent ainsi des objectifs incontournables pour l'Université.

- Au cours de la dernière année, toutes les unités académiques et administratives de l'Université ont travaillé d'arrache-pied pour **adapter les modalités de prestation de leurs services** afin de répondre aux besoins des étudiantes et étudiants à distance : ateliers et consultations en ligne, webinaires, clavardage, etc.
- L'Université a participé activement aux travaux du **Chantier sur la réussite** du MES.
- Les outils numériques permettant de suivre le **cheminement des étudiantes et étudiants** ont été améliorés au courant de la dernière année. Les nouvelles fonctionnalités permettront de mieux intégrer le processus des reconnaissances d'acquis et d'agir plus rapidement afin de les soutenir dans leur parcours d'études.
- Des progrès ont également été réalisés afin de mieux **soutenir les étudiantes et étudiants dans leur recherche de financement** de leurs projets d'études et d'améliorer leur connaissance du programme d'aide financière aux études du MES : création d'une foire aux questions, webinaires diffusés en début de trimestre, nouvelles infolettres, nouveau site web pour les bourses, etc. De nouvelles offres de bourses se sont par ailleurs ajoutées, dont une destinée aux étudiantes et étudiants autochtones désirant étudier le journalisme.

Dans le contexte de la pandémie et de l'enseignement à distance, la **santé mentale des étudiantes et étudiants** a été une préoccupation majeure de l'Université qui a multiplié les initiatives pour mieux soutenir la population étudiante durant cette période difficile.

- Dans le contexte de la pandémie, la **plateforme « Ensemble, de près ou de loin »** a été déployée dans les principaux points de contact de l'Université avec ses étudiantes et étudiants, et a servi d'assise aux actions de communication de l'Université.
- Cette plateforme unifiée a notamment servi à diffuser les activités prévues dans le cadre d'un vaste **plan d'action en santé mentale**, sous le thème « Un campus soutenant et bienveillant ».
- Parmi les actions prévues au plan, l'Université a rapidement mis sur pied le **Projet Résilience** afin d'accompagner les étudiantes et étudiants dans la découverte des six composantes les plus souvent associées à la résilience. Chacune d'entre elles a fait l'objet d'une semaine thématique.
- L'Université a obtenu une subvention de 25 000 \$ de la **Fondation Bell cause pour la cause** afin de la soutenir dans la mise en œuvre de la Norme nationale du Canada sur la santé mentale et le bien-être des étudiantes et étudiants du postsecondaire. La subvention permettra à l'UQAM de concevoir et d'implanter une formation sur la détection des premiers signes de détresse chez les étudiantes et étudiants.

Au cours de l'année 2020-2021, l'UQAM a fait de l'équité, la diversité et l'inclusion une orientation prioritaire qui se déploie dans tous les domaines d'activités de la vie universitaire.

- L'Université a créé le **Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante (BIRÉ)**, dont la mission consiste à soutenir la population étudiante dans la réalisation de son projet d'études, ainsi qu'à mobiliser et accompagner la communauté universitaire dans l'instauration d'une culture d'inclusion.
- Un **plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion pour les chaires de recherche du Canada** a été développé.
- Le Secrétariat EDI, auquel collaborent plusieurs vice-rectorats, a été créé. Il a mis en ligne un **site web consacré aux questions d'équité, de diversité et d'inclusion**, et organisé **plusieurs formations** portant sur des sujets tels que l'intégration au travail des personnes en situation de handicap (ROSEPH), le racisme vu sous l'angle des droits de la personne (CDPDJ) ainsi que les réalités et droits des peuples autochtones.
- Une **nouvelle communauté de pratique** a été établie au sein du réseau de l'Université du Québec (UQ).
- La Commission des droits de la personne et de la jeunesse a attesté de la conformité du plan d'action de l'UQAM relativement au **Programme d'accès à l'égalité en emploi**, et plusieurs des mesures proposées ont pu être déployées, notamment la formation de gestionnaires ainsi que le développement de partenariats avec les organismes qui travaillent avec les personnes en situation de handicap et les minorités visibles et culturelles.
- L'Université a mis sur pied le **Comité d'action pour les Premiers Peuples**, composé en parts égales de personnes autochtones et allochtones, pour se doter d'un plan d'action. Guidé par les recommandations proposées par le Groupe de travail sur la réconciliation avec les peuples autochtones, ce comité a poursuivi le travail en les approfondissant et en les traduisant en appels à l'action.

- Une initiative particulière de la Faculté des sciences, « Femmes en sciences », a permis de **promouvoir les études en sciences auprès des filles et des jeunes femmes**. Un site web regroupe notamment des portraits inspirants de femmes scientifiques et fait la promotion du nouveau Fonds pour les femmes en science, administré par la Fondation de l'UQAM.
- Plusieurs recherches menées par des membres du corps professoral s'intéressent aux questions de diversité, d'équité et d'inclusion. À titre d'exemple, la professeure au Département de management Émilie Fortin-Lefebvre s'est intéressée, dans le cadre d'un projet de recherche financé par le CRSH, à l'accompagnement entrepreneurial chez les Premières Nations et a mis sur pied le **Centre d'études pour l'autonomie économique des Premiers Peuples et des Inuits**.

Dans le même esprit, l'Université a travaillé assidûment à la mise en place d'un milieu de vie sain, exempt de violence et propice à l'épanouissement des membres de la communauté universitaire.

- Une **capsule intitulée « Ensemble pour contrer la banalisation des violences à caractère sexuel »** a été produite et diffusée au trimestre d'hiver 2021 comme outil de formation, conformément à la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel (VACS) dans les établissements d'enseignement supérieur. Celle-ci a été visionnée par près de 17 000 membres de notre communauté et partagée avec plusieurs universités françaises qui voulaient en faire usage auprès de leurs propres communautés.
- Afin de mieux protéger les membres de la communauté universitaire lors d'une situation d'urgence impliquant la présence d'un individu armé, la sécurisation du campus s'est poursuivie avec l'installation de mécanismes de verrouillage par l'intérieur dans près de 200 salles de cours. La capsule « Consignes de sécurité en présence d'un individu armé » a également été produite. Cet outil d'information présente les bons comportements à adopter dans une telle situation.
- Le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH) et le Carrefour pédagogique et technopédagogique ont développé des outils afin de sensibiliser le personnel enseignant et la communauté étudiante aux notions **de respect et de civilité dans le contexte de l'enseignement à distance**. Une capsule vidéo intitulée « Le respect, même à distance » de même qu'une page web ont ainsi contribué à maintenir un milieu d'études sain et sécuritaire dans les classes virtuelles.

Parallèlement, plusieurs projets ont été réalisés ou sont en cours d'exécution pour **améliorer les espaces de travail et d'études**.

- Dans le cadre d'une entente bilatérale intégrée, convenue entre les gouvernements du Canada et du Québec, l'Université a obtenu 8,1 millions de dollars pour financer des projets qui permettront d'améliorer grandement les **environnements d'études et de travail** de l'Université en les rendant plus attrayants et conviviaux.
- La mise en chantier du projet majeur tant attendu de rénovation et d'agrandissement du **pavillon Sanguinet** pour l'ESG UQAM a commencé en novembre 2020.
- En prévision de l'élaboration du Plan directeur immobilier 2023-2033 qui permettra de doter l'UQAM d'une vision immobilière à long terme, l'Université a produit au cours de la dernière année le **Plan maître immobilier**, qui inclut les plans maîtres des espaces et du maintien des actifs.

- Les **grands projets** se sont poursuivis selon les échéanciers prévus, notamment la revitalisation du pavillon Judith-Jasmin (incluant le projet de renouvellement des infrastructures de l'École des médias) et les travaux d'aménagement des places publiques avec la Ville de Montréal, dans le secteur de la place Pasteur.

2.3 Activités de recherche et liste des programmes de recherche aux deuxièmes et troisièmes cycles

Au cours de la dernière année, l'UQAM a adopté ses **Orientations stratégiques 2020-2025** en matière de recherche et de création. Misant sur l'innovation, l'intersectorialité et l'impact, ces orientations stratégiques se déclinent en six grands pôles d'excellence et de développement, soit :

- Cognition, création, apprentissage;
- Enjeux territoriaux et défis environnementaux;
- Fondements théoriques et développements appliqués de la recherche numérique et technologique;
- Gouvernance, éthique et gestion responsable;
- Identité(s), culture(s) et société(s);
- Santé et mieux-être.

Au cours des dernières années, l'UQAM a connu une croissance importante des fonds destinés à soutenir la recherche et la création, passant d'environ 50 millions de dollars en 2016-2017 à près de **69 millions de dollars en 2020-2021**. Selon *Research Infosource*, l'UQAM maintient d'ailleurs, année après année, sa première place au Québec en matière de financement de la recherche, dans la catégorie des universités à vocation générale (grandes universités sans faculté de médecine).

Les chercheuses et chercheurs de l'UQAM ont reçu en 2020-2021 plus de **25 millions de dollars en subventions de recherche du Canada** pour plusieurs projets d'envergure.

Du côté provincial, ce sont plus de 13 millions de dollars qu'ont obtenus les chercheuses et chercheurs de l'UQAM.

- Trente chercheuses et chercheurs de l'UQAM ont obtenu près de 4,8 millions de dollars (financement étalé sur une période de deux à cinq ans), dans le cadre du programme de subventions Savoir du **CRSH**. Le taux de réussite à l'UQAM se chiffre à 58,8% (30 subventions accordées sur un total de 51 demandes admissibles), par rapport à un taux national de 52,5%. En ce qui concerne le programme Développement de partenariat, le taux de succès de l'UQAM a été de 71 %, avec cinq projets sur sept qui ont été financés, pour un total de près d'un million de dollars.
- Dix-huit chercheuses et chercheurs de l'UQAM ont obtenu 3,2 millions de dollars sur cinq ans, dans le cadre des programmes de subventions à la découverte, de suppléments d'accélération et de tremplin à la découverte, de subventions d'outils et d'instruments de recherche et de suppléments en recherche nordique du **Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG)**. De ce nombre, avec un taux de réussite de 100% au concours à la découverte, neuf chercheuses et chercheurs en début de carrière bénéficient, en plus, d'une subvention Tremplin à la découverte de 15 000\$.

- Deux chercheuses et chercheurs de l'UQAM ont reçu plus de 510 000 \$ (versés par la **Fondation canadienne pour l'innovation**, avec une contribution du ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec) pour des infrastructures de recherche, soit HiRéSo : infrastructure Histoire des régulations sociales (Martin Petitclerc, Département d'histoire) et la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur (Manon Bergeron, Département de sexologie).
- Dans le cadre du programme *Subvention de fonctionnement : besoins et services en matière de santé mentale et de toxicomanie dans le contexte de la COVID-19*, lancé au printemps 2020 par les **Instituts de recherche en santé du Canada** (IRSC), des chercheuses et chercheurs de l'UQAM ont obtenu près de 1,2 million en nouvelles subventions et en octrois spéciaux.
- Parmi ceux-ci, la professeure au Département de psychologie Kim Lavoie, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en médecine comportementale, a obtenu, à titre de chercheuse principale, plus de 638 000 \$ afin de poursuivre l'étude internationale iCARE. Lancée en mars 2020, cette enquête a pour but de comprendre les attitudes, les préoccupations et les comportements liés à la COVID-19, en relation avec les politiques de santé publique et les mesures de prévention visant à améliorer la santé et la qualité de vie.
- En plus de ces projets, le professeur au Département des sciences biologiques Denis Archambault a obtenu une subvention des IRSC de plus de 600 000 \$ pour développer un **nanovaccin contre le virus SARS-CoV-2**, dans le cadre du concours *Subvention de fonctionnement : possibilité de financement pour une intervention de recherche rapide contre la COVID-19*.
- Lors du concours 2020-2021, les trois **Fonds de recherche du Québec** – Nature et technologies, Santé, Société et culture – ont octroyé à 41 chercheuses et chercheurs de l'UQAM des subventions totalisant plus de 11,4 millions de dollars.
- Sur ce montant, une subvention d'infrastructure de 4,6 millions sur six ans a été accordée, dans le cadre du **programme Agora**, à la professeure au Département d'informatique Marie-Jean Meurs, à titre de chercheuse principale de l'organisme Calcul Québec.
- Les professeures Mylène Aubertin-Leheudre (Département des sciences de l'activité physique), Nathalie Prévost (Département d'éducation et formation spécialisées) et Mélina Rivard (Département de psychologie) ont reçu au total près de 600 000 \$ du **ministère de l'Économie et de l'Innovation**, à l'issue des appels de projets en innovation sociale visant à répondre de manière novatrice aux besoins sociaux de diverses populations.
- Dans le but de mieux comprendre la façon dont les changements climatiques affectent le territoire québécois, aujourd'hui comme dans le futur, et afin de guider ses efforts en matière d'adaptation, le Gouvernement du Québec a accordé 900 000 \$ au **Centre pour l'étude et la simulation du climat à l'échelle régionale**, dirigé par le professeur au Département de géographie Philippe Gachon. Cette aide financière permettra au Centre de développer une nouvelle génération du modèle régional de simulation du climat à très haute résolution spatiale.

La recherche et la création à l'UQAM témoignent également de son dynamisme et de son effervescence par la création de plusieurs structures de recherche. L'UQAM se trouve ainsi enrichie de **10 nouvelles chaires de recherche**, soit :

DEUX CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA (CRC)

- CRC sur les petites et moyennes villes en transformation (titulaire : Hiên Pham, professeure au Département d'études urbaines et touristiques);
- CRC sur la citoyenneté culturelle des personnes sourdes et les pratiques d'équité culturelle (titulaire : Véronique Leduc, professeure au Département de communication sociale et publique).

QUATRE CHAIRES DE RECHERCHE-INNOVATION EN PARTENARIAT

- La Chaire de recherche sur la planification des systèmes intelligents de logistique et de transport (titulaire : Teodor Gabriel Crainic, professeur au Département d'analytique, opérations et technologies de l'information);
- La Chaire de recherche sur la transition écologique (titulaire : René Audet, professeur au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale);
- La Chaire internationale sur les usages et les pratiques de la ville intelligente (titulaire : Florence Paulhiac, professeure au Département d'études urbaines et touristiques);
- La Chaire de recherche sur la forêt urbaine (titulaire : Alain Paquette, professeur au Département des sciences biologiques).

QUATRE CHAIRES STRATÉGIQUES DE L'UQAM

- La Chaire de recherche sur l'effectivité du droit du travail (titulaire : Dalia Gesualdi-Fecteau, professeure au Département des sciences juridiques);
- La Chaire de recherche en épigénétique et chimie médicinale (titulaire : Alexandre Gagnon, professeur au Département de chimie);
- La Chaire de recherche sur la mémoire, les événements aversifs et la santé mentale (titulaire : Frédéric Philippe, professeur au Département de psychologie);
- La Chaire de recherche sur la décarbonisation (titulaire : Mark Purdon, professeur au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale).

À ces chaires s'ajoute la **création de plusieurs unités et centres de recherche** œuvrant dans différents créneaux d'expertise de l'Université.

- L'UQAM a créé une nouvelle unité institutionnelle à vocation de transfert, soit le **Centre d'intelligence en surveillance des marchés financiers**.
- Le nouveau **Laboratoire de recherches sur le développement et l'évaluation d'applications connectées et intelligentes** a vu le jour.
- L'UQAM abrite également depuis cette année le nouveau **Centre interdisciplinaire de recherche et de formation en cybersécurité**.

De plus, l'UQAM s'est aussi jointe à de **nouveaux réseaux ou partenaires** afin de bénéficier d'actions structurantes pour assurer aux chercheuses et chercheurs les outils et les moyens nécessaires à leur plein essor.

- Le professeur au Département de science politique Justin Massie codirige le **nouveau Réseau d'analyse stratégique**, en collaboration avec la professeure Stéfanie von Hlatky, de l'Université Queen's. Le Réseau, composé de 18 universités canadiennes, de collaboratrices et collaborateurs étrangers ainsi que de différents partenaires (organisations non gouvernementales, *think tanks*, entreprises privées, etc.), a été créé dans le cadre du programme Mobilisation des idées nouvelles en matière de défense et de sécurité du ministère de la Défense nationale du Canada.
- TV5 Québec Canada, TV5MONDE et l'UQAM ont conclu une entente portant sur le **partage et l'analyse des données de la nouvelle plateforme francophone mondiale TV5MONDEplus**. Ce partenariat permettra aux professeurs au Département de communication sociale et publique Destiny Tchéhoulali et Christian Agbobli, membres de la Chaire Unesco en communication et technologies pour le développement, et aux équipes de TV5 d'étudier les habitudes de consommation des contenus francophones.
- Le Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest – Sahel et la Chaire UNESCO de développement curriculaire ont conclu une entente de partenariat dans le cadre du projet «**Améliorer l'enseignement au G5 Sahel**». Financée par l'Union européenne pour l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad), cette initiative vise à répondre à certains des nombreux défis que traverse cette région en crise depuis quelques années.
- L'UQAM et **Bibliothèque et Archives Canada** ont signé une **entente de collaboration** de cinq ans dans le but de partager leur expertise et leurs connaissances.

D'autres initiatives fournissent des exemples éloquentes d'activités de recherche et de création menées à l'UQAM et **ayant des retombées concrètes**.

- Le Service aux collectivités de l'UQAM et l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes ont uni leurs efforts pour créer la **Ligne du temps sur la contribution des femmes à l'éducation des adultes**. Celle-ci rend visible l'apport d'un grand nombre de femmes à l'éducation des adultes, depuis 1946 jusqu'à aujourd'hui.
- Une recherche partenariale impliquant également le Réseau québécois d'action communautaire, le Centre de formation populaire et l'organisme Relais-femmes permettra de mettre à jour le **portrait des pratiques d'évaluation dans les organismes communautaires au Québec**.
- Le professeur Alain Paquette (Département des sciences biologiques) et les étudiantes et étudiants de son laboratoire ont dévoilé un nouvel **outil de suivi de la forêt urbaine** autour du Complexe des sciences Pierre-Dansereau.
- La professeure Francine Duquet (Département de sexologie) et son équipe ont créé l'outil d'éducation à la sexualité **Séduction, sentiments amoureux et intimité : quand ça nous transporte ou quand ça dérape** destiné aux jeunes de 12 à 17 ans.
- L'outil **Aller mieux à ma façon**, conçu par l'équipe de la professeure Janie Houle et ses nombreux partenaires, a été choisi par le Gouvernement du Québec pour aider la population à gérer l'anxiété, la dépression et la bipolarité durant la pandémie.

- La professeure Sophie Grossmann (Département d'éducation et formation spécialisées) fait partie de l'équipe de recherche du **projet de l'école laboratoire Agora**, qui vise à offrir un enseignement secondaire adapté, tout en fournissant divers services complémentaires (alimentaires, juridiques, soins de santé, accès au logement, etc.) pour mieux répondre aux besoins particuliers des jeunes raccrocheuses et raccrocheurs.
- La professeure Beatrix Beisner (Département des sciences biologiques) dirige un projet intitulé «Menaces sur les lacs», qui vise, par une gamme diversifiée d'activités de communication scientifiques, à **sensibiliser la population aux dangers pesant sur les lacs du Québec**.
- La professeure Thérèse St-Gelais (Département d'histoire de l'art) fait partie de l'équipe pédagogique qui a participé à la mise sur pied d'un nouveau cours en ligne ouvert massivement (CLOM) nommé «**Elles font l'art**». Issu d'une collaboration avec le Centre Pompidou, ce quatrième CLOM de la série est une invitation à découvrir une autre histoire de l'art moderne et contemporain à travers ses créatrices.

L'Université a également joué un rôle important au sein des différents **pôles régionaux** visant à regrouper différents partenaires autour de thématiques précises.

- L'Université a participé activement au **Pôle lavallois d'enseignement supérieur en arts numériques et économie créative** (PLAN), regroupant le Collège Montmorency, l'UQAM et l'Université de Montréal. Des créatrices et créateurs de l'UQAM sont d'ailleurs impliqués dans trois des huit projets retenus dans le cadre de l'appel à projets effectué par le PLAN, soit: Déambulation numérique, Rencontres fragiles et Espace transformateur.
- L'UQAM a également été très impliquée dans le **Pôle montréalais d'enseignement supérieur en intelligence artificielle** (PIA), dont elle a notamment reçu le mandat de réaliser un inventaire des composantes de formation en intelligence artificielle (IA), offertes dans les cégeps et universités membres du PIA. Le Pôle a également organisé une **dizaine de conférences virtuelles abordant l'IA** par le prisme des sciences cognitives.

Enfin, l'Université offre plus d'une centaine de programmes de cycles supérieurs comportant une composante de Recherche.

TABEAU 1. PROGRAMMES DE RECHERCHE AUX CYCLES SUPÉRIEURS ACTIFS
AU TRIMESTRE D'AUTOMNE 2021

Cycles	Programmes	Codes des programmes
ESG UQAM		
2^e	Maîtrise ès sciences de la gestion (marketing numérique, avec projet dirigé)	1981
	Maîtrise ès sciences de la gestion (responsabilité sociale environnementale, avec projet dirigé)	1935
	Maîtrise ès sciences de la gestion (gestion des opérations, avec mémoire)	1769
	Maîtrise ès sciences de la gestion (développement organisationnel, avec projet dirigé)	1947
	Maîtrise ès sciences de la gestion (développement organisationnel, avec mémoire)	1767
	Maîtrise ès sciences de la gestion (gestion des opérations, avec projet dirigé)	1949
	Maîtrise ès sciences de la gestion (gestion internationale, avec mémoire)	1766
	Maîtrise ès sciences de la gestion (gestion internationale, avec projet dirigé)	1936
	Maîtrise ès sciences de la gestion (innovation sociale, avec projet dirigé)	1948
	Maîtrise ès sciences de la gestion (innovation sociale, avec mémoire)	1768
	Maîtrise ès sciences de la gestion (management, avec projet dirigé)	1933
	Maîtrise ès sciences de la gestion (management, avec mémoire)	1763
	Maîtrise ès sciences de la gestion (marketing numérique, avec mémoire)	2381
	Maîtrise ès sciences de la gestion (marketing, avec mémoire)	1762
	Maîtrise ès sciences de la gestion (marketing, avec projet dirigé)	1932
	Maîtrise ès sciences de la gestion (responsabilité sociale environnementale, avec mémoire)	1765
	Maîtrise ès sciences de la gestion (ressources humaines, avec mémoire)	1761
	Maîtrise ès sciences de la gestion (ressources humaines, avec projet dirigé)	1931
	Maîtrise ès sciences de la gestion (stratégie, avec projet dirigé)	1934
	Maîtrise ès sciences de la gestion (stratégie, avec mémoire)	1764
	Maîtrise en comptabilité, contrôle, audit (avec mémoire)	3026
	Maîtrise en développement du tourisme (avec mémoire)	3045
	Maîtrise en économie	3424
	Maîtrise en économie (économie financière)	3524
	Maîtrise en études urbaines (avec mémoire)	3854
	Maîtrise en études urbaines (avec stage de recherche)	3855
	Maîtrise en gestion de projet (avec mémoire)	3183
	Maîtrise ès sciences (technologies de l'information, avec stage ou travail dirigé)	1759
	Maîtrise ès sciences (technologies de l'information, avec mémoire)	1758
3^e	Doctorat en études urbaines (études touristiques)	1896
	Doctorat en administration	3451
	Doctorat en économie	3747
	Doctorat en études urbaines	3895

Cycles	Programmes	Codes des programmes
Faculté de communication		
2^e	Maîtrise en communication (communication internationale et interculturelle)	1679
	Maîtrise en communication (études médiatiques)	1779
	Maîtrise en communication (jeux vidéo et ludification)	1979
	Maîtrise en communication (médias socionumériques)	1879
	Maîtrise en communication	3479
	Maîtrise en communication (cinéma et images en mouvement)	3179
	Maîtrise en communication (média expérimental)	3279
3^e	Doctorat en communication	1634
Faculté de science politique et de droit		
2^e	Maîtrise en droit (droit du travail, avec mémoire)	1617
	Maîtrise en droit (droit et société, avec mémoire)	1627
	Maîtrise en droit (droit international et politique internationale, avec travail dirigé)	1661
	Maîtrise en droit (droit international, avec mémoire)	1618
	Maîtrise en science politique* (politique internationale et droit international, avec travail dirigé)	1691
	Maîtrise en science politique (avec mémoire)	1997
3^e	Doctorat en droit	3033
	Doctorat en science politique	3555
Faculté des arts		
2^e	Maîtrise en arts visuels et médiatiques (recherche internationale)	1893
	Maîtrise en danse (création)	1801
	Maîtrise en danse (recherche)	1802
	Maîtrise en design de l'environnement (recherche)	1604
	Maîtrise en théâtre	3078
	Maîtrise en arts visuels et médiatiques (création)	3574
	Maîtrise en études littéraires	3436
	Maîtrise en histoire de l'art	3163
3^e	Doctorat interdisciplinaire en études sémiotiques	2250
	Doctorat en études et pratiques des arts	3761
	Doctorat en études littéraires	3750
	Doctorat en histoire de l'art	3796
	Doctorat en muséologie, médiation, patrimoine	3122

Cycles	Programmes	Codes des programmes
Faculté des sciences		
2^e	Maîtrise en mathématiques (didactique des mathématiques, avec mémoire)	1989
	Maîtrise en mathématiques (mathématiques actuarielles et financières, avec mémoire)	
	Maîtrise en mathématiques (statistique, avec mémoire)	1984
	Maîtrise en sciences de l'activité physique	1799
	Maîtrise en sciences de l'atmosphère	1812
	Maîtrise en sciences de l'environnement (avec mémoire)	1852
	Maîtrise en biochimie	3056
	Maîtrise en biologie	3440
	Maîtrise en chimie	3411
	Maîtrise en informatique	3281
	Maîtrise en informatique (bio-informatique)	2283
	Maîtrise en informatique (intelligence artificielle)	2284
	Maîtrise en informatique (systèmes électroniques)	2282
	Maîtrise en mathématiques (informatique mathématique)	3785
	Maîtrise en mathématiques (mathématiques fondamentales)	3783
	Maîtrise en sciences de la Terre	3405
3^e	Doctorat en biochimie	3814
	Doctorat en biologie	3805
	Doctorat en chimie	3554
	Doctorat en informatique	3121
	Doctorat en informatique (systèmes électroniques)	2222
	Doctorat en informatique cognitive	3560
	Doctorat en mathématiques	3673
	Doctorat en sciences de la Terre et de l'atmosphère	3141
	Doctorat en sciences de l'environnement	3583
Faculté des sciences de l'éducation		
2^e	Maîtrise en counseling de carrière (recherche-intervention)	1755
	Maîtrise en éducation (didactique)	1871
	Maîtrise en éducation (éducation et formation des adultes)	1872
	Maîtrise en éducation (éducation et formation spécialisées)	1873
	Maîtrise en éducation (éducation et pédagogie)	1874
	Maîtrise en didactique des langues	3123
3^e	Doctorat en éducation	3666

Cycles	Programmes	Codes des programmes
Faculté des sciences humaines		
2^e	Maîtrise en histoire	1653
	Maîtrise en sociologie (avec mémoire)	1828
	Maîtrise en géographie (avec mémoire)	3269
	Maîtrise en linguistique	3431
	Maîtrise en philosophie	3542
	Maîtrise en science, technologie et société (avec mémoire)	3117
	Maîtrise en sciences des religions	1548
	Maîtrise en sciences des religions (études sur la mort)	1549
	Maîtrise en sexologie (recherche-intervention, avec mémoire)	2218
	Maîtrise en travail social (avec mémoire de recherche)	1846
	Maîtrise en travail social (avec mémoire d'intervention)	1847
3^e	Doctorat en histoire	1730
	Doctorat en philosophie	1958
	Doctorat en travail social	1506
	Doctorat en linguistique	3662
	Doctorat en psychologie (profil recherche)	3091
	Doctorat en psychologie (profil professionnel)	3191
	Doctorat en psychologie (profil scientifique-professionnel)	3291
	Doctorat en science, technologie et société	3217
	Doctorat en sciences des religions	3678
	Doctorat en sexologie	1595
	Doctorat en sociologie	3486
	Doctorat interdisciplinaire en santé et société	2350

2.4 Développement organisationnel

Alors que la dernière année a certainement démontré la nécessité pour l'Université d'être une organisation à la fois efficiente et humaine, cette volonté s'est concrétisée par diverses actions visant à simplifier les processus administratifs et décisionnels, à maximiser le potentiel des technologies numériques dans la gestion administrative, à accroître la collaboration entre les unités et les personnes, et à soutenir le développement professionnel des personnes employées.

- Le Conseil d'administration (CA) a adopté un projet de **restructuration majeure aux fins de cohésion institutionnelle** qui touchait particulièrement le Vice-rectorat à la vie académique (VRVA) et le Vice-rectorat à l'administration et aux finances (VRAF). Ce projet a permis de repositionner les équipes et les directions de façon à mieux mettre en valeur les compétences, la cohérence et la concertation dans la prestation de services. Les principaux changements de cette restructuration concernent :
 - La création des nouveaux Services de soutien et de développement académiques au sein du VRVA qui regroupent le BIRÉ, le Bureau des études (dont relèvent les services de soutien académique, la formation continue, la formation linguistique non créditée et les campus en région métropolitaine) et le Bureau de recherche institutionnelle;
 - La réorganisation des Services à la vie étudiante du VRVA en quatre bureaux : aide financière, services-conseils, affaires étudiantes et affaires sportives;
 - L'élargissement du mandat du Service des relations internationales aux **relations diplomatiques**;
 - La création, au sein du VRAF, du **Bureau d'évaluation et d'analyse financières**, dont le mandat consiste à assister la direction, les unités académiques et administratives dans les activités de veille, d'évaluation, de planification, de modélisation et de mise en œuvre d'activités ou de projets à incidence financière;
 - La restructuration majeure des **Services des entreprises auxiliaires**, dont les activités ont été regroupées sous quatre directions : soutien et développement d'affaires, services alimentaires et hébergement, espaces locatifs et stationnements, services aux usagers et usagers;
 - Le regroupement des équipes de l'ancien Centre de formation en soutien à l'académique du VRVA et de l'ancien Carrefour technopédagogique du Service de l'audiovisuel (SAV) au sein du nouveau **Carrefour pédagogique et technopédagogique**, relevant du SAV au Vice-rectorat aux systèmes d'information.
- Par ailleurs, si le contexte pandémique a eu pour effet de ralentir certaines des activités de l'Université, il a, au contraire, accéléré la **transition numérique** au sein de plusieurs unités académiques et administratives, où l'amélioration des outils informatiques a permis d'optimiser le fonctionnement des services ainsi que la qualité dans leur prestation. À titre d'exemple, 98 % des dossiers académiques, tous cycles confondus, sont maintenant numériques et sans papier.
- L'Université a entrepris en 2020-2021 un travail colossal de **mise à jour du cadre normatif institutionnel**. Une nouvelle directive sur l'élaboration des documents normatifs a été rédigée et adoptée, et un calendrier global de révision a été complété par les vice-rectorats et le Rectorat.
- L'UQAM s'est dotée d'un **nouveau comité de gouvernance** composé de la présidente ou du président du CA, de deux autres membres du CA désignés parmi celles et ceux représentant le milieu

socioéconomique, les cégeps ou les diplômées et diplômés. Le comité a été créé afin de favoriser l'évolution des règles et des pratiques de gouvernance et de fonctionnement, de même que l'amélioration des règles du CA.

- Afin d'assurer une **saine gestion des fonds** de l'Université, le CA a adopté durant l'année 2020-2021 deux cadres de rémunération – un s'appliquant aux cadres supérieures et supérieurs, l'autre, aux doyennes et doyens – et d'autres dispositions.

L'Université a aussi posé plusieurs actions en vue de renforcer la culture institutionnelle d'écoresponsabilité et de contribuer davantage aux efforts des collectivités en transition écologique et en adaptation climatique.

- L'Université a poursuivi sa démarche participative par le biais des travaux menés avec les 11 groupes de travail en écoresponsabilité, selon la séquence établie dans le **Plan d'action en matière d'écoresponsabilité**.
- Avec d'autres leaders montréalais, la rectrice de l'UQAM, Magda Fusaro, siégera au comité directeur du **Partenariat climat Montréal**, qui s'engage à accélérer la réduction des gaz à effet de serre (GES) dans la métropole. Dans la foulée de cet engagement, l'Université a produit son premier **bilan de GES**.
- Une **demande de certification STARS** a été déposée en avril 2021. Cette importante démarche a aussi permis d'établir un tout premier portrait global du niveau d'écoresponsabilité de l'UQAM.

2.5 Rayonnement

Finalement, plusieurs projets concentrés autour de deux axes d'intervention ont pu promouvoir le caractère unique de l'Université et mettre en valeur sa richesse dans le développement de partenariats aux échelles locale, nationale et internationale.

- L'Université a développé une nouvelle campagne de positionnement ayant pour thème « Au centre de tout ». Celle-ci sera déployée en 2021-2022 et devrait contribuer à la mise en valeur de l'Université au cours des trois prochaines années.
- Un nouveau positionnement et une nouvelle identité visuelle de l'ESG UQAM, « Sortir du cadre », ont été lancés.

Avec plus de 750 ententes à l'international, en collaboration avec plus de 400 partenaires établis dans 62 pays, l'UQAM fait bonne figure en matière d'internationalisation. Cette année encore, l'Université a poursuivi ses actions visant à établir des partenariats internationaux, à s'insérer dans des réseaux de recherche mondiaux et à favoriser la mobilité de la population étudiante et du corps professoral.

- Le **Rapport sur l'internationalisation** de l'UQAM a été produit afin de déterminer les voies de développement propices à renforcer le caractère international de l'Université. En ce sens, il constitue un document de référence qui servira de guide dans le choix des futures activités internationales de l'UQAM.
- La **10^e édition de la Semaine hispanophone** s'est déroulée du 19 au 22 octobre 2020.

- Les répercussions de la crise de la COVID-19 à l'échelle mondiale ont été au centre des discussions, lors de la deuxième édition (entièrement virtuelle) des **Rendez-vous Gérin-Lajoie**, qui se sont déroulés en novembre 2020.
- Une **quarantaine d'étudiantes et étudiants français de l'UQAM** ont participé à une rencontre virtuelle le 9 mars 2021, en présence du consul général de France à Québec, Frédéric Sanchez, et de la rectrice Magda Fusaro.
- Une **quarantaine de membres de la communauté italienne de l'UQAM** – étudiantes et étudiants, membres du personnel enseignant et personnes diplômées – ont participé à un midi-causerie, le 23 avril 2021, en présence de la rectrice Magda Fusaro et de la consule générale d'Italie à Montréal, Silvia Costantini, également représentante permanente de son pays auprès de l'Organisation de l'aviation civile internationale. La déléguée du Québec à Rome, Marianna Simeone, a aussi participé à la rencontre.
- La rectrice Magda Fusaro s'est entretenue le 26 mars 2021 avec la **consule générale des États-Unis à Montréal, Ana Escrogima**, dans le cadre d'un midi-causerie sur le thème «Regards croisés : UQAM – États-Unis – rôle des femmes dans un contexte de pandémie». Elles ont abordé notamment le thème des collaborations scientifiques entre le Québec et les États-Unis, mettant de l'avant plus particulièrement celles à venir avec l'UQAM. La tenue en 2022 de la Semaine des États-Unis à l'UQAM a également été évoquée.
- Une soixantaine de personnes, parmi lesquelles des membres de la communauté étudiante, des hispanophones et des membres du ministère québécois des Relations internationales, ont participé à une **conférence virtuelle** le 24 mars 2021, en présence des consuls généraux Alejandro Ives Estivill Castro, du Mexique, Solange Vianett Quintero Nieto, du Panama, ainsi que Manuel Augusto de Cossío Klüver, du Pérou. L'événement était organisé par l'Institut d'études internationales de Montréal, en collaboration avec l'École de langues.
- Le 4 février 2021, la rectrice, en collaboration avec le recteur de l'Agence universitaire de la francophonie, a prononcé une **conférence au Conseil des relations internationales de Montréal**. Intitulée *Francophonie scientifique : enjeux et perspectives*, celle-ci a permis de faire rayonner l'Université et ses activités d'internationalisation.
- Au cours de l'année 2020-2021, l'UQAM a organisé **cinq déjeuners-causeries** avec Maryse Lassonde (Conseil supérieur de l'éducation), Rémi Quirion (scientifique en chef du Québec) et Ana Estrogima (consul des États-Unis), notamment. L'initiative a permis de positionner l'Université auprès de ces actrices et acteurs d'importance et, compte tenu des succès remportés, l'expérience est appelée à se poursuivre en 2021-2022.
- Une **mission virtuelle** de cinq jours a été menée par la rectrice Magda Fusaro en **Afrique francophone**, du 7 au 11 juin 2021, avec un franc succès. En plus de rencontres avec des personnalités diplomatiques, politiques et académiques des cinq pays de la mission – Maroc, Algérie, Tunisie, Sénégal et Côte d'Ivoire –, de nombreuses activités académiques ont été organisées et pas moins de 80 panélistes ont participé aux tables rondes virtuelles, dont une quarantaine de participantes et participants africains. Conférences, performance musicale et causerie virtuelle avec une trentaine de diplômées et diplômés uqamiens vivant en Afrique étaient également au programme.

En terminant, il faut rappeler que la communauté universitaire et les personnes diplômées de l'UQAM rayonnent aux quatre coins du monde. La liste exhaustive des **réussites, honneurs, prix d'excellence et de performance** ne peut être produite dans le cadre de ce bilan, mais voici néanmoins quelques exemples qui parlent d'eux-mêmes.

RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

- Catherine Mounier, professeure au Département des sciences biologiques et ancienne vice-rectrice à la Recherche, à la création et à la diffusion de l'UQAM, a reçu l'insigne de chevalière de l'Ordre national du Mérite du Gouvernement français.

RECONNAISSANCES PROVINCIALES OU NATIONALES

- Le professeur au Département des sciences biologiques Paul del Giorgio compte parmi les 87 nouveaux membres élus au sein des académies de la Société royale du Canada (SRC) et Chantal Cyr, professeure au Département de psychologie, a été nommée parmi les 50 nouveaux membres du Collège de nouveaux chercheurs et créateurs en art et en science de la SRC.
- Florence Junca-Adenot, professeure associée au Département d'études urbaines et touristiques, a été promue chevalière de l'Ordre national du Québec.
- Joanne Otis, professeure au Département de sexologie, a reçu le prix Acfas Pierre-Dansereau, pour l'engagement social.
- Pionnière en paléocéanographie, Anne de Vernal, professeure au Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère, est la lauréate 2020 du prix Marie-Victorin.
- Le Prix d'excellence du partenariat remis par l'UQ a été décerné à Line Chamberland, professeure au Département de sexologie.
- La Fédération des cégeps a choisi Pierre Fortin, professeur émérite au Département des sciences économiques, comme lauréat du prix Guy-Rocher.
- Donna Mergler, professeure émérite au Département des sciences biologiques, et Paul-André Linteau, professeur au Département d'histoire, figurent parmi les 19 personnalités qui ont été nommées, cette année, membres de l'Ordre de Montréal.

AUTRES PRIX, NOMINATIONS OU DISTINCTIONS

- Le professeur au Département de science politique Alain-G. Gagnon a reçu le Mildred A. Schwartz Lifetime Achievement Award 2020 de l'American Political Science Association. Ce prix annuel célèbre les réussites d'une chercheuse ou d'un chercheur ayant contribué de manière significative à l'étude de la politique canadienne tout au long de sa carrière, soit en faisant du Canada l'objet principal de ses analyses, soit en s'intéressant au Canada dans le cadre d'analyses comparatives.
- Lyne Kurtzman, agente de développement au Service aux collectivités de l'UQAM, a remporté le premier des trois Prix d'excellence des professionnels et professionnelles de recherche du FRQSC.
- Le doctorant en psychologie David Lavoie compte parmi les trois étudiantes et étudiants des cycles supérieurs qui ont obtenu une bourse d'excellence d'une valeur de 4 000 \$ des Presses de l'Université du Québec (PUQ).

- La professeure au Département d'informatique Marie-Jean Meurs fait partie des 22 membres du Conseil des chercheuses et chercheurs de la Nouvelle organisation d'infrastructure de recherche numérique. Cet organisme pancanadien a pour objectif de contribuer à l'établissement d'un écosystème d'infrastructure de recherche numérique et de fournir aux chercheuses et chercheurs les outils numériques, les services et les infrastructures dont ils ont besoin.
- La diplômée Yuxi Liu (Ph. D. histoire, 2019) compte parmi les lauréates et lauréats des Prix du livre politique de l'Assemblée nationale du Québec pour l'année 2020. Les prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant sont décernés aux auteures et auteurs d'une thèse ou d'un mémoire portant sur la vie, les institutions et les acteurs politiques au Québec.
- La professeure au Département des sciences biologiques Malika Oubaha fait partie des trois lauréates et lauréats du prix Jarislowsky Fellowship – Banting Discovery Award 2020. Le programme Banting Discovery finance des projets de recherche novateurs menés par de jeunes chercheuses et chercheurs canadiens dans les domaines de la santé et des sciences biomédicales.
- La diplômée Caroline Dugal (Ph. D. psychologie, 2020) a remporté le Prix d'excellence universitaire 2020 de la Société canadienne de psychologie pour sa thèse de doctorat intitulée *L'impact des traumatismes cumulatifs à l'enfance sur la violence conjugale psychologique à l'âge adulte : modèles intégrateurs des facteurs individuels et dyadiques*.
- La doctorante en psychologie Valérie Bouchard a remporté la faveur des juges lors de la finale uqamienne du concours Ma thèse en 180 secondes, qui s'est déroulée virtuellement le 6 octobre 2020 par la plateforme Zoom et sur Facebook Live.
- Le designer Marc-André Roy (B.A. design graphique, 2004) a remporté le premier prix de l'Alcun Society, dans la catégorie Pictorial, pour *Le soulèvement infini*, le catalogue de l'exposition *Soulèvements*, tenue à la Galerie de l'UQAM à l'automne 2018.
- Le professeur au Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère Francesco S.R. Pausata est le lauréat 2020 du WMO Professor Mariolopoulos Trust Fund Award, décerné par la Fondation Mariolopoulos-Kanaginis, en collaboration avec l'Organisation météorologique mondiale.
- La professeure Nathalie Lemieux, du Département d'organisation et ressources humaines de l'ESG UQAM, et son collègue Martin Lauzier, de l'Université du Québec en Outaouais, ont remporté le Prix du livre de l'année pour *Améliorer la gestion du changement dans les organisations : vers de nouvelles connaissances, stratégies et expériences* (PUQ). Ce prix leur a été décerné dans le cadre de la soirée Reconnaissance RH de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, qui avait lieu le 28 octobre 2020.
- La doctorante en histoire de l'art Véronique Lacroix (B.A. gestion et design de mode, 2017; M.A. histoire, 2020), qui poursuit des études de troisième cycle en cotutelle avec l'Université Paris-Sorbonne, est la quatrième lauréate de la bourse Luc-d'Iberville-Moreau. Cette dernière encourage les études doctorales dans les domaines de l'histoire des arts décoratifs, de l'architecture, du paysage et du design.
- Le prix Guy-Bégin est décerné annuellement par la Société québécoise pour la recherche en psychologie aux étudiantes et étudiants ayant publié comme premier auteur ou auteure un article scientifique jugé de grande qualité. Cette année, deux des cinq lauréats effectuent leur doctorat à l'UQAM. Il s'agit de Jessie De Roy (axe neuropsychologie clinique) et d'Amélie Tremblay-Perreault (axe éducation/développement).

- Ximena Zottig (Ph. D. biochimie, 2021) a obtenu une prestigieuse bourse postdoctorale Banting, d'une valeur annuelle de 70 000 \$, pour une durée de deux ans.
- La chargée de cours à l'École des médias Jeanne Leblanc a reçu le Prix du meilleur long métrage de fiction pour son film *Les nôtres*, au Brooklyn Film Festival.
- L'étudiante en design graphique Mélanie Beauchamp-Boulay a remporté le premier prix du concours d'affiches de la Société des designers graphiques du Québec, sur le thème « Paix et confiance », retenu par les Nations Unies.
- Le court métrage *L'abat*, réalisé par le diplômé Olivier Côté (B.A. communication/création médias – cinéma, 2020), a remporté le troisième prix dans le cadre du volet international du 40e Festival du film étudiant de Moscou.
- La finissante au baccalauréat en journalisme Geneviève Larochelle-Guy a remporté le deuxième prix de la bourse Fernand-Seguin 2021, un concours de journalisme scientifique organisé par l'Association des communicateurs scientifiques du Québec et son principal partenaire, Radio-Canada.

CONCOURS OU COMPÉTITIONS

- Antoine Desloges et Thomas Philipona, étudiants au DESS en design de transport, ont remporté deux des cinq prix à la **Compétition internationale de design BRP**. Une soixantaine d'étudiantes et étudiants du Québec, de l'Ontario, des États-Unis, du Danemark et de la Finlande ont participé à ce concours organisé par le fabricant de produits récréatifs BRP.
- La délégation uqamienne a remporté la 25^e édition des **Jeux de la communication**, qui s'est déroulée en mode virtuel du 26 au 30 mai 2021, à l'UQAM. Les universités Concordia, Laval et de Sherbrooke ont terminé respectivement en deuxième, troisièmes et quatrièmes places. Il s'agit d'une compétition interuniversitaire qui réunit chaque année des étudiantes et étudiants des facultés de communication de neuf universités francophones au Canada. Les 35 membres de la délégation de l'UQAM ont obtenu une médaille dans chacune des 13 épreuves.
- Une équipe d'étudiantes de l'ESG UQAM, en collaboration avec la Faculté de communication, a remporté le **concours Relève Communication**, organisé par l'Association des agences de communication créative. Il s'agit de la cinquième année consécutive – et de la septième fois en neuf ans – que l'équipe de l'ESG UQAM remporte cette compétition. Les concours Relève permettent chaque année à des étudiantes et étudiants aux baccalauréats en communication, marketing, administration, publicité, relations publiques, production et design d'appliquer de manière concrète les notions et concepts appris au cours de leur formation, en travaillant pour de véritables clientes et clients.
- Une délégation étudiante de l'École supérieure de mode a remporté six prix dans le cadre de la troisième édition du **concours Fashion Spectrum**, qui a eu lieu le 16 janvier 2021. L'événement virtuel a permis aux étudiantes et étudiants en gestion de la mode de proposer des solutions qui répondent aux besoins et aux objectifs d'affaires d'entreprises réelles comme la boutique de luxe SSense, la chaîne de magasins L'Aubainerie, Yoga jeans ou les cosmétiques Karine Joncas.
- Quatre étudiantes au baccalauréat en design de l'environnement, Laurence Chrispin-Jetté, Rafaelle Avellino, Sema Camkiran et Frédérique Desjardins, ont remporté la première place lors de l'édition 2020 de la **Charrette interuniversitaire** du Centre canadien d'architecture. Lancé en 1994, ce concours rassemble chaque année des étudiantes et étudiants de différentes universités canadiennes inscrits à des programmes de baccalauréat et de maîtrise dans diverses disciplines en design, dans le but de leur faire résoudre des problèmes relatifs à l'environnement urbain.

L'Université a organisé divers événements de reconnaissance consacrés à des personnes publiques à qui elle souhaitait rendre hommage ainsi qu'à la communauté afin de souligner l'excellence de toutes et tous au quotidien. Le nombre de ces événements a cependant été réduit en 2020-2021 en raison du contexte de la pandémie.

- Deux **doctorats *honoris causa*** ont été remis par l'UQAM au cours de la dernière année : le premier à madame Joséphine Bacon, poète, parolière, conteuse et réalisatrice innue de renommée internationale pour l'excellence de son parcours, et le second à madame Marie Mc Andrew, professeure émérite, pour sa contribution inestimable à la recherche sur les relations ethniques et les pratiques en matière de diversité.
- Les sept **Prix Reconnaissance UQAM 2020** remis par les six facultés et par l'ESG UQAM ont été attribués à : Danielle Trottier (M.A. muséologie, 1992), scénariste et auteure; Pierre Laporte (B.A.A. sciences comptables, 1986), président pour le Québec et vice-président pour le Canada de Deloitte; Renée Asselin (B. Éd. enseignement en formation professionnelle et technique, 1999; M. Éd. éducation, 2008), conseillère pédagogique à l'École nationale d'aérotechnique, affiliée au Cégep Édouard-Montpetit; Pascal Yiakovakis (B. Sc. géographie physique, 1985; M. Sc. sciences de l'atmosphère, 1994), météorologue à la télévision de Radio-Canada; Chantal Deschamps (M.A. sciences religieuses, 1982), mairesse de la Ville de Repentigny; Judith Brosseau (B. Sp. histoire de l'art, 1973; M.A. communication, 1986), présidente du CA de L'Inis; Julie Rochette (LL. B., 1993), vice-présidente et chef de la réglementation à la Bourse de Montréal.

3 Règles budgétaires applicables pour 2020-2021

Voici la liste des règles budgétaires demandées par le MES et applicables à l'UQAM:

- Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur (Règle budgétaire 2.1.13);
- Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire (Règle budgétaire 2.1.16);
- Allocations spécifiques dans le cadre du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur (Règle budgétaire 2.1.19);
- Mandats stratégiques – Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation (Règle budgétaire 2.1.25.1);
- Mandats stratégiques – Soutien aux initiatives avec les entreprises privées (Règle budgétaire 2.1.25.3);
- Réussite à l'enseignement supérieur et relance économique du Québec (Règle budgétaire 2.1.28);
- Créneaux d'expertise – attirer les étudiantes et étudiants internationaux dans les programmes de deuxième cycle en génie et les retenir (règle budgétaire 2.1.31.3);
- Bourses pour la persévérance des étudiants éprouvant des difficultés académiques dans le contexte de la crise sanitaire (Règle budgétaire 2.1.33).

Il est à noter que les règles budgétaires suivantes ne s'appliquent pas à l'UQAM. Il n'y aura donc pas de reddition à ce sujet de notre part:

- Formation des infirmières praticiennes spécialisées et des infirmiers praticiens spécialisés (IPS) – Bonification du financement de la formation (Règle budgétaire 2.1.10.1);
- Formation des infirmières praticiennes spécialisées et des infirmiers praticiens spécialisés (IPS) – Coordination des stages (Règle budgétaire 2.1.10.3);
- Majoration du financement des programmes de médecine en région (Règle budgétaire 2.1.11);
- Soutien aux stages en pratique sage-femme (Règle budgétaire 2.1.27);
- Formation médicale (Règle budgétaire 2.1.34);
- Soutien aux universités dans le cadre de la Bourse d'incitation au travail et de suspension volontaire des études au baccalauréat en sciences infirmières en contexte d'urgence sanitaire – Volet 2: Adaptation du cheminement et de l'offre de formation des boursiers (Règle budgétaire 2.1.35).

3.1 Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violence à caractère sexuel en enseignement supérieur (Règle budgétaire 2.1.13)

Le tableau suivant fournit les renseignements demandés quant à l'utilisation des montants accordés dans le but de favoriser l'organisation des services de soutien et d'accompagnement des personnes en matière de violence à caractère sexuel (VACS) et l'accès à ces services.

TABEAU 2. DÉPENSES ASSOCIÉES À LA STRATÉGIE D'INTERVENTION POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VACS EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR L'ANNÉE 2020-2021 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

Nature des dépenses	Montants
1. Embauche de personnel spécialisé dans le soutien et l'accompagnement des personnes victimes d'une forme de VACS	190,7
2. Organisation des services et des ressources disponibles en cette matière	210,2
3. Conclusion d'ententes avec des ressources spécialisées externes	14,8
Total	415,7
Montant accordé	267,9

3.1.1 EMBAUCHE DE PERSONNEL

En ce qui concerne l'embauche de personnel, les montants dépensés correspondent aux salaires de deux conseillères spécialisées en matière de VACS au sein du BIPH.

Leur mandat est double. Dans un premier temps, il vise la prévention et la sensibilisation de la communauté de l'UQAM en matière de VACS. Dans ce cadre, les conseillères contribuent à la mise en œuvre de la Stratégie annuelle de prévention du sexisme et des VACS de l'Université. À cet effet, elles travaillent notamment au développement d'outils et d'activités de prévention. Elles élaborent et offrent des formations aux membres de la communauté de l'Université sur des sujets relatifs aux VACS: consentement, attitudes aidantes, témoins actifs, etc.

Dans un second temps, le mandat de ces conseillères spécialisées est relatif à l'intervention. À cet effet, elles accueillent et soutiennent les membres de la communauté de l'UQAM qui vivent des situations relatives aux VACS, en plus de s'assurer d'une prise en charge rapide des personnes sollicitant les services du BIPH. Dans un cadre confidentiel, elles reçoivent les divulgations, accompagnent les personnes dans les démarches de plaintes et les réfèrent selon les besoins vers les partenaires qui peuvent offrir du soutien: Services à la vie étudiante, Programme d'aide aux employés et employées, Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS Trêve pour Elles), Centre d'aide aux victimes d'actes criminels, etc. De plus, elles s'assurent de la mise en place de mesures provisoires et d'accommodements. Ces professionnelles sont toutes deux titulaires d'un baccalauréat en sexologie et d'une maîtrise en criminologie.

3.1.2 ORGANISATION DES SERVICES ET DES RESSOURCES DISPONIBLES

En ce qui concerne l'organisation des services et des ressources disponibles en cette matière, les montants indiqués correspondent au budget de fonctionnement du BIPH (salaires de la directrice et de l'assistante, fournitures et matériel, frais de représentation, etc.). Le BIPH a pour mandat la prévention et l'intervention en matière de sexisme, de VACS et de harcèlement au sein de l'UQAM. À cet effet, il veille à :

- Accueillir, informer, soutenir et conseiller toute personne qui s'adresse au BIPH pour une situation de harcèlement ou de VACS;
- Assurer la mise en place des programmes et mesures de prévention adoptés par le Comité permanent pour prévenir et combattre les VACS et par le Comité institutionnel sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement;
- Recevoir et traiter les demandes ainsi que les plaintes relatives aux situations de harcèlement et de VACS;
- Recommander aux autorités compétentes la mise en place de mesures d'accommodements et provisions relatives aux situations traitées;
- Faire rapport annuellement à la vice-rectrice ou au vice-recteur au Développement humain et organisationnel, de même qu'au CA.

Réalisations de l'année 2020-2021

Au cours de la dernière année, le BIPH a travaillé à :

- Accueillir avec compassion et intervenir avec diligence lors des divulgations de situations de sexisme et de VACS (17 demandes en 20172018, 64 en 20192020 et 84 en 2020-2021);
- Maintenir une réponse institutionnelle conforme aux obligations imposées par la Loi visant à prévenir et à combattre les VACS dans les établissements d'enseignement supérieur;
- Concevoir une nouvelle capsule de formation obligatoire sur la banalisation des VACS à l'intention de l'ensemble de la communauté de l'UQAM;
- Mettre en œuvre la Stratégie annuelle de prévention du sexisme et des VACS;
- Développer et diffuser des outils d'information à l'intention de la communauté de l'UQAM (associations étudiantes, comité de soutien aux personnes plaignantes, etc.);
- Mettre en place des activités de formation à l'intention de groupes de la communauté de l'UQAM. Des formations ont été offertes aux associations étudiantes, aux personnes étudiantes et intervenantes de première ligne, aux équipes sportives, aux différents services de l'Université, aux assemblées départementales, etc.;
- Poursuivre la révision de son image de marque (site Internet, outils promotionnels, etc.), en collaboration avec le Service des communications de l'UQAM;
- Créer une capsule vidéo à l'intention des membres du personnel et de la population étudiante rappelant, entre autres, que la politique sur les VACS s'applique même à distance;

- Prendre part à différentes initiatives :
 - Comité d'orientation du projet « Des outils de planification pour prévenir les VACS en milieu d'enseignement supérieur » – Ce projet de la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur (VSSMES), en partenariat avec le MES, vise à mieux prévenir les VSSMES et à évaluer les mesures préventives mises en place;
 - Communauté de pratique francophone « Le courage d'agir » – Les membres qui la composent travaillent actuellement à la création d'un outil pour favoriser l'engagement du personnel des établissements d'enseignement supérieur canadiens dans la prévention des VACS;
 - Table ronde « Enjeux de l'implantation des politiques québécoises visant à prévenir et à contrer les violences sexuelles dans le milieu de l'enseignement supérieur », présentée au colloque *Violences sexuelles dans l'enseignement supérieur – après les mobilisations et les recherches : enjeux émergents et perspectives de changement au Canada et en Europe francophone* de l'Acfas 2021 ;
 - Table de concertation sur les agressions à caractère sexuel de Montréal;
 - Groupe de codéveloppement interuniversitaire.

3.1.3 ENTENTES AVEC DES RESSOURCES SPÉCIALISÉES EXTERNES

Finalement, en ce qui concerne la conclusion d'ententes avec des ressources spécialisées externes, les montants précisés correspondent à des honoraires versés pour des enquêtes externes, dans le cadre de plaintes de VACS déposées par des membres de la communauté universitaire auprès du BIPH.

3.2 Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire (Règle budgétaire 2.1.16)

Ce rapport dresse le bilan de la gestion et du développement du dossier de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) à l'UQAM, de mai 2020 à la fin avril 2021. Il fait état de l'utilisation de la subvention reçue dans le cadre de la règle budgétaire 2.1.16, du nombre d'étudiantes et étudiants ayant bénéficié de services en RAC, des faits saillants des activités réalisées par la conseillère en RAC et de leurs retombées, des difficultés éprouvées et des solutions mises de l'avant pour y faire face et, enfin, des enjeux prévisibles pour les prochaines années sur les plans de l'accessibilité, de l'équité et de la transparence des processus et des services de RAC.

TABLEAU 3. UTILISATION DE LA SUBVENTION REÇUE POUR 2020-2021

Subvention reçue	160 300,00 \$
Ressource consacrée à la RAC (salaire annuel avec avantages sociaux)	110 553,40 \$
Personnel de direction (encadrement de la ressource, conduite des dossiers, concertation interservices) (salaire et avantages sociaux, 204 h)	20 779,84 \$
Accompagnement, collaboration, formation du personnel enseignant et professionnel des facultés (salaires et avantages sociaux [estimation], 490 h)	29 321,60 \$
Total des coûts directement liés à la RAC en 2020-2021	160 654,84 \$

3.2.1 NOMBRE D'ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS AYANT BÉNÉFICIÉ DE SERVICES DE RAC

Mise en contexte et limites des données disponibles

À l'UQAM, la RAC est décentralisée dans les programmes qui reçoivent les demandes d'information, accompagnent les étudiantes et étudiants dans la constitution de leurs dossiers, analysent les demandes et rendent leur décision. Une fois cette phase initiale terminée, le Registrariat effectue une vérification réglementaire et enregistre les RAC conformes au dossier étudiant. Ces processus sont partiellement informatisés, ce qui ne permet pas d'évaluer de manière précise le nombre d'étudiantes ayant bénéficié de services de RAC.

Les données disponibles sont établies à partir des RAC versées au dossier étudiant. Nos systèmes ne nous permettent actuellement pas de déterminer combien d'étudiantes et étudiants ont été informés et guidés dans une démarche sans finalement déposer leur dossier, ou dont la demande a été refusée par leur programme d'études. Les données présentées dans cette section représentent donc uniquement le nombre d'étudiantes et étudiants qui ont effectué la démarche avec succès.

Puisque nos règlements des études distinguent plusieurs formes de RAC – présentées dans le tableau 4 –, voici quelques définitions qui permettent de mieux comprendre la portée d'action de chacune d'elles :

- **Exemption** : soustraire l'étudiante ou étudiant à l'obligation de suivre un ou des cours de son programme;
- **Intégration** : reconnaître que certaines activités de l'étudiante ou étudiant, antérieures à son admission dans le programme, lui ont permis de satisfaire à des exigences du programme;

- **Transfert**: transférer dans le dossier de l'étudiante ou étudiant les résultats de cours déjà réussis dans un programme de l'Université dont elle ou il est diplômé;
- **Report**: porter au dossier de l'étudiante ou étudiant, avec son résultat, un cours de son programme réussi antérieurement dans un autre programme non terminé.

Par ailleurs, il faut savoir qu'en raison de contraintes techniques une forme de RAC établie par nos règlements des études n'est pas représentée dans le tableau 4, soit la **substitution**, qui consiste à porter au dossier de l'étudiante ou étudiant, en remplacement d'un cours obligatoire ou optionnel prévu à son programme, les crédits et le résultat obtenus dans un autre cours universitaire (qu'il ait été suivi dans le cadre d'un programme terminé ou non).

La substitution peut être de nature purement administrative : une nouvelle version d'un même cours du programme ou le résultat d'un réel exercice d'adéquation de contenus, requérant une analyse de la part du programme (substitutions particulières, ententes interuniversitaires, échanges étudiants).

Résultats pour 2020-2021

Le nombre d'étudiantes et étudiants dont le dossier académique comporte un enregistrement pour au moins un type de RAC (autre la substitution) est de **5 245** pour l'année 2020-2021, alors qu'il était de 5016 en 2019-2020. Les données présentées dans le tableau 4 regroupent pour leur part les services rendus (activités/cours reconnus) en RAC par trimestre, ventilés par types de RAC. Une même étudiante ou un même étudiant étant susceptible de solliciter des services plusieurs fois au cours d'une même année (notamment lorsque plusieurs cours font l'objet d'une demande), les données du tableau 4 excèdent donc le total de 5 245 dossiers uniques.

TABLEAU 4. VENTILATION HISTORIQUE PAR TRIMESTRE ET PAR FORME DE RAC
POUR 2018-2019, 2019-2020 ET 2020-2021

Trimestres et formes de RAC	Été			Automne			Hiver			TOTAL GÉNÉRAL		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2019	2020	2021	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021
Exemption	97	116	115	4940	4542	4595	1521	1254	1563	6558	5912	6273
Intégration	16	19	20	71	66	57	27	16	21	114	101	98
Report	1301	1862	1367	9786	10 385	9091	5746	4789	5868	16833	17036	16326
Transfert	171	222	267	6447	6610	5774	3756	3366	4659	10374	10198	10700
TOTAL	1585	2219	1769	21 244	21 603	19 517	11 050	9 425	12 111	33 879	33 247	33 397

Source : Bureau de la recherche institutionnelle, septembre 2021

3.2.2 FAITS SAILLANTS DES ACTIVITÉS DE LA CONSEILLÈRE EN RAC

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions certaines sur les activités et le traitement des demandes de RAC, notamment quant à leur rythme de réalisation. L'essentiel des activités réalisées par la conseillère en RAC et leurs retombées se déclinent ainsi :

➤ **Participation à des comités, associations et groupes de travail sur la RAC**

Pour le maintien à la fine pointe des connaissances en RAC qui évoluent constamment et pour assurer une coordination interétablissements, la conseillère s'est impliquée dans les comités et groupes suivants :

- Groupe de réflexion et d'action sur la RAC | Réseau de l'UQ;
- Communauté des conseillères et conseillers en RAC de l'UQ | Réseau de l'UQ;
- Communauté interuniversitaire des conseillères et conseillers en RAC (extrascolaire) | Bureau de coopération interuniversitaire.

➤ **Analyse des besoins pour le développement de la gestion des RAC du dossier étudiant**

Le travail d'analyse détaillée des besoins s'est poursuivi, et un recueil de documentation pour le développement des systèmes (Portail étudiant et plateforme de communication du Registrariat) et fonctionnalités de gestion de la RAC a été amorcé en 2017-2018.

Sont attendues de ces nouveaux développements informatiques les retombées suivantes :

- Amélioration des services aux étudiantes et étudiants en accroissant l'accessibilité à la RAC, en harmonisant et en simplifiant la démarche actuelle;
- Contribution au recrutement, à la rétention et à la motivation des étudiantes et étudiants en leur fournissant un parcours d'études optimisé;
- Simplification et amélioration des processus pour le personnel de l'Université impliqué (Registrariat, Bureau des études et directions de programmes);
- Davantage d'équité, de transparence et de cohérence dans le traitement des demandes avec un outil de référence évolutif pour les personnes responsables de l'analyse et un outil d'estimation pour les candidates, candidats, étudiantes et étudiants;
- Documentation du processus et recueil de données.

➤ **Rôle-conseil sur la modification de programmes ou de règlements académiques, ou sur l'application et l'interprétation des règlements des études en lien avec la RAC**

En collaboration avec d'autres membres de l'équipe du Bureau des études et parfois du Registrariat et du Service des affaires juridiques, il y a eu analyse, réflexion et conseils sur des questions en lien avec la RAC et son cadre réglementaire. Les résolutions de cas complexes permettent de mieux comprendre les limites des règles établies, de développer et d'entretenir des contacts avec le monde académique et, éventuellement, de faire évoluer les règlements et pratiques.

➤ **Rôle-conseil pour le développement d'ententes DEC-BAC**

Des documents d'information sur les différents types d'articulation DEC-BAC ont été produits, et les directions de programmes, souhaitant développer des ententes quant aux éléments à préciser avec les partenaires, aux balises conférées par les règlements et à la gestion des activités pour la mise en œuvre des ententes, ont été accompagnées.

Le partenariat avec les cégeps est bénéfique pour l'arrimage des formations collégiales et universitaires, et est stratégique pour le recrutement étudiant. Au cours de l'année, la conseillère a accompagné trois facultés dans le développement d'ententes, et trois nouveaux protocoles d'entente ont été signés.

➤ **Inventaire des ententes DEC-BAC des facultés (activité annuelle)**

Une synthèse recensant les diverses ententes a été produite, et ces dernières ont été déposées sur un outil collaboratif pour qu'elles soient accessibles aux personnes en faisant la promotion et à celles participant au développement de la plateforme de communication du Registrariat.

➤ **Refonte de la partie du site web du Registrariat traitant de la RAC et promotion des ententes DEC-BAC**

Les informations du site web destiné aux étudiantes et étudiants étant désuètes et incomplètes, la révision et la réécriture du contenu ont commencé en 2018-2019 et se sont poursuivies jusqu'en juin 2021. Ce travail a été effectué en collaboration avec le Registrariat, et les ententes DEC-BAC y sont notamment mises de l'avant.

➤ **Collaboration à un projet de recherche avec un professeur de la Faculté des sciences de l'éducation**

Il y a eu collaboration au développement du projet de recherche «La reconnaissance des acquis extrascolaires en contexte d'accélération : mise à l'épreuve d'un cadre transdisciplinaire» du professeur Yves De Champlain au Département d'éducation et formation spécialisées, financé par le CRSH. Ce projet a une durée de deux ans.

➤ **Collaboration à un projet de recherche-design-action sur la RAC pour le personnel enseignant non légalement qualifié**

L'objectif principal est de rendre la RAC plus accessible, notamment aux étudiantes et étudiants des programmes en éducation qui enseignent sans être légalement qualifiés. Ce projet est coordonné par la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM, en partenariat avec l'UQO, l'UQTR, l'UQAR, l'UQAC, l'UQAT et le siège social de l'UQ.

➤ **Accompagnement de la Faculté des sciences de l'éducation pour la création et la mise en œuvre d'une politique facultaire de recrutement**

La conseillère a contribué aux travaux du comité formé par la Faculté des sciences de l'éducation quant à la rédaction de la politique facultaire de recrutement.

3.2.3 DIFFICULTÉS ÉPROUVÉES ET SOLUTIONS MISES DE L'AVANT

L'évolution des mentalités et des pratiques étant un long processus, les difficultés et solutions mises de l'avant cette année sont dans la suite de celles mises en place au cours des années précédentes.

Ainsi, un grand nombre de difficultés sont liées aux diverses pratiques en matière de RAC, qui varient selon les besoins et exigences des différentes disciplines (stages, ordres professionnels, etc.). Celles-ci se transformant à des rythmes différents, plusieurs cas de figure ne trouvent pas toujours écho dans les règlements des études et demandent une analyse plus fine des circonstances pour assurer l'équité dans l'application des règlements et dans la rigueur académique des décisions. Ces situations sont alors documentées et discutées entre plusieurs services, représentantes et représentants académiques, menant parfois à l'évolution des règlements ou au changement de certaines pratiques.

Les systèmes de gestion représentent un autre enjeu, puisque plusieurs activités ne sont pas entièrement automatisées, ce qui implique des délais pour la transmission d'informations entre les différents acteurs et actrices, et, par ricochet, pour le traitement des demandes. De plus, ceux-ci ne permettent pas d'obtenir des données fines quant aux services prodigués en RAC. La poursuite du développement informatique de nos systèmes d'information et de gestion demeure donc une priorité.

Le renouvellement du personnel enseignant et non enseignant fait en sorte que la transmission des connaissances liées à la RAC selon les fonctions est inégale et variable au sein des facultés et services. En inventoriant les ententes et passerelles DEC-BAC, en accompagnant les facultés en vue du développement de nouvelles ententes et en documentant les pratiques, la conseillère contribue à alimenter la mémoire collective institutionnelle et la formation continue des différents acteurs et actrices.

Pour rester à la fine pointe de l'actualité et des développements en RAC, il est crucial que l'UQAM se concerta avec les autres établissements universitaires et organismes évoluant dans le milieu. C'est pourquoi nous sommes membres de nombreux groupes et tables d'échange, et prenons part activement aux divers événements liés à la RAC.

Finalement, un défi de taille pour l'évolution de la RAC consiste à convaincre celles et ceux qui ne le sont pas (personnes enseignantes et non enseignantes) des retombées positives de la RAC. Le manque de données sur les répercussions de la RAC sur le cheminement académique ainsi que le manque de ressources pour concevoir des outils d'analyse rigoureux nuisent à sa crédibilité auprès du corps enseignant. Ainsi, notre collaboration à des projets de recherche de la Faculté des sciences de l'éducation permettra d'améliorer nos pratiques et outils, de les baser davantage sur des fondements théoriques et d'enrichir la compréhension mutuelle des enjeux de la RAC.

3.2.4 ENJEUX PRÉVISIBLES

Sur le plan de l'accessibilité, les enjeux sont de nous assurer que chaque étudiante et étudiant ait accès à l'information complète sur la RAC et la possibilité d'en bénéficier, peu importe son programme et sa faculté d'attache (dans la mesure du possible, en vertu de la discipline et des règles d'accès à la profession ciblée). Aussi, nous nous efforçons d'améliorer l'information offerte en ligne et de développer nos outils informatiques pour faciliter le traitement des demandes, tant pour les étudiantes et étudiants que pour le personnel des facultés et services.

Pour les enjeux relatifs à l'équité et la transparence, qui s'évaluent notamment par la constance et la prévisibilité des décisions rendues, pour que toutes et tous puissent bénéficier d'un traitement analogue, nous croyons toujours essentiel de constituer un répertoire des décisions comme outil de référence pour les directions de programmes, mais également comme outil d'estimation pour les étudiantes et étudiants actuels et futurs qui s'informeront sur leurs possibilités de RAC. Le développement de cet outil fait partie du projet informatique en cours depuis 2017-2018 et qui se poursuit.

Finalement, pour renforcer nos valeurs d'accessibilité, d'équité et de transparence, et pour assurer la pérennité des développements en RAC, la mise à jour de formations destinées au personnel enseignant et non enseignant est prévue, ainsi que l'utilisation d'outils collaboratifs par le biais desquels des informations sont échangées et consignées, générant ainsi de nouvelles connaissances plus facilement transférables.

CONCLUSION

Ce bilan démontre que la RAC occupe une place importante au cœur de la mission académique, tant du côté de l'enseignement que de la recherche, mais qu'elle gagne encore à être connue pour accroître son accessibilité et maximiser ses retombées tant pour la population étudiante que pour l'établissement. La conseillère, dont le rôle se précise de plus en plus, contribue à sensibiliser les différents acteurs et actrices aux valeurs d'accessibilité, d'équité et de transparence, et à documenter les perceptions et besoins de chacune et chacun, ce qui est essentiel pour la priorisation des futurs développements.

Le défi sera d'enregistrer tous ces savoirs dans la mémoire institutionnelle pour les traduire en outils de référence adaptés à l'usage des destinataires, et s'assurer qu'elles et ils peuvent y avoir recours au moment opportun, assurant ainsi la pérennité et la qualité des services offerts en RAC.

3.3 Allocations spécifiques dans le cadre du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur (Règle budgétaire 2.1.19)

Le tableau suivant décrit les dépenses associées aux activités menées durant l'année 2020-2021 en soutien au Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur.

TABLEAU 5. DÉPENSES ASSOCIÉES AU PLAN D'ACTION NUMÉRIQUE EN ÉDUCATION ET EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR 2020-2021

Volets	Descriptions	Montants
Volet 1 – Formation continue du personnel	Ce volet est destiné à couvrir : • La libération du personnel participant à des activités de perfectionnement en matière de pédagogie numérique; • Le coût de participation à ce type d'activités; • La conception d'activités de perfectionnement en matière de pédagogie numérique s'adressant au personnel de l'Université. DÉPENSES Formations en pédagogie universitaire pour le personnel enseignant (volet enseignement en ligne)	298 072,08 \$
Volet 2 – Maximisation du rôle des technopédagogues	Le soutien accordé vise notamment à couvrir une partie des salaires ou des frais liés aux activités des conseillères et conseillers technopédagogiques. DÉPENSES • Plan de développement de l'enseignement en ligne à l'UQAM – développement des cours du deuxième appel à projets • Développement de l'enseignement en ligne à l'ESG UQAM • Direction des équipes consacrées aux environnements numériques d'apprentissage (ENA) de l'Université	690 032,75 \$
Volet 3 – Acquisition et développement de ressources éducatives numériques (REN)	Ce volet est destiné à favoriser l'acquisition de REN. DÉPENSES • Volumes et périodiques : dépenses en ressources électroniques (Service des bibliothèques) • Acquisition d'une licence <i>LinkedIn Learning</i> pour l'ensemble de la communauté universitaire	5 524 658,67 \$
Volet 4 – Soutien aux usagères et usagers	Ce volet vise à couvrir les salaires du personnel qui assure le soutien technique (l'enveloppe peut être utilisée pour le personnel technique, mais également pour le pairage de professeures, professeurs, chargées et chargés de cours, ou pour d'autres modalités). L'enveloppe peut également être utilisée pour financer la participation à des activités de formation continue liées au soutien technique ou le développement des ressources ou outils destinés au soutien des usagères et usagers. DÉPENSES • Soutien aux ENA • Laboratoires informatiques • Bibliothèques - Soutien à la communauté pour l'utilisation des environnements et des ressources informationnelles - Implantation de la plateforme partagée de services	6 677 342,08 \$

Volets	Descriptions	Montants
Volet 5 – Sécurité	L'enveloppe peut être utilisée pour la formation des répondantes et répondants en sécurité de l'information, ainsi que pour offrir des activités de validation ou de mise en œuvre des processus de sécurité. DÉPENSES Mise en œuvre de processus de sécurité	25 000 \$
Volet 6 – Projets d'innovation liés aux technologies numériques	Ce volet vise à soutenir le développement des compétences numériques des apprenantes et apprenants, à expérimenter ou à adopter des pratiques d'enseignement et d'apprentissage intégrant le numérique afin de favoriser la réussite et la persévérance éducatives, et à mutualiser les services et les ressources éducatives afin d'en accroître l'accessibilité et le partage. DÉPENSES • Chercheuse ou chercheur en technopédagogie • Équipe de développement de l'infrastructure Moodle et des ENA	489 125,91 \$
Total		13 724 072,05 \$

3.4 Mandats stratégiques – Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation (Règle budgétaire 2.1.25.1)

L'UQAM a reçu, en novembre 2020, une subvention conformément à la mesure 2.1.25.1 *Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation, des Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec pour l'année 2020-2021, volet 1*.

3.4.1 OBJECTIFS DU VOLET 1 – PROJETS INÉDITS EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

L'objectif du volet 1 est notamment de permettre aux établissements de se doter de mécanismes visant l'amélioration de la formation des maîtres, de bonifier les services dispensés par la Faculté des sciences de l'éducation et de revoir les programmes de formation à l'enseignement en fonction du nouveau référentiel de compétences.

3.4.2 PRIORITÉS RETENUES POUR 2020-2021

En raison de la pandémie actuelle, les universités ont dû composer avec plusieurs enjeux d'ordre administratif, logistique et pédagogique. Pour y répondre, la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM, en continuité avec les projets amorcés en 2019, a d'abord assuré son soutien aux **projets d'adaptation et de modulation des activités de formation**. Parallèlement aux problèmes posés par la prestation des cours à distance, **l'adaptation des pratiques et des mécanismes pour assurer le placement des étudiantes et étudiants, et la réalisation des activités de formation pratique** ont été rendues nécessaires, tant pour les équipes que pour les programmes au Bureau de la formation pratique.

La pénurie à la formation générale a également interpellé la faculté. Pour répondre à cet enjeu, les **activités de soutien, de promotion et de recrutement** ont été bonifiées, notamment pour l'accueil et l'intégration des nouveaux étudiants et étudiantes en situation d'emploi admis au sein du profil temps partiel du baccalauréat en éducation préscolaire et primaire. La faculté a aussi fait la promotion des programmes en adaptation scolaire et sociale ainsi qu'en enseignement secondaire.

La **création d'un nouveau profil de formation** adapté à la réalité du personnel enseignant non légalement qualifié au baccalauréat en éducation préscolaire et primaire a nécessité l'ajout d'une ressource professionnelle pour soutenir l'équipe du programme et coordonner les projets de développement.

Enfin, **l'implantation du nouveau Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante** figure au nombre des priorités ciblées. Chapeautés par l'instance de maîtrise d'œuvre (pas clair qui a la maîtrise d'œuvre des programmes de formation à l'enseignement), le Comité des programmes de formation à l'enseignement, un suivi et un accompagnement additionnels ont été prévus afin de coordonner les travaux facultaires et interfacultaires ainsi que ceux développés par les différentes équipes des programmes.

Les priorités retenues par la Faculté des sciences de l'éducation ont donc permis de mettre en place des mécanismes pour :

- Répondre aux besoins de déploiement de projets de développement académique permettant une adaptation des contenus en réponse à la nécessité de l'enseignement et la supervision à distance;
- Coordonner et soutenir les services d'encadrement et de placement en stage pour tous les programmes de formation à l'enseignement au Bureau de la formation pratique;
- Soutenir la promotion et l'intégration des étudiantes et étudiants en situation d'emploi admis au nouveau profil de formation à temps partiel du baccalauréat en éducation préscolaire et primaire;
- Réviser, adapter et actualiser les modalités de promotion des programmes en enseignement pour augmenter le recrutement et les effectifs des programmes;
- Coordonner, soutenir et accompagner l'équipe du baccalauréat en éducation préscolaire et primaire dans l'élaboration du processus de développement académique propre à la réalité des étudiantes et étudiants en alternance travail-études;
- Coordonner les travaux du comité de soutien à l'implantation du nouveau référentiel de compétences et ceux associés au chantier de révision et d'implantation de ce dernier au sein des programmes de formation à l'enseignement.

Le financement alloué pour ce volet à la Faculté des sciences de l'éducation était de 600 000 \$.

TABLEAU 6. SUIVI BUDGÉTAIRE DES PROJETS INÉDITS EN ÉDUCATION

	Financement reçu	Sommes dépensées	Solde
Soutien aux projets du volet 1 – Faculté des sciences de l'éducation	600 000	596 324,21	3 675,79
Auxiliaires de recherche			
• Chargées et chargés de cours			
• Personnel professionnel			
• Personnel technique			
• Personnel bureau			
Total	600 000		

3.5 Mandats stratégiques – Soutien aux initiatives avec les entreprises privées (Règle budgétaire 2.1.25.3)

La subvention *Mandats stratégiques – soutien aux initiatives avec les entreprises privées* augmente l'argent offert aux universités dans les partenariats avec le secteur privé. Pour l'UQAM, l'enveloppe budgétaire totale est de **913 400 \$** en 2020-2021. Les établissements doivent dépenser ces ressources en les appariant à celles octroyées par les entreprises et organismes privés.

L'utilisation des ressources de l'enveloppe budgétaire par l'UQAM a répondu à son objectif, soit celui de servir de levier à l'élaboration et à la réalisation de projets visant un transfert de l'innovation et de l'expertise développés dans le cadre de divers projets de recherche vers des partenaires externes, notamment des organismes à but non lucratif (OBNL), des fondations philanthropiques et des entreprises privées.

En conformité avec les exigences de la règle budgétaire, le financement obtenu par l'UQAM auprès des entreprises partenaires excède le montant total de la subvention (926 117 \$). Trois unités administratives ont été au cœur des efforts de développement des partenariats innovants, soit le Service des partenariats et du soutien à l'innovation, le Service aux collectivités et le Service de la formation universitaire en région du Bureau des études.

Les 10 projets sont présentés dans le tableau suivant qui inclut également une courte description des projets, le nom du partenaire, le financement reçu de ce dernier ainsi que les dépenses et engagements effectués à partir de ce financement. La dernière colonne détaille le montant provenant de la subvention ainsi que son utilisation en dépenses réelles et sommes engagées.

TABLEAU 7. SUBVENTIONS REÇUES PAR PROJET

Titre et description des projets	Partenaires	Financement reçu et ventilation des sommes utilisées (dépenses réelles et engagements à venir)	Appariement provenant du MES et ventilation des sommes utilisées (dépenses réelles et engagements à venir)
Campus de la transition écologique Ancré au cœur du parc Jean-Drapeau, cet OBNL est une vitrine et un pôle d'innovation consacrés à l'accélération de la transition écologique par des activités de recherche, d'expérimentation et de sensibilisation.	Société du parc Jean-Drapeau	Financement reçu : 375 000 \$ Salaires et avantages sociaux des ressources professionnelles : • Coordination du projet : 100 000 \$ • Développement du programme scientifique du campus : 100 000 \$ Dépenses locatives pour aménager des salles de classe et des espaces de travail partagés afin d'installer in situ la Chaire de recherche sur la transition écologique : environ 100 000 \$ Diverses dépenses matérielles pour aménager une école expérientielle de pédagogie en nature : 75 000 \$	Montant total : 375 000 \$ Salaire et avantages sociaux d'une ressource pour la coordination de l'initiative et l'étude de pré faisabilité : 100 000 \$ Matériel informatique et dépenses en mobilier pour l'aménagement d'un espace de travail partagé (5000 pi ²), de salles de classe et pour les séminaires munis de technologies comodales : 105 000 \$ Création d'une grappe de bourses de stages : 170 000 \$

Titre et description des projets	Partenaires	Financement reçu et ventilation des sommes utilisées (dépenses réelles et engagements à venir)	Appariement provenant du MES et ventilation des sommes utilisées (dépenses réelles et engagements à venir)
Participation au financement des activités de recherche du Centre d'intelligence en surveillance des marchés financiers Ce financement a été alloué à la Chaire Caisse de dépôt et placement du Québec de gestion de portefeuille, qui vise à contribuer activement, en partenariat avec le centre de perfectionnement ESG+, tant à la formation des investisseuses et investisseurs potentiels et des futures et futurs gestionnaires de portefeuille qu'à la formation d'appoint des gestionnaires en exercice.	Bourse de Montréal	Financement reçu: 100 000 \$ Salaires et avantages sociaux d'assistantes et assistants de recherche: 26 000 \$ Bourses: 60 000 \$ Dégrèvement d'une charge de cours: 11 500 \$	Montant total: 100 000 \$ Salairé et avantages sociaux d'une ressource professionnelle pour le développement partenarial: 100 000 \$
Advanced Micro-Opto-Electro-Mechanical Systems for Elastic Optical Telecommunications Networks Réalisée par des professeurs de microélectronique, cette invention a reçu un financement octroyé pour la maturation de l'innovation.	Aeponyx	Financement reçu: 98 211 \$ Bourses: 15 656 \$ Fournitures et licences: 9 225 \$	Montant total: 85 494 \$ Salairé et avantages sociaux d'une ressource professionnelle pour le développement partenarial: 85 494 \$
Tarification, évaluation actuarielle et analyse de la rentabilité d'un nouveau produit global d'assurance Un financement a été octroyé à la Chaire Co-operators en analyse des risques actuariels, dont le titulaire est Jean-Philippe Boucher.	Compagnie d'assurance générale Co-operators	Financement reçu: 84 631 \$ Bourses: 84 631 \$	Montant total: 72 050 \$ Création d'une grappe de bourses de stages: 84 000 \$
Évaluation du projet Continuum-Entreprise Le projet Continuum-Entreprise vise l'intégration et la rétention en emploi de futurs travailleurs et travailleuses par de la formation sur les compétences clés et de l'accompagnement en triade (travailleuse ou travailleur/entreprise/conseillère ou conseiller). Le but de la recherche est d'évaluer les apports et les effets du projet.	Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre	Financement reçu: 38 956 \$ Salaires et avantages sociaux d'assistantes et assistants de recherche: 38 956 \$	Montant total: 38 956 \$ Création de deux bourses de stages: 38 956 \$

Titre et description des projets	Partenaires	Financement reçu et ventilation des sommes utilisées (dépenses réelles et engagements à venir)	Appariement provenant du MES et ventilation des sommes utilisées (dépenses réelles et engagements à venir)
Création d'un programme de recherche sur les conflits multidimensionnels Ce programme évalue les défis que représentent les conflits multidimensionnels et les guerres hybrides pour le Canada (ex. : cyberattaques et campagnes de désinformation).	Banque Nationale du Canada	Financement reçu : 46 000 \$ Salaires et avantages sociaux d'assistantes et assistants de recherche : 45 865 \$ Achat de livres : 135 \$	Montant total : 46 000 \$ Création d'une grappe de bourses de stages Mitacs : 46 000 \$
Financement pour les activités de la Chaire internationale sur les usages et les pratiques de la ville intelligente Un financement annuel a été octroyé par la Ville de Montréal à la nouvelle Chaire internationale sur les usages et les pratiques de la ville intelligente.	Ville de Montréal	Financement reçu : 75 000 \$ Bourses : 10 000 \$ Salaires et avantages sociaux d'assistantes et assistants de recherche : 16 461 \$ Dégrèvement de charges de cours : 38 200 \$ Frais indirects de recherche : 10 339 \$	Montant total : 75 000 \$ Création d'une grappe de bourses de stages Mitacs : 75 000 \$
Accompagnement du processus d'optimisation de la formation des animatrices et animateurs du Programme DAFA (diplôme d'aptitude aux fonctions d'animation) Accompagner le Conseil québécois du loisir et ses partenaires dans leur processus d'amélioration des compétences pédagogiques des formatrices et formateurs du Programme DAFA par la formulation de recommandations issues de l'analyse de sondages et de groupes de discussion, réalisés auprès d'animatrices et animateurs, de formatrices et formateurs DAFA des organismes visés.	Conseil québécois du loisir	Financement reçu : 3 600 \$ Salaire et avantages sociaux d'une personne chargée de projet : 3 600 \$	Montant total : 3 600 \$ Salaire et avantages sociaux d'une personne chargée de projet : 3 600 \$

Titre et description des projets	Partenaires	Financement reçu et ventilation des sommes utilisées (dépenses réelles et engagements à venir)	Appariement provenant du MES et ventilation des sommes utilisées (dépenses réelles et engagements à venir)
Transfert d'expertise dans les organismes communautaires Ce projet permet le croisement entre les besoins d'organismes communautaires et l'expertise universitaire par l'engagement des étudiantes et étudiants, par la réalisation de mandats (certains dans le cadre de cours, d'autres rémunérés), en étroite collaboration.	Fondation Lucie et André Chagnon	Financement reçu : 85 000 \$ Salaire et avantages sociaux d'une personne chargée de projet : 85 000 \$	Montant total : 85 000 \$ Salaire et avantages sociaux d'une personne chargée de projet : 3 600 \$
Centre intégré de formation recherche innovation de Laval – projet d'infrastructure culturelle La Ville de Laval projette la construction d'une nouvelle infrastructure culturelle au centre-ville de Laval. Ce projet inclut la construction d'un bâtiment aux abords du métro Montmorency pour abriter la Bibliothèque centrale de Laval et un centre de création artistique professionnel pour loger un regroupement d'OBNL à vocation artistique œuvrant à Laval. La Ville a invité le Collège Montmorency et l'UQAM à se joindre au projet. L'UQAM entend déposer un projet de Centre intégré de formation, de recherche et d'innovation à Laval (CIFRIL-UQAM). Le présent document décrit les grandes lignes de ce volet uqamien de l'infrastructure culturelle.	Ville de Laval	Financement reçu : 15 900 \$ Salaire et avantages sociaux d'une personne chargée de projet pour poursuivre le développement d'autres initiatives et partenariats, et contribuer à l'élargissement de l'offre de certains programmes au Centre d'études de Laval	Montant total : 15 900 \$ Salaire et avantages sociaux d'une personne chargée de projet pour poursuivre le développement d'autres initiatives et partenariats, et contribuer à l'élargissement de l'offre de certains programmes au Centre d'études de Laval
	Collège Montmorency	Financement reçu : 16 400 \$ Salaire et avantages sociaux d'une personne chargée de projet pour poursuivre le développement d'autres initiatives et partenariats, et contribuer à l'élargissement de l'offre de certains programmes au Centre d'études de Laval	Montant total : 16 400 \$ Salaire et avantages sociaux d'une personne chargée de projet pour poursuivre le développement d'autres initiatives et partenariats, et contribuer à l'élargissement de l'offre de certains programmes au Centre d'études de Laval
TOTAL		938 698 \$	913 400 \$

3.6 Réussite à l'enseignement supérieur et relance économique du Québec (Règle budgétaire 2.1.28)

Dans le cadre de la subvention 2.1.28, l'UQAM a obtenu un montant total de 3 592 700 \$, dont 2 983 800 \$ étaient alloués au volet 1 et 608 900 \$ au volet 2. Comme précisé dans les objectifs de l'enveloppe, la subvention a servi à embaucher des ressources professionnelles et techniques pour contribuer à la réussite des étudiantes et étudiants en contexte d'éducation à distance, au déploiement et à la bonification des services en ligne et à l'augmentation de l'offre de services en santé mentale, incluant des activités de prévention, d'intervention et de postvention.

Afin de déterminer les projets cadrant avec les objectifs de cette enveloppe et de mettre en place des projets structurants et innovants pour venir en aide aux étudiantes et étudiants, la Direction de l'Université a d'abord fait un appel à projets auprès des principaux services académiques et en soutien aux étudiantes et étudiants, qui ont par la suite procédé aux embauches nécessaires pour les réaliser. Il faut souligner que la totalité de l'enveloppe est déjà soit dépensée, soit en cours d'engagement.

VOLET 1

ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES, PERSÉVÉRANCE ET RÉUSSITE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Le volet 1 de l'enveloppe budgétaire 2.1.28 *Accès aux études universitaires, persévérance et réussite des étudiantes et étudiants* était réparti en trois sous-volets distincts. Le tableau suivant présente les projets et dépenses financés par cette enveloppe en fonction des sous-volets, ainsi que les engagements à venir.

TABLEAU 8. PROJETS ET DÉPENSES ASSOCIÉS À L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE 2.1.28

Projets	Description des projets et des dépenses	Montants dépensés	Montants engagés
Sous-volet 1			
Mise en place du BIRÉ	Créé en janvier 2021, le BIRÉ a pour mission de soutenir la population étudiante dans la réalisation de son projet d'études, ainsi que de mobiliser et d'accompagner la communauté universitaire dans l'instauration d'une culture d'inclusion célébrant la diversité étudiante avec respect et ouverture. Il met en œuvre un accès à l'éducation en toute équité et égalité des chances, et sans discrimination. Afin d'appuyer sa mise en place et d'accélérer son positionnement auprès des étudiantes et étudiants, deux postes ont été financés à même l'enveloppe 2.1.28 : agente ou agent d'information et travailleuse sociale ou travailleur social.	165 375 \$	34 265 \$
Ajout d'une ressource professionnelle contractuelle en développement organisationnel, spécialisée en santé psychologique	Une ressource professionnelle contractuelle en développement organisationnel, spécialisée en santé psychologique, a été embauchée par le Service du développement organisationnel pour outiller le personnel (notamment le corps enseignant) à reconnaître les problèmes de santé mentale, et ce, tant chez les étudiantes et étudiants que chez le personnel. Cette ressource a également mis en place des services spécialisés pour accompagner le personnel de l'UQAM dans son retour sur les lieux de travail.	122 902 \$	

Projets	Description des projets et des dépenses	Montants dépensés	Montants engagés
Ajout de ressources au Carrefour technopédagogique pour le personnel enseignant et les auxiliaires d'enseignement	Plusieurs ressources supplémentaires professionnelles et techniques ont été embauchées afin d'accompagner le corps professoral en contexte d'enseignement à distance. Le Carrefour technopédagogique a développé plusieurs outils et formations pour appuyer le développement des compétences en pédagogie et technopédagogie universitaires. Pour soutenir les activités du Carrefour technopédagogique, le SAV a notamment embauché : • Un agent d'information; • Trois conseillères et conseillers technopédagogiques.	241 171 \$	58 829 \$
Mise sur pied d'une brigade d'alphabétisation numérique	Une brigade d'alphabétisation numérique a été créée par le SAV pour accompagner et aider les étudiantes et étudiants à utiliser les divers outils numériques ainsi que les ENA. Un chargé de projet technopédagogique a été embauché pour développer le projet de brigade d'alphabétisation numérique et encadrer les étudiantes et étudiants offrant des services de soutien en ligne. De plus, un contrat a été offert à un bibliothécaire pour la rédaction des divers contenus. Il faut souligner le déploiement de la plateforme web de la brigade qui a eu lieu au début de la session d'automne 2021 et continuera à être alimenté en contenus par la brigade (numerique.uqam.ca). Un service de soutien technique par clavardage est offert aux étudiantes et étudiants du lundi au vendredi, de 9 h à 22 h.	134 433 \$	65 567 \$
Sous-volet 2			
Ajout de ressources techniques et professionnelles pour accompagner le corps professoral dans la prestation de l'enseignement à distance	Afin de soutenir et de déployer l'enseignement à distance en 2020-2021 et 2021-2022, le SAV a dû embaucher plusieurs techniciennes et techniciens en audiovisuel et en intégration multimédia, ainsi que des chargées et chargés de projets technopédagogiques. Ces ressources professionnelles et techniques ont accompagné le corps professoral dans l'adaptation de son offre de cours et assuré un service de dépannage. Cette équipe accompagnait également le corps professoral dans la création de contenus adaptés à l'enseignement à distance.	820 362 \$	363 627 \$
Ajout de ressources pour accompagner le personnel enseignant dans la prestation des cours à distance de type atelier ou technique	Des auxiliaires d'enseignement ont été embauchés pour accompagner le corps professoral offrant des cours à distance de type atelier ou technique, qui requéraient un soutien additionnel.	35 932 \$	
Amélioration et optimisation des outils numériques et des ENA	Afin de soutenir l'enseignement à distance, plusieurs ressources professionnelles internes et externes ont été mobilisées pour bonifier les ressources informatiques déjà disponibles : Une ressource professionnelle a été embauchée pour optimiser la plateforme Moodle, et un rédacteur a été embauché pour bonifier la documentation sur la plateforme d'apprentissage; Une firme de consultation externe a été mandatée pour accélérer la mise en place de l'infonuagique; Des techniciennes, techniciens, étudiantes et étudiants ont été embauchés pour assurer le soutien technique par clavardage auprès de la communauté étudiante. Ce soutien en ligne continuera à être offert en 2021-2022.	249 852 \$	150 148 \$

Projets	Description des projets et des dépenses	Montants dépensés	Montants engagés
Amélioration de l'information disponible sur l'accès aux ressources numériques et documentaires	Afin de favoriser la réussite des étudiantes et étudiants ainsi que l'accès aux ressources documentaires à distance, le Service des bibliothèques a embauché deux ressources professionnelles pour développer une trousse d'outils et des gabarits pour la création de capsules d'information et d'autres supports de diffusion, et pour améliorer l'indexation des documents afin d'en faciliter le repérage.	109 831 \$	
Sous-volet 3			
Élaboration et déploiement du projet Résilience visant à faire de la prévention en santé mentale	Afin de réduire la détresse psychologique vécue par les étudiantes et étudiants, les Services à la vie étudiante ont développé et déployé le projet Résilience. Ce dernier consistait en six semaines thématiques sur la santé mentale et a requis : • L'embauche d'une psychologue pour élaborer le projet; • L'embauche d'étudiantes et étudiants de cycles supérieurs pour offrir des ateliers; • L'ajout d'une journée de travail d'une technicienne en communication afin de coordonner les actions inhérentes au projet.	33 162 \$	
Ajout de ressources supplémentaires pour répondre aux demandes de consultation et faire de l'intervention auprès des étudiantes et étudiants	L'ajout de ressources supplémentaires pour répondre aux demandes de consultation s'est détaillé ainsi : • Embauche de trois ressources en soutien psychologique; • Ajout d'une journée au contrat d'un travailleur social; • Contrat octroyé à une firme externe, Morneau Shepell, afin d'assurer un soutien d'urgence aux étudiantes et étudiants pendant le congé des fêtes.	202 378 \$	146 610 \$
Réalisation d'une capsule sur la prévention en santé mentale	Les Services à la vie étudiante ont développé du matériel de prévention consacré à la communauté étudiante, dont une capsule vidéo qui a nécessité les ressources suivantes : • Mandat octroyé à la firme externe Théâtre à la Carte pour la réalisation de la capsule; • Rémunération des étudiantes et étudiants qui ont agi à titre de figurants dans la capsule.	49 356 \$	
Total		2 164 754 \$	819 046 \$
Total global		2 983 800 \$	

VOLET 2

DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PARCOURS DE FORMATION ET DE NOUVELLES FORMULES PÉDAGOGIQUES

Le second volet de cette enveloppe budgétaire vise à permettre aux universités de contribuer à atténuer la rareté de main-d'œuvre en proposant aux étudiantes et étudiants des formules innovantes de formation, notamment en tenant compte des contraintes de distanciation sociale liées à la COVID-19. L'UQAM a obtenu une enveloppe budgétaire de **608 900 \$** dans ce volet.

Afin de se voir octroyer la somme associée au second volet, les établissements universitaires devaient soumettre au MES des projets cadrant avec les objectifs de l'enveloppe pour approbation. Comme exigé, l'UQAM a transmis le formulaire présentant l'utilisation détaillée des sommes au 26 octobre 2020 et a obtenu un retour de la Direction de l'enseignement et de la recherche universitaires le 14 mai 2021 lui confirmant l'admissibilité des projets soumis. Ces derniers sont actuellement dans les premières phases de leur réalisation : arrivée d'une ressource professionnelle pour structurer le premier projet et affichage de postes d'agentes et agents de recherche et de planification en cours pour les deux autres.

L'UQAM a déterminé trois projets à réaliser dans le cadre de cette subvention :

- 1) Déploiement de formations visant des professions en pénurie de main-d'œuvre en région métropolitaine;
- 2) Création de programmes dans des professions en pénurie de main-d'œuvre;
- 3) Développement de créneaux interdisciplinaires visant des professions en pénurie de main-d'œuvre.

L'état d'avancement de chacun des projets est détaillé ci-après.

PROJET 1

DÉPLOIEMENT DE FORMATIONS VISANT DES PROFESSIONS EN PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE EN RÉGION MÉTROPOLITAINE

Description

Le projet consiste à étendre l'offre de formations existantes à l'UQAM, soit en ouvrant de nouvelles cohortes de programmes contingentés, soit en modifiant les modalités d'enseignement de certains programmes en région métropolitaine afin de permettre à plus d'étudiantes et étudiants d'y avoir accès.

État d'avancement

Une ressource professionnelle a été embauchée au début du mois de septembre 2021 afin de prendre en charge ce projet. Dans un premier temps, elle devra déterminer le mandat confié à la firme externe qui sera responsable d'effectuer l'analyse de l'adéquation entre les programmes de l'UQAM visant des professions en pénurie et les besoins de main-d'œuvre des secteurs métropolitains (Laval, Rive-Nord et Rive-Sud) non desservis par ces formations.

L'objectif est d'analyser et d'établir les besoins de formations et les modalités d'enseignement répondant aux besoins des clientèles visées. Elle devra ensuite évaluer les ressources supplémentaires à embaucher (personne chargée de formation pratique, agente ou agent de recherche, etc.) afin d'accompagner les équipes de programmes et permettre le déploiement des formations. Ainsi, le projet, tel que soumis au MES, sera réalisé dans son intégralité.

Montant budgété: 215 000\$

Montant engagé: 110 000\$

Engagements à venir: 50 000\$ en consultation externe

55 000\$ pour autres ressources professionnelles

(personne chargée de formation, agente ou agent de recherche, etc.)

PROJET 2

CRÉATION DE PROGRAMMES DANS DES PROFESSIONS EN PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

Description

L'UQAM a sélectionné des projets de programmes actuellement en développement afin d'en accélérer le déploiement. Ils possèdent les caractéristiques suivantes :

- Domaines en pénurie de main-d'œuvre;
- Programmes de courte durée (à l'exception de celui en ostéopathie);
- Programmes permettant l'acquisition de compétences pratiques et professionnelles.

Ces programmes de courte durée visent des professions en pénurie et permettront aux diplômées et diplômés d'intégrer rapidement le marché du travail. Incluant une spécialisation complémentaire à une formation initiale, ils offrent aussi la possibilité à des diplômées et diplômés dans des formations proches parentes de domaines en pénurie d'y travailler.

Par exemple, des diplômées et diplômés en arts visuels et médiatiques pourront s'inscrire dans le programme court ou dans le DESS en communication marketing et créativité publicitaire, et ainsi travailler comme publiciste ou spécialiste en marketing.

TABLEAU 9. PROFESSIONS EN PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE ET PROGRAMMES D'ÉTUDES EN DÉVELOPPEMENT

Professions en pénurie	Programmes d'études en développement (titres provisoires)
Ressources humaines et psychologues	Programme court de 2 ^e cycle – facteur humain de la consommation et des services
	Programme court de 2 ^e cycle – facteur humain de la santé et des bio-industries
	Programme court de 2 ^e cycle – facteur humain des technologies
	DESS en psychologie du facteur humain
Psychologues	Programme court de 2 ^e cycle spécialisé en supervision clinique en psychothérapie
Analystes, consultantes et consultants en informatique, gestionnaires en systèmes informatiques	Certificat en communication numérique et en intelligence artificielle
	Programme court de 2 ^e cycle en intelligence artificielle
Professionnelles et professionnels en publicité, en marketing et en relations publiques	Programme court de 2 ^e cycle en communication marketing et créativité publicitaire
	DESS en communication marketing et créativité publicitaire
	Programme court de 2 ^e cycle en relations publiques (ou en communication publique)
Analystes financières et financiers	Programme court de 2 ^e cycle en technologie financière (entièrement à distance)
	Programme court de 2 ^e cycle en intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans l'évaluation des investissements
	Programme court de 2 ^e cycle en gouvernance et contrôle de risques
	DESS en gouvernance, contrôle de risques et prévention de fraudes
Praticiennes et praticiens en soins de santé primaire	Projet de programme en ostéopathie
	Programme court en gérontologie sociale

État d'avancement

La création du programme court de deuxième cycle en intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans l'évaluation des investissements a été approuvée lors du CA du 25 février 2021 (résolution 2021-A-18610) avec une ouverture à l'automne 2021. Le DESS en gouvernance, contrôle de risques et prévention de fraudes ainsi que le programme court de deuxième cycle en gouvernance et contrôle de risques sont en processus d'élaboration et seront présentés à la Commission des études pour approbation au courant du trimestre d'automne 2021.

À la suite du désistement d'un partenaire, le projet de développement d'un programme en ostéopathie a été retardé. Dans l'attente d'un nouveau partenaire, le montant budgété pour son développement sera réalloué au poste d'agente ou agent de recherche et de planification. Ainsi, deux **contrats** d'agentes et agents de recherche et de planification assignés à ce projet seront comblés d'ici la mi-novembre afin d'accompagner les équipes de programmes dans les nombreuses étapes menant à la création de nouveaux programmes.

Montants budgétés: 230 000\$

Engagements à venir: 220 000\$, représentant deux ressources professionnelles sous contrat pour une année, ainsi que les avantages sociaux

PROJET 3

DÉVELOPPEMENT DE CRÉNEAUX INTERDISCIPLINAIRES VISANT DES PROFESSIONS EN PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

Description

Considérant la complexité des problèmes sociétaux actuels et la nécessité pour le Québec de former des citoyennes et citoyens polyvalents, capables de maîtriser un vaste éventail de théories, méthodes et pratiques pour aborder des problèmes complexes, développer des solutions concrètes et collaborer dans des équipes de spécialistes provenant de divers horizons, il semble nécessaire de développer des créneaux interdisciplinaires novateurs. Ces derniers représentent une contribution commune de différentes disciplines pour répondre à un besoin d'expertise, notamment dans des domaines en pénurie de main-d'œuvre.

Ces expertises seront, entre autres, développées sous la forme de concentrations interdisciplinaires pouvant être intégrées à des maîtrises issues de différents domaines. Cette manière de procéder permet d'arrimer de nouvelles formations courtes à celles existantes et d'accélérer l'intégration des connaissances et des compétences dans différents domaines du savoir.

État d'avancement

Une ressource professionnelle est en voie d'être embauchée pour établir le plan de travail et structurer le projet. Elle assistera les développeuses et développeurs de créneaux, notamment en leur allouant les ressources financières additionnelles requises pour la réalisation des projets (auxiliaires de recherche, etc.), en plus d'assister à la recherche et la rédaction.

Montant budgété: 172 000\$

Engagements à venir: 110 000\$ pour le poste d'agente ou agent de recherche et de planification pour une année

62 000\$ en appui financier aux programmes à déterminer

3.7 Créneaux d'expertise – Attirer les étudiants internationaux dans les programmes de 2^e cycle en génie et les retenir (Règle budgétaire 2.1.31.3)

Les montants alloués par l'entremise de cette subvention permettent aux établissements, notamment, de mettre en place des mécanismes visant l'amélioration des formations dans les domaines du génie et de l'informatique, de créer des conditions propices à la persévérance et à la réussite dans ces formations ainsi que de bonifier les services d'accompagnement destinés aux étudiantes et étudiants qui y sont inscrits. Il s'agit d'inciter davantage d'étudiantes et étudiants à entreprendre un parcours de formation dans l'un ou l'autre de ces domaines, à persévérer dans leurs études et à les réussir.

Le montant alloué à l'UQAM dans le cadre du volet 2 de la subvention *Créneaux d'expertise* est de 199 800 \$. Ce montant a été réparti entre les deux départements offrant les programmes dans les domaines de l'informatique et des technologies de l'information afin qu'ils réalisent des projets cadrant dans les objectifs de l'enveloppe. Les projets, présentés dans le tableau suivant, ont commencé en 2020-2021 et se termineront en 2021-2022.

TABEAU 10. LISTE DES PROJETS FINANCÉS AVEC L'ENVELOPPE 2.1.31

Projets et volets de l'enveloppe budgétaire	Descriptions	Montants alloués aux projets
Projets réalisés au Département d'informatique		
Offre de bourses de stages dans des milieux ne se qualifiant pas dans les autres programmes en place (Mitacs, CRSNG) – volet 1	L'objectif de cette nouvelle bourse est d'offrir des stages dans des milieux qui ne se qualifient pas pour les programmes du CRSNG (Alliance) ou de Mitacs (Accélération). Plusieurs petites et moyennes entreprises utilisent des logiciels libres pour fonctionner, mais ont rarement la capacité financière d'amener ces logiciels à remplir entièrement leurs besoins ou de les améliorer. Elles pourraient bénéficier de cette main-d'œuvre qualifiée pour des avancées et innovations dans ces logiciels, pour ainsi rester plus compétitives.	67 500 \$
Appui financier pour les stages des étudiantes et étudiants de cycles supérieurs en informatique – volet 1	Il s'agit de permettre aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs de réaliser un stage en entreprise pour mieux arrimer leurs activités universitaires avec les besoins du marché du travail. Ceci permettra un transfert de connaissances vers l'entreprise, développera les collaborations entre les industries et les laboratoires au Département d'informatique, et intégrera des problématiques du monde industriel dans les projets de recherche réalisés par les étudiantes et étudiants. L'objectif est de développer des partenariats avec des entreprises et des organisations dans des secteurs émergents, à haut potentiel, qui ne participent pas encore aux programmes Mitacs, par manque de temps ou de ressources.	15 000 \$

Projets et volets de l'enveloppe budgétaire	Descriptions	Montants alloués aux projets
Bonification de l'offre de monitorat aux étudiantes et étudiants des programmes en informatique – volet 3	Le monitorat de programme en informatique offre une aide générale aux étudiantes et étudiants (info.uqam.ca/aide). Le service a été bonifié durant les sessions d'automne 2020 et d'hiver, dans le contexte de la COVID-19. Ce service est très utilisé et a été fort apprécié par les étudiantes et étudiants. Durant la session d'hiver 2021, il y a eu 204 interventions par l'équipe de monitrices et moniteurs de programmes (données recueillies au 27 avril). La bonification de l'offre de monitorat permettra de soutenir un plus grand nombre d'étudiantes et étudiants.	5 000 \$
Bonification de l'offre de bourses d'excellence et de recrutement visant particulièrement les étudiantes et étudiants internationaux – volet 3	L'offre de bourses de recrutement au 2^e cycle et d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour les étudiantes et étudiants internationaux sera bonifiée. Le financement sera offert dès la demande d'admission. Des bourses de réussite et de persévérance au 3^e cycle pour soutenir la réussite et favoriser la diplomation seront également mises en place.	39 500 \$ • 34 500 \$ pour les programmes de type recherche • 5 000 \$ pour les programmes de type professionnel
Projets réalisés au Département d'analytique, opérations et technologies de l'information		
Mise en place d'un cheminement coopératif à la maîtrise en technologies de l'information – volet 2	Le projet s'inscrit directement comme une solution à la problématique d'atténuation de la rareté de la main-d'œuvre, car il permettra aux étudiantes et étudiants de la maîtrise en technologies de l'information d'aller chercher une spécialisation, actuellement limitée au baccalauréat. L'expérience en stage viendra bonifier le curriculum des étudiantes et étudiants, tout en leur permettant d'explorer différents profils d'emplois. Le projet aura également une incidence indirecte sur l'attraction des étudiantes et étudiants internationaux (volet 3), car l'ajout d'étudiantes et étudiants au profil coopératif contribuera à bonifier l'offre de cours de jour à la maîtrise en technologies de l'information. Ainsi, nous pourrions redémarrer un projet de double diplomation avec l'Université de Montpellier que nous avons mis sur la glace justement à cause du manque d'offre de cours de jour. Le montant alloué permettra de mettre en place le programme pour atteindre l'autosuffisance financière. En nous basant sur ce qui se fait à la maîtrise en gestion de projet, cela nécessitera l'ajout d'une ressource professionnelle à mi-temps pour gérer la structure de stage (environ 60 000 \$/an), et le solde des fonds (environ 10 000 \$) servirait au développement du projet.	72 800 \$

3.8 Bourses pour la persévérance des étudiants éprouvant des difficultés académiques dans le contexte de la crise sanitaire (Règle budgétaire 2.1.33)

Le 24 février dernier, le Gouvernement du Québec annonçait un investissement de 4,9 millions de dollars pour des bourses à la persévérance en enseignement supérieur. De cette somme, l'UQAM a obtenu une enveloppe budgétaire de 265 200 \$ afin d'attribuer des bourses pour la persévérance à des étudiantes et étudiants répondant aux critères établis dans les règles budgétaires. Les bourses de 1 200 \$ devaient être réparties en deux versements de 600 \$.

En plus des critères d'admissibilité établis par le MES, l'UQAM a décidé de cibler les étudiantes et étudiants ayant commencé leur parcours universitaire au trimestre d'automne 2020, après avoir terminé leurs études collégiales à distance durant l'année 2019-2020. Ces étudiantes et étudiants ont également commencé leurs études universitaires sans pour la plupart n'avoir jamais mis les pieds sur le campus. Comme ces personnes en sont au début de leurs études, elles semblaient plus à risque de ne pas persévérer et terminer leur programme.

L'attribution des bourses a été faite à la mi-juillet, en cohérence avec le calendrier universitaire et les exigences relatives à la remise des notes. Il était nécessaire que les résultats de l'ensemble des cours du trimestre d'hiver soient enregistrés aux dossiers étudiants pour procéder à l'attribution des bourses sur la base de critères objectifs. Les étudiantes et étudiants ayant des moyennes suffisamment élevées pour avoir réussi 80 % de leurs cours, mais déterminés comme à risque de persévérer dans leurs études, ont été sélectionnés sur dossier.

Le 19 août 2021, 225 bourses de 600 \$ ont été octroyées aux étudiantes et étudiants répondant aux critères d'admissibilité, pour un montant total de 135 000 \$. Le deuxième versement étant conditionnel à la réinscription au programme d'études au trimestre d'été ou d'automne 2021, les vérifications des dossiers académiques ont été effectuées durant la semaine du 20 septembre 2021 (soit une semaine après la date limite des annulations avec remboursement).

TABLEAU 11. PRÉSENTATION DE LA DISTRIBUTION DES BOURSES POUR LA PERSÉVÉRANCE ET MOMENTS DU VERSEMENT

Versements	Nombre d'étudiantes et étudiants	Montants en bourses	Montants totaux versés en bourses	Dates d'octroi
1 ^{er}	225	600 \$	135 000 \$	19 août 2021
2 ^e	200	600 \$	120 000 \$	21 octobre 2021
			255 000 \$	

Ainsi, 200 étudiantes et étudiants ont reçu les deux versements de la bourse pour la persévérance (1 200 \$), alors que 25 étudiantes et étudiants n'en ont reçu qu'un seul (600 \$).



Rapport sur les perspectives de développement de l'Université du Québec à Montréal

Présenté au ministère de l'Enseignement supérieur (MES),
en vertu de la Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire

Octobre 2021

Mise en contexte

Le précédent plan stratégique de l'UQAM étant arrivé à terme en 2019, la Direction de l'Université, en collaboration avec ses sept facultés et école, a procédé à un bilan quinquennal, à la formulation de nouvelles orientations, à une consultation de la communauté sur ces dernières, à l'analyse des avis reçus et à leur consolidation pour concevoir le Plan stratégique 2021-2024.

Ce plan, qui a obtenu un avis favorable unanime de la Commission des études et du Conseil d'administration (CA) de l'Université, guidera la prise de décisions et stimulera la réalisation de projets qui seront en adéquation avec les aspirations de la communauté.

Plan stratégique 2015-2019

Rappelons que le Plan stratégique 2015-2019 a donné lieu à des bilans présentés annuellement au CA de l'Université sous forme d'un tableau de bord institutionnel (TBI). Le TBI déposé au CA le 18 février 2020 a été l'occasion d'établir le bilan d'application du Plan stratégique 2015-2019 sur quatre années académiques et de faire un suivi de l'atteinte des cibles fixées en 2015.

La préparation de ce bilan a permis d'évaluer le chemin parcouru, mais surtout de déterminer de nouvelles orientations pour répondre aux défis auxquels l'Université est confrontée. Celles-ci devaient être soumises pour consultation à la communauté au printemps 2020, mais la pandémie de COVID-19 a freiné ces démarches. En effet, il apparaissait prématuré en 2020 de recueillir des avis et de fixer les balises du nouveau plan stratégique étant donné l'incertitude engendrée par la crise sanitaire.

Ainsi, en attendant la reprise des consultations, l'Université a continué de s'appuyer sur les orientations du Plan stratégique 2015-2019. Un bilan mis à jour de ce dernier, couvrant cette fois cinq années académiques, a été déposé au CA de l'Université le 17 juin 2021.

Vers le Plan stratégique 2021-2024

La consultation sur les orientations s'est déroulée de janvier à avril 2021. Les membres de la communauté et les services impliqués ont été invités à commenter un canevas de plan stratégique constitué de quatre orientations, déclinées en 10 axes d'intervention. Les répondantes et répondants individuels, ainsi que plusieurs unités administratives et académiques, ont exprimé des recommandations, proposé des reformulations, souligné des omissions et suggéré des retraits d'orientations et d'axes d'intervention. Ces personnes étaient aussi invitées à soumettre des objectifs prioritaires.

Les commentaires ont fait l'objet d'une analyse de données à l'aide des logiciels appropriés. Prenant appui sur la synthèse des résultats de la consultation, le Rectorat et les Services de développement et de soutien académiques de l'Université ont procédé à la réorganisation des quatre orientations, à la reformulation des axes et à l'ajout d'objectifs.

Choix stratégiques

Le Plan stratégique 2021-2024 se décline en quatre orientations, subdivisées en axes d'intervention et objectifs précis. Voici un résumé des enjeux ayant mené au choix des quatre orientations priorisées par l'Université.

Orientation 1 : Pour une UQAM innovante

Parfaire les pratiques de l'Université dans sa mission de formation et de recherche de façon visionnaire et audacieuse, à travers le prisme de la transversalité.

Par cette orientation, l'UQAM entend déployer des stratégies lui permettant de continuer à assurer sa mission fondamentale d'enseignement, de recherche et de services aux collectivités dans un environnement mouvant et incertain.

Au sortir d'une situation sanitaire historique qui a bouleversé profondément les personnes et les sociétés, et au cœur d'une crise environnementale qui appelle des mutations économiques et sociales sans précédent, l'UQAM doit évoluer dans un contexte marqué par des transformations de tous ordres qui touchent l'évolution et le développement de ses activités.

Si certaines des dynamiques à l'œuvre sont susceptibles d'entraver la capacité de l'Université de mener à bien sa mission, elles doivent devenir des occasions d'enrichissement, d'amélioration, de redéploiement, de dépassement. Dans le respect de ses valeurs fondamentales, l'Université prend acte des mouvements en cours et s'engage activement dans la recherche de solutions novatrices, aptes à lui permettre de mieux soutenir la recherche, de veiller à l'amélioration et à l'adéquation des programmes d'études avec les besoins des milieux et de développer de nouveaux partenariats répondant aux besoins des collectivités.

Orientation 2 : Pour une UQAM accueillante

Offrir une expérience académique et professionnelle d'exception dans un environnement humain et valorisant pour la communauté.

Par cette orientation, l'UQAM place le développement humain et professionnel de sa communauté au cœur de ses priorités. Témoignant de ses valeurs fondamentales d'accessibilité et de valorisation en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, elle met tout en œuvre pour offrir un milieu d'étude et de travail sain, enrichissant, sécuritaire et respectueux des personnes.

Les profils des étudiantes et étudiants sont variés, et les travailleuses et travailleurs demandent des formations en adéquation avec leurs besoins professionnels et adaptées à leurs réalités personnelles, et ce, à toutes les étapes de leur carrière. Les milieux de travail se transforment à grande vitesse depuis le début de la pandémie, et les employeurs doivent faire preuve de souplesse et d'inventivité pour recruter les meilleurs candidats et candidates, notamment dans les secteurs où il y a une pénurie de main-d'œuvre.

L'UQAM entend favoriser l'ouverture et l'accompagnement des membres de sa communauté, comme elle l'a toujours fait. Plus précisément, elle favorisera l'accessibilité des services et les relations de proximité entre les personnes, dans le respect de la diversité des idées, afin que toutes et tous se sentent convenablement soutenus dans l'atteinte de leurs objectifs académiques ou professionnels.

Orientation 3 : Pour une UQAM responsable

Optimiser l'efficience organisationnelle par une gestion rigoureuse et transparente, et consolider le positionnement écoresponsable de l'Université.

Cette orientation concerne la gestion saine des finances de l'Université ainsi que sa responsabilité environnementale.

La complexité des structures et des processus administratifs ainsi que le travail en silos sont des défis auxquels l'Université doit faire face, tout comme nombre d'administrations publiques, afin de gérer de façon efficace ses ressources – trop souvent insuffisantes. La gestion universitaire demande également une grande transparence et une écoute de la communauté, de même qu'une rigueur exemplaire dans la reddition de compte.

En tant que partie prenante d'une société plus équitable et verte, l'UQAM est déterminée à poursuivre ses efforts afin de devenir un établissement plus vert et, par ses expertises de formation et de recherche, un moteur de la transition écologique dans les collectivités.

Orientation 4 : Pour une UQAM rayonnante

Promouvoir le caractère unique de l'Université et mettre en valeur sa richesse par le développement de partenariats aux échelles locale, nationale et internationale.

L'UQAM souffre bien injustement d'un déficit d'image et de critiques parfois virulentes qui révèlent trop souvent une méconnaissance profonde de l'établissement, de ses forces, de ses atouts et de ses contributions.

Pour être reconnue à sa juste valeur, l'UQAM doit décupler ses efforts de communication et miser sur ce qui fait sa spécificité : son caractère audacieux, avant-gardiste, inclusif et engagé dans le développement des collectivités. Elle doit également étendre ses champs d'intervention par des partenariats structurants lui permettant d'augmenter l'incidence de son apport au développement scientifique, social, économique et culturel de la société.

Pour faire face à la diminution des effectifs étudiants, qui se poursuivront vraisemblablement jusqu'en 2025, l'UQAM veut accroître son attrait aux échelles locale, nationale et internationale, et susciter un engouement renouvelé pour ses activités, notamment pour ses formations créditées et sa fondation.

Indicateurs et cibles

La Direction de l'Université a amorcé avec les vice-rectorats une mise à jour concernant l'identification d'indicateurs et de cibles.

En effet, les indicateurs choisis dans le Plan stratégique 2015-2019 laissaient plusieurs zones d'ombre qui rendaient complexe le suivi des objectifs. Certains indicateurs étaient manifestement manquants, d'autres étaient difficiles à colliger, ne permettaient pas de mesurer avec précision les objectifs pour lesquels ils avaient été sélectionnés ou détournaient indûment l'attention vers des aspects d'importance moindre.

Si les indicateurs concernant les éléments quantitatifs peuvent être facilement déterminés, la nature qualitative des activités d'enseignement et de formation d'un établissement d'enseignement supérieur tel que l'UQAM est parfois plus difficilement identifiable. C'est pourquoi la direction entend prendre le temps nécessaire pour établir les indicateurs qui permettront d'assurer au mieux le suivi du Plan stratégique 2021-2024. Ces indicateurs et les cibles figureront dans le prochain TBI qui sera déposé au CA dans les mois à venir.

Mécanismes de suivi

À titre de rappel, voici le cycle de planification et de reddition de compte observé à l'Université :

- Élaboration pendant l'été des plans d'action par le Rectorat, le Secrétariat général, les vice-rectorats, les facultés et l'École des sciences de la gestion;
- Production au printemps suivant des bilans des plans d'action;
- Dépôt chaque automne d'un TBI au CA par le Rectorat, synthétisant les bilans et les plans d'action;
- Reddition de compte au MES chaque année au 31 octobre, conformément à la loi 95.

Par ailleurs, à la fin de l'exercice de trois ans, le TBI comportera une analyse triennale des indicateurs du plan stratégique et des réalisations de l'Université, permettant d'ouvrir la réflexion vers la préparation d'un prochain cycle de planification.

À toutes les étapes de mise en œuvre du plan, l'Université pourra compter sur l'ensemble de ses facultés et de ses services administratifs pour identifier de nouveaux enjeux et faire converger les idées. Également, le suivi du plan sera assuré par une veille pour évaluer de manière continue le degré d'atteinte des objectifs et la pertinence d'y apporter des ajustements en fonction de l'évolution des environnements interne et externe.

4 Annexe – Grilles d'indicateurs

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)

Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)															
	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021*		
Étudiant															
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) total	EEETP	24,728.79	25,976.50	27,095.54	26,522.71	28,428.55	29,078.94	28,352.73	27,899.39	27,129.94	26,263.43	24,645.07	25,260.31	EEETP 2020-2021: Données définitives provenant du système PRISME (UQ)
2	EEETP au 1er cycle	EEETP	21,344.07	22,430.60	23,262.47	22,734.77	24,401.00	24,892.80	24,180.63	23,786.47	22,947.97	22,106.37	20,685.23	21,068.33	
3	EEETP au 2e cycle	EEETP	2,517.68	2,695.20	2,959.88	2,913.69	3,141.28	3,281.44	3,229.12	3,129.54	3,097.41	3,064.85	2,876.52	3,026.23	
4	EEETP au 3e cycle	EEETP	867.04	850.70	873.19	874.25	886.27	904.70	942.98	983.38	1,084.56	1,092.21	1,083.31	1,165.74	
5	Effectif étudiant total	n	37,611	39,004	40,246	40,005	41,661	42,624	41,764	41,223	40,219	39,318	37,541	38,023	
6	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	18,054	18,788	19,624	19,790	20,575	21,326	20,823	20,604	19,958	19,330	18,203	17,883	
7	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	12,867	13,283	13,258	12,712	13,359	13,342	12,823	12,580	12,173	11,949	11,264	11,519	
8	Effectif étudiant au 1er cycle	%	82.21%	82.22%	81.70%	81.24%	81.45%	81.33%	80.56%	80.50%	79.89%	79.55%	78.49%	77.33%	
9	Effectif étudiant au 2e cycle	n	5,133	5,342	5,756	5,882	6,066	6,368	6,476	6,363	6,294	6,229	6,250	6,694	
10	Effectif étudiant au 2e cycle	%	13.65%	13.70%	14.30%	14.70%	14.56%	14.94%	15.51%	15.44%	15.65%	15.84%	16.65%	17.61%	
11	Effectif étudiant au 3e cycle	n	1,557	1,591	1,608	1,621	1,661	1,588	1,642	1,676	1,794	1,810	1,824	1,927	
12	Effectif étudiant au 3e cycle	%	4.14%	4.08%	4.00%	4.05%	3.99%	3.73%	3.93%	4.07%	4.46%	4.60%	4.86%	5.07%	
13	Effectif étudiant internationaux	n	2,473	2,403	2,744	3,051	3,165	3,540	3,659	3,521	3,687	3,861	4,138	3,464	
14	Effectif étudiant internationaux	%	6.58%	6.16%	6.82%	7.63%	7.60%	8.31%	8.76%	8.54%	9.17%	9.82%	11.02%	9.11%	
15	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	146	157	208	160	227	202	154	205	229	157	138	6	
16	Stagiaires postdoctoraux	n	150	140	151	176	191	164	164	148	68	100	100	121	
17	Résidents en médecine	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Enseignants-chercheurs															
18	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	n.d.	n.d.	n.d.	81	61	60	38	51	45	45	60	37	Trimestre d'automne seulement.
19	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	34	29	31	23	22	24	19	35	18	
20	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	47	32	29	15	29	21	26	25	19	
Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de															
21	l'année universitaire	n	n.d.	n.d.	n.d.	1,027	1,001	1,057	1,040	1,024	1,034	1,044	1,051	1,048	
22	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	608	589	608	598	582	585	576	574	571	
23	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	422	416	451	446	446	452	470	477	477	
24	Nombre de chargés de cours de l'année universitaire	n	n.d.	n.d.	n.d.	1,909	1,847	1,866	1,845	1,828	1,783	1,780	1,759	1,658	
25	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1,042	1,017	1,013	994	968	931	931	927	869	
26	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	867	830	853	851	860	852	849	832	787	
27	Nombre moyen de cours par professeur	n	n.d.	n.d.	n.d.	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	
28	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	n.d.	n.d.	n.d.	1.0	1.0	1.1	1.1	1.1	1.1	1.0	1.0	1.0	
29	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n	n.d.	n.d.	n.d.	31.6	33.9	32.8	32.4	32.4	31.1	30.0	28.0	28.1	
30	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	n.d.	n.d.	n.d.	7.3	7.7	7.5	7.8	7.9	7.8	7.7	7.7	8.2	
31	Ratio EETP / professeur	EETP/n	n	n.d.	n.d.	25.8	28.4	27.5	27.3	27.2	26.2	25.2	23.4	24.1	
32	Cours donnés par les professeurs	%	n.d.	n.d.	n.d.	45.0%	43.6%	42.6%	43.3%	43.3%	44.9%	45.3%	45.8%	48.0%	
33	Cours donnés par les chargés de cours	%	n.d.	n.d.	n.d.	53.1%	54.7%	56.0%	55.1%	55.2%	53.7%	53.2%	52.6%	50.6%	
34	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%	n.d.	n.d.	n.d.	1.9%	1.6%	1.4%	1.6%	1.6%	1.4%	1.6%	1.6%	1.4%	
Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)															
	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021P		
Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire															
35	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	606	585	606	595	579	582	574	571		
36	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0		
37	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	99	99	99	97	91	85	89	90		
38	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	64	60	62	62	60	58	60	59		
39	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	38	39	41	41	36	35	35	34		
40	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	19	20	22	22	21	20	22	20		
41	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	210	205	212	206	209	213	207	203		
42	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	39	34	37	35	33	37	37	38		
43	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	16	13	14	15	14	14	15	15		
44	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	121	115	119	117	114	120	109	115		
45	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	1	0	0	0		
46	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	421	416	451	445	445	452	470	477		
47	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0		
48	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	32	29	29	27	26	23	24	28		
49	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	23	23	22	23	21	22	21	21		
50	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	54	52	57	51	56	54	53	51		
51	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	25	24	23	25	23	22	24	22		
52	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	148	151	157	151	153	155	161	160		
53	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	58	59	66	70	71	77	78	85		
54	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	13	13	16	15	9	12	11	11		
55	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	68	65	81	82	86	86	97	98		
56	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	1	0	1	1	0		
57	Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	1,027	1,001	1,057	1,040	1,024	1,034	1,044	1,051		1,048
58	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
59	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	131	128	128	124	117	108	113	118	118	
60	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	87	83	84	85	81	80	81	80	80	
61	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	92	91	98	92	92	89	88	85	81	
62	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	44	44	45	47	44	42	46	42	42	
63	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	358	356	369	357	362	368	368	363	367	
64	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	97	93	103	105	104	114	115	123	118	
65	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	29	26	30	30	23	26	26	26	25	
66	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	189	180	200	199	200	206	206	213	216	
67	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	1	1	1	1	1	1	

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

INDICATEURS - EFFECTIFS ETUDIANTS ET ENSEIGNANTS													
		Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, durant l'année universitaire)											
	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021P
Chargés de cours selon le secteur disciplinaire prépondérant													
68	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1,042	1,017	1,013	994	969	931	931	869
69	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	16	18	14	14	15	12	16	14
70	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	95	97	109	103	101	92	89	82
71	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	85	84	93	98	93	88	95	101
72	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	155	151	137	128	124	122	118	122
73	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	45	41	39	36	39	29	28	32
74	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	278	257	238	226	231	227	225	218
75	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	97	96	108	112	101	97	100	102
76	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	48	39	48	42	43	45	44	46
77	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	209	223	210	219	207	201	200	199
78	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	14	11	17	16	15	18	16	11
79	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	867	830	853	851	860	852	849	832
80	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	14	13	10	13	11	15	10	11
81	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	30	29	29	30	25	26	27	29
82	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	37	33	30	33	35	30	30	29
83	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	128	101	112	104	105	99	111	113
84	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	86	73	81	77	68	69	66	57
85	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	231	226	223	249	255	250	248	249
86	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	213	232	230	216	212	212	213	208
87	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	33	28	30	27	38	41	39	35
88	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	89	89	101	92	100	102	95	93
89	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	6	6	7	10	11	8	10	8
90	Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	1,909	1,847	1,866	1,845	1,829	1,783	1,780	1,759
91	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	30	31	24	27	26	27	26	25
92	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	125	126	138	133	126	118	116	111
93	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	122	117	123	131	128	118	125	130
94	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	283	252	249	232	229	221	229	235
95	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	131	114	120	113	107	98	94	89
96	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	509	483	461	475	486	477	473	467
97	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	310	328	338	328	313	309	313	310
98	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	81	67	78	69	81	86	83	81
99	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	298	312	311	311	307	303	295	292
100	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	20	17	24	26	26	26	26	19

n.d. Données non disponibles

n.a. Données non applicables

P Les données sur le personnel pour l'année 2020-2021 sont provisoires, n'ayant fait l'objet d'aucune validation détaillée dans le cadre de l'enquête SYSPER, celle-ci étant encore en production à ce jour. Les mêmes paramètres ont

Notes méthodologiques

1. Sources de données

Enquête SYSPER, fichiers de déclaration finaux, 2012-2013 à 2019-2020, septembre 2021.

Enquête SYSPER, fichiers de déclaration provisoires, 2020-2021, septembre 2021.

2. Changement dans la sélection du personnel

Comparativement aux années antérieures, les données sur le personnel (à l'exception des chargés de cours) ne comptabilisent que les individus qui occupaient un emploi à temps plein au 1er octobre de chaque année et ce,

3. Attribution des secteurs disciplinaires

La répartition des professeurs-chercheurs (et de la direction académique) par famille disciplinaire produite initialement par le BCI a dû être complètement revue en raison d'écarts importants dans la classification des

La répartition des chargés de cours par famille disciplinaire produite par le BCI a connu la même révision que celle des professeurs et ce, pour les mêmes raisons que celles citées plus haut. Le siège social UQ l'a

4. Déclinaison selon le genre et total

Les individus non genrés ou pour lesquels le genre n'est pas documenté au système sont exclus des répartitions homme/femme, mais font partie des totaux.

5. Nombre moyen de cours par professeur et par chargé de cours

Cette moyenne a été calculée uniquement à partir de la population des professeurs et des chargés de cours identifiée précédemment et du nombre d'heures liées qui leur étaient attribuées au 1er octobre, dans la

Nom de l'établissement : Université du Québec à Montréal													Date :
I. Éléments d'information													Page 2 de 8
II. Observations													III. Remarques
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS													
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
1er cycle - Baccalauréat	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021*
Hommes	n	6,448	6,628	6,768	7,447	7,892	8,093	7,790	7,600	7614	7475	7311	7344
101 Sciences de la santé	n												* Données provisoires
102 Sciences pures	n	563	597	661	674	698	695	644	588	588	557	554	499
103 Sciences appliquées	n	799	800	852	960	1,022	985	954	913	948	994	989	1017
104 Arts	n	385	409	413	380	392	380	363	372	363	394	374	385
105 Lettres	n	133	150	155	178	189	204	175	145	154	153	123	94
106 Sciences humaines	n	1,986	2,043	1,966	1,989	2,161	2,243	2,138	2,066	2013	1865	1745	1682
107 Éducation	n	943	985	1,028	1,052	1,094	1,103	1,033	1,014	1037	994	1022	1094
108 Droit	n	171	170	177	167	158	157	151	170	179	164	170	127
109 Administration	n	1,463	1,471	1,515	1,984	2,104	2,257	2,244	2,233	2234	2239	2208	2209
110 Autres	n	5	3	1	63	74	69	88	99	98	115	126	237
111 Femmes	n	11,514	11,737	12,115	13,004	13,559	13,993	13,678	13,588	13268	13122	12629	12886
112 Sciences de la santé	n												
113 Sciences pures	n	478	511	543	599	612	646	607	597	601	559	529	489
114 Sciences appliquées	n	463	471	509	505	531	543	532	537	569	605	560	583
115 Arts	n	1,118	1,157	1,156	1,168	1,245	1,217	1,134	1,109	975	1032	996	975
116 Lettres	n	379	388	415	448	479	504	446	423	404	431	406	322
117 Sciences humaines	n	3,901	3,943	4,053	4,100	4,233	4,475	4,379	4,392	4198	4024	3879	3975
118 Éducation	n	2,697	2,850	2,892	3,017	3,184	3,266	3,235	3,084	3055	3012	2926	3082
119 Droit	n	358	321	352	362	354	330	341	363	357	355	377	285
120 Administration	n	2,116	2,095	2,195	2,719	2,827	2,909	2,906	2,959	2956	2917	2808	2744
121 Autres	n	4	1		86	94	103	98	124	153	187	148	431
122 Total	n	17,962	18,365	18,883	20,451	21,451	22,086	21,468	21,188	20882	20597	19940	20230
123 Sciences de la santé	n												
124 Sciences pures	n	1,041	1,108	1,204	1,273	1,310	1,341	1,251	1,185	1189	1116	1083	988
125 Sciences appliquées	n	1,262	1,271	1,361	1,465	1,553	1,528	1,486	1,450	1517	1599	1549	1600
126 Arts	n	1,503	1,566	1,569	1,548	1,637	1,597	1,497	1,481	1338	1426	1370	1360
127 Lettres	n	512	538	570	626	668	708	621	568	558	584	529	416
128 Sciences humaines	n	5,887	5,986	6,019	6,089	6,394	6,718	6,517	6,458	6211	5889	5624	5657
129 Éducation	n	3,640	3,835	3,920	4,069	4,278	4,369	4,268	4,098	4092	4006	3948	4176
130 Droit	n	529	491	529	529	512	487	492	533	536	519	547	412
131 Administration	n	3,579	3,566	3,710	4,703	4,931	5,166	5,150	5,192	5190	5156	5016	4953
132 Autres	n	9	4	1	149	168	172	186	223	251	302	274	668
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
1er cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
134 Hommes	n	4,876	5,146	5,280	4,571	4,732	4,749	4,620	4,671	4472	4177	3748	3536
135 Sciences de la santé	n												
136 Sciences pures	n	76	95	117	97	105	127	73	80	78	73	62	67
137 Sciences appliquées	n	198	217	255	213	239	259	252	243	258	236	193	233
138 Arts	n	64	61	68	55	70	65	60	63	69	63	51	61
139 Lettres	n	462	550	518	379	394	374	372	358	333	336	280	234
140 Sciences humaines	n	285	285	292	269	286	308	288	294	273	266	238	218
141 Éducation	n	62	63	91	53	55	72	71	56	60	54	41	38
142 Droit	n	33	34	42	33	50	35	32	29	29	32	27	10
143 Administration	n	2,367	2,418	2,560	2,302	2,340	2,344	2,246	2,200	2029	1770	1577	1687
144 Autres	n	1,329	1,423	1,337	1,170	1,193	1,165	1,226	1,348	1343	1347	1279	988
145 Femmes	n	8,083	8,560	8,719	7,480	7,751	7,833	7,558	7,325	6777	6505	5779	5636
146 Sciences de la santé	n												
147 Sciences pures	n	94	102	110	99	115	120	91	107	87	101	73	80
148 Sciences appliquées	n	28	33	53	42	43	45	58	73	69	70	52	72
149 Arts	n	290	297	299	225	279	265	206	252	244	265	241	243
150 Lettres	n	1,189	1,294	1,404	1,033	904	814	811	757	722	628	498	470
151 Sciences humaines	n	722	814	842	725	754	761	707	720	657	659	583	625
152 Éducation	n	622	736	764	652	779	786	635	490	377	309	260	287
153 Droit	n	114	88	81	80	79	79	80	88	71	68	61	21
154 Administration	n	3,255	3,361	3,503	3,219	3,181	3,335	3,220	2,989	2762	2536	2185	2277
155 Autres	n	1,769	1,835	1,663	1,405	1,617	1,628	1,750	1,849	1788	1869	1826	1561
156 Total	n	12,959	13,706	13,999	12,051	12,483	12,582	12,178	11,996	11249	10682	9527	9172
157 Sciences de la santé	n												
158 Sciences pures	n	170	197	227	196	220	247	164	187	165	174	135	147
159 Sciences appliquées	n	226	250	308	255	282	304	310	316	327	306	245	305
160 Arts	n	354	358	367	280	349	330	266	315	313	328	292	304
161 Lettres	n	1,651	1,844	1,922	1,412	1,298	1,188	1,183	1,115	1055	964	778	704
162 Sciences humaines	n	1,007	1,099	1,134	994	1,040	1,069	995	1,014	930	925	821	843
163 Éducation	n	684	799	855	705	834	858	706	546	437	363	301	325
164 Droit	n	147	122	123	113	129	114	112	117	100	100	88	31
165 Administration	n	5,622	5,779	6,063	5,521	5,521	5,679	5,466	5,189	4791	4306	3762	3964

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)														
3e cycle - Doctorat		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021		
233	Hommes	n	615	649	650	669	657	640	640	632	647	646	665	698		
234	Sciences de la santé	n														
235	Sciences pures	n	78	88	90	94	92	99	98	95	100	94	111	111		
236	Sciences appliquées	n	36	42	38	39	42	40	39	32	37	30	40	37		
237	Arts	n	36	41	42	35	38	37	40	43	37	39	39	32		
238	Lettres	n	49	51	59	61	54	47	46	48	46	43	45	48		
239	Sciences humaines	n	292	298	308	325	325	306	318	317	331	340	332	356		
240	Éducation	n	23	25	20	26	26	29	30	31	35	29	24	24		
241	Droit	n	6	7	13	16	17	15	13	13	11	13	16	17		
242	Administration	n	58	58	48	35	28	27	21	16	16	18	19	28		
243	Autres	n	37	39	32	38	35	40	35	37	34	40	39	45		
244	Femmes	n	911	919	919	910	941	927	970	1,001	1026	1070	1067	1111		
245	Sciences de la santé	n														
246	Sciences pures	n	60	56	64	61	61	56	58	63	68	70	84	91		
247	Sciences appliquées	n	11	10	10	10	11	8	9	10	11	9	14	18		
248	Arts	n	58	70	78	86	89	94	92	105	102	103	103	101		
249	Lettres	n	67	84	72	68	70	74	77	79	73	72	60	62		
250	Sciences humaines	n	586	568	566	564	587	586	624	628	650	681	677	673		
251	Éducation	n	49	47	49	42	49	47	51	61	61	67	67	85		
252	Droit	n	6	10	12	12	11	9	11	11	17	20	16	20		
253	Administration	n	52	50	44	45	38	29	27	23	25	25	24	37		
254	Autres	n	22	24	24	22	25	24	21	21	19	23	22	24		
255	Total	n	1,526	1,568	1,569	1,579	1,598	1,567	1,610	1,633	1673	1716	1732	1809		
256	Sciences de la santé	n														
257	Sciences pures	n	138	144	154	155	153	155	156	158	168	164	195	202		
258	Sciences appliquées	n	47	52	48	49	53	48	48	42	48	39	54	55		
259	Arts	n	94	111	120	121	127	131	132	148	139	142	142	133		
260	Lettres	n	116	135	131	129	124	121	123	127	119	115	105	110		
261	Sciences humaines	n	878	866	874	889	912	892	942	945	981	1021	1009	1029		
262	Éducation	n	72	72	69	68	75	76	81	92	96	96	91	109		
263	Droit	n	12	17	25	28	28	24	24	24	28	33	32	37		
264	Administration	n	110	108	92	80	66	56	48	39	41	43	43	65		
265	Autres	n	59	63	56	60	60	64	56	58	53	63	61	69		

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
Total (toutes les sanctions)		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
365	Hommes	n	14,259	14,779	15,251	15,369	15,958	16,263	15,788	15,623	15445	14904	14284	14293	
366	Sciences de la santé	n	4	8	1	1	1	1	1	1	1				
367	Sciences pures	n	858	899	987	982	1,027	1,044	925	872	883	824	829	781	
368	Sciences appliquées	n	1,233	1,274	1,342	1,418	1,526	1,553	1,508	1,412	1485	1501	1487	1533	
369	Arts	n	537	602	620	561	577	569	546	563	545	565	536	546	
370	Lettres	n	724	817	791	681	704	706	674	635	626	615	525	439	
371	Sciences humaines	n	3,111	3,188	3,159	3,181	3,379	3,441	3,310	3,250	3140	2986	2763	2753	
372	Éducation	n	1,165	1,222	1,310	1,317	1,398	1,467	1,363	1,346	1361	1315	1340	1430	
373	Droit	n	242	241	264	240	254	229	216	234	252	238	250	198	
374	Administration	n	4,891	4,893	5,244	5,556	5,639	5,836	5,756	5,676	5497	5197	4904	5059	
375	Autres	n	1,494	1,635	1,533	1,432	1,453	1,417	1,489	1,634	1655	1663	1650	1554	
376	Femmes	n	23,352	24,225	24,995	24,636	25,703	26,361	25,976	25,600	24774	24414	23257	23730	
377	Sciences de la santé	n	12	6	10	4	4	7	4	3	4	2	1	4	
378	Sciences pures	n	739	759	823	863	897	933	861	872	859	843	796	755	
379	Sciences appliquées	n	582	600	675	655	716	711	739	752	765	815	768	824	
380	Arts	n	1,654	1,744	1,747	1,705	1,846	1,811	1,659	1,668	1551	1612	1566	1522	
381	Lettres	n	1,816	1,917	2,026	1,690	1,594	1,529	1,480	1,424	1375	1297	1126	1002	
382	Sciences humaines	n	5,971	6,123	6,298	6,175	6,463	6,736	6,621	6,642	6361	6207	5952	6111	
383	Éducation	n	3,845	4,189	4,322	4,325	4,691	4,784	4,601	4,354	4155	4073	3980	4215	
384	Droit	n	542	473	496	498	490	471	490	522	520	523	540	427	
385	Administration	n	6,164	6,286	6,613	6,953	6,979	7,375	7,387	7,100	6881	6648	6183	6303	
386	Autres	n	2,027	2,128	1,985	1,768	2,023	2,004	2,134	2,263	2303	2394	2345	2567	
387	Total	n	37,611	39,004	40,246	40,005	41,661	42,624	41,764	41,223	40219	39318	37541	38023	
388	Sciences de la santé	n	16	14	11	5	5	8	5	4	5	2	1	4	
389	Sciences pures	n	1,597	1,658	1,810	1,845	1,924	1,977	1,786	1,744	1742	1667	1625	1536	
390	Sciences appliquées	n	1,815	1,874	2,017	2,073	2,242	2,264	2,247	2,164	2250	2316	2255	2357	
391	Arts	n	2,191	2,346	2,367	2,266	2,423	2,380	2,205	2,231	2096	2177	2102	2068	
392	Lettres	n	2,540	2,734	2,817	2,371	2,298	2,235	2,154	2,059	2001	1912	1651	1441	
393	Sciences humaines	n	9,082	9,311	9,457	9,356	9,842	10,177	9,931	9,892	9501	9193	8715	8864	
394	Éducation	n	5,010	5,411	5,632	5,642	6,089	6,251	5,964	5,700	5516	5388	5320	5645	
395	Droit	n	784	714	760	738	744	700	706	756	772	761	790	625	
396	Administration	n	11,055	11,179	11,857	12,509	12,618	13,211	13,143	12,776	12378	11845	11087	11362	
397	Autres	n	3,521	3,763	3,518	3,200	3,476	3,421	3,623	3,897	3958	4057	3995	4121	

Nom de l'établissement : Université du Québec à Montréal																	Date :
I. Éléments d'information																	Page 3 de 8
II. Observations																	III. Remarques
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE																	
Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade																	
	Unité	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taux de réussite des études de baccalauréat																	
398	Persévérance après 1 an	%	84.34	84.46	84.49	85.37	86.44	84.38	85.63	84.79	86.09	85.69	83.25	85.56	85.28	85.97	84.64
399	Diplomation après 6 ans	%	71.91	72.43	72.92	74.69	74.13	73.53	73.96	74.31	75.75	73.50	72.55	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																	
400	Sciences de la santé	%												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
401	Sciences pures	%	68.79	69.64	69.29	65.16	62.13	59.62	62.63	63.79	67.27	66.17	62.10	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
402	Sciences appliquées	%	70.25	71.96	74.10	73.51	69.77	69.23	74.10	72.58	72.25	73.39	71.86	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
403	Arts	%	62.76	67.16	68.57	68.43	72.37	63.30	66.23	70.06	70.16	67.49	69.87	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
404	Lettres	%	64.39	67.80	62.82	67.11	64.18	64.49	62.35	53.53	59.12	57.69	62.90	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
405	Sciences humaines	%	73.18	73.86	72.90	74.42	73.98	74.15	73.06	73.10	75.77	74.38	71.25	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
406	Éducation	%	75.25	77.97	77.54	78.23	74.94	78.34	76.67	75.76	78.35	74.38	74.26	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
407	Droit	%	84.15	84.85	85.56	85.71	95.12	92.22	87.36	87.50	85.42	85.71	91.21	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
408	Administration	%	77.05	71.26	75.61	78.30	81.05	78.22	82.63	85.05	82.65	79.07	79.98	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
409	Autres	%	41.67	25.64	40.00	75.00	57.14				76.19	73.81	69.23	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant																	
410	Sciences de la santé	%													n.d.	n.d.	n.d.
411	Sciences pures	%	67.57	72.41	72.46	77.42	87.23	58.82	72.73	63.16	79.25	65.63	66.67	72.09	63.27	n.d.	n.d.
412	Sciences appliquées	%	51.28	72.41	57.69	56.52	70.83	57.14	79.17	55.26	75.68	80.00	58.97	61.82	73.81	n.d.	n.d.
413	Arts	%	76.32	71.93	71.43	81.25	61.36	67.92	60.00	78.95	67.19	65.38	51.47	68.00	40.00	n.d.	n.d.
414	Lettres	%	54.10	69.49	66.67	59.02	63.79	59.57	55.81	47.62	47.37	43.64	42.22	57.89	42.86	n.d.	n.d.
415	Sciences humaines	%	60.56	53.88	57.02	54.39	57.33	63.29	56.02	51.53	63.95	60.55	58.98	56.42	47.55	n.d.	n.d.
416	Éducation	%	57.69	72.73	70.83	64.29	50.00	41.18	35.14	40.63	45.45	35.90	52.50	59.26	48.94	n.d.	n.d.
417	Droit	%	56.25	71.43	40.00	40.00	38.46	28.57	69.23	83.33	60.00	61.54	70.00	21.43	36.84	n.d.	n.d.
418	Administration	%	59.09	74.00	83.02	80.00	81.42	65.91	81.74	77.85	79.72	83.74	83.56	84.78	80.30	n.d.	n.d.
419	Autres	%	90.77	84.38	89.19	88.24	82.86	81.48	79.25	67.44	71.43	79.07	83.87	79.49	67.86	n.d.	n.d.
Ensemble des secteurs																	
		%	63.26	66.21	67.61	65.79	66.72	63.77	64.54	60.99	67.39	65.11	63.87	66.27	56.51	n.d.	n.d.
Taux de réussite des études de 2e cycle après 6 ans, par domaine CLASS dominant																	
420	Sciences de la santé	%												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
421	Sciences pures	%	77.03	75.86	79.71	79.03	91.49	68.63	72.73	66.67	86.79	68.75	68.42	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
422	Sciences appliquées	%	51.28	75.86	57.69	65.22	70.83	60.71	83.33	68.42	75.68	80.00	58.97	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
423	Arts	%	81.58	84.21	71.43	87.50	68.18	71.70	65.00	82.46	73.44	73.08	60.29	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
424	Lettres	%	65.57	74.58	70.59	65.57	68.97	65.96	65.12	64.29	54.39	58.18	51.11	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
425	Sciences humaines	%	68.53	63.18	65.29	64.44	66.67	70.05	66.80	65.76	72.87	70.59	65.23	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
426	Éducation	%	65.38	77.27	79.17	67.86	58.33	58.82	43.24	50.00	54.55	46.15	52.50	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
427	Droit	%	75.00	71.43	60.00	40.00	46.15	57.14	76.92	83.33	80.00	84.62	80.00	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
428	Administration	%	61.69	76.00	83.96	83.00	84.07	70.45	82.61	78.48	81.82	85.37	85.62	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Autres																	
429		%	93.85	90.63	91.89	92.16	85.71	85.19	84.91	81.40	80.00	88.37	87.10	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Ensemble des secteurs																	
		%	69.75	72.94	72.92	72.18	72.90	70.29	71.07	70.33	74.06	72.80	68.50	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat)																	
430	Sciences de la santé	%											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
431	Sciences pures	%	45.45	53.33	60.00	62.50	80.00	61.11	65.00	81.25	81.82	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
432	Sciences appliquées	%	12.50	20.00	50.00	37.50	71.43	50.00	25.00	60.00	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
433	Arts	%	50.00	23.08	0.00	33.33	66.67	50.00	47.06	50.00	29.41	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
434	Lettres	%	17.65	33.33	44.44	30.00	45.45	42.86	23.53	7.69	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
435	Sciences humaines	%	37.59	43.55	43.66	47.10	59.63	51.49	49.56	38.64	34.31	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
436	Éducation	%	28.57	38.46	44.44	45.45	72.73	62.50	38.46	62.50	30.00	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
437	Droit	%				100.00	0.00	75.00	0.00	33.33	0.00	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
438	Administration	%	76.92	42.86	78.57	33.33	46.15	33.33	43.75	40.00	66.67	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
439	Autres	%	100.00	44.44	100.00	50.00	80.00	0.00	71.43	62.50	83.33	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Ensemble des secteurs																	
		%	39.90	41.06	47.62	46.38	61.83	51.83	47.77	43.69	40.00	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

		Nombre de diplômés																	
		Unité	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
	Réussite des études de baccalauréat																		
440	Persévérance après 1 an	n	3,909	3,838	3,682	3,815	3,729	3,615	4,045	4,182	4,030	4,240	4,383	3,999	3,999	4,000	3,962	3,786	
441	Diplomation après 6 ans	n	3,333	3,291	3,178	3,338	3,198	3,150	3,494	3,665	3,546	3,637	3,820	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
	Réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																		
		n																	
442	Sciences de la santé	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
443	Sciences pures	n	227	211	194	159	169	124	176	222	187	178	213	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
444	Sciences appliquées	n	222	213	206	222	217	216	246	278	250	262	263	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
445	Arts	n	300	274	288	297	330	257	304	330	308	326	320	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
446	Lettres	n	132	120	98	102	86	89	106	91	94	105	117	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
447	Sciences humaines	n	1,203	1,212	1,178	1,219	1,163	1,242	1,250	1,231	1,248	1,321	1,390	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
448	Éducation	n	675	676	642	647	595	593	713	700	702	717	727	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
449	Droit	n	69	84	77	108	78	83	76	119	82	66	83	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
450	Administration	n	480	481	465	581	556	546	623	694	643	631	671	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
451	Autres	n	25	20	30	3	4					32	31	36	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
	Réussite des études de 2e cycle après 4 ans, par domaine CLASS dominant																		
452	Sciences de la santé	n														n.d.	n.d.	n.d.	
453	Sciences pures	n	50	42	50	48	41	30	32	36	42	42	38	31	31	n.d.	n.d.	n.d.	
454	Sciences appliquées	n	20	21	15	13	17	16	38	21	28	40	23	34	31	n.d.	n.d.	n.d.	
455	Arts	n	29	41	30	26	27	36	48	45	43	34	35	34	18	n.d.	n.d.	n.d.	
456	Lettres	n	33	41	34	36	37	28	24	20	27	24	19	33	21	n.d.	n.d.	n.d.	
457	Sciences humaines	n	152	139	138	130	129	131	135	152	165	175	151	145	126	n.d.	n.d.	n.d.	
458	Éducation	n	15	16	17	18	12	7	13	13	15	14	21	32	23	n.d.	n.d.	n.d.	
459	Droit	n	9	5	2	6	5	2	9	5	6	8	7	3	7	n.d.	n.d.	n.d.	
460	Administration	n	91	74	88	80	92	58	94	123	114	103	122	156	106	n.d.	n.d.	n.d.	
461	Autres	n	59	54	33	45	29	44	42	29	25	34	26	31	19	n.d.	n.d.	n.d.	
	Ensemble des secteurs	n	458	433	407	402	389	352	435	444	465	474	442	499	382	n.d.	n.d.	n.d.	
	Réussite des études de 2e cycle après 6 ans, par domaine CLASS dominant																		
462	Sciences de la santé	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
463	Sciences pures	n	57	44	55	49	43	35	32	38	46	44	39	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
464	Sciences appliquées	n	20	22	15	15	17	17	40	26	28	40	23	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
465	Arts	n	31	48	30	28	30	38	52	47	47	38	41	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
466	Lettres	n	40	44	36	40	40	31	28	27	31	32	23	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
467	Sciences humaines	n	172	163	158	154	150	145	161	194	188	204	167	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
468	Éducation	n	17	17	19	19	14	10	16	16	18	18	21	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
469	Droit	n	12	5	3	6	6	4	10	5	8	11	8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
470	Administration	n	95	76	89	83	95	62	95	124	117	105	125	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
471	Autres	n	61	58	34	47	30	46	45	35	28	38	27	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
	Ensemble des secteurs	n	505	477	439	441	425	388	479	512	511	530	474	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
	Réussite des études de 3e cycle après 8 ans, par domaine CLASS dominant																		
472	Sciences de la santé	n										n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
473	Sciences pures	n	5	8	12	10	12	11	13	13	18	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
474	Sciences appliquées	n	1	1	3	3	5	2	1	3	5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
475	Arts	n	7	3	0	4	6	4	8	6	5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
476	Lettres	n	3	7	4	3	5	5	12	4	1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
477	Sciences humaines	n	50	54	62	65	65	52	56	51	47	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
478	Éducation	n	2	5	4	5	8	5	5	5	3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
479	Droit	n				2	0	3	0	1	0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
480	Administration	n	10	3	11	2	6	3	7	2	4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
481	Autres	n	5	4	4	2	8	0	5	5	5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
	Ensemble des secteurs	n	83	85	100	96	115	85	107	90	88	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
	Durée moyenne des études au baccalauréat																		
482	Sciences de la santé	an												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
483	Sciences pures	an	3.58	3.57	3.52	3.52	3.66	3.80	3.69	3.71	3.61	3.45	3.69	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
484	Sciences appliquées	an	3.43	3.37	3.48	3.33	3.42	3.43	3.40	3.57	3.41	3.27	3.29	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
485	Arts	an	3.47	3.31	3.33	3.51	3.39	3.37	3.46	3.43	3.38	3.32	3.28	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
486	Lettres	an	3.42	3.50	3.37	3.58	3.64	3.68	3.63	3.47	3.37	3.51	3.40	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
487	Sciences humaines	an	3.28	3.23	3.31	3.30	3.29	3.33	3.30	3.37	3.31	3.34	3.31	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
488	Éducation	an	3.87	3.85	3.82	3.89	3.97	3.94	3.93	4.00	3.93	3.93	3.88	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
489	Droit	an	3.50	3.42	3.38	3.29	3.36	3.26	3.14	3.10	3.08	3.17	3.18	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
490	Administration	an	3.41	3.47	3.43	3.39	3.17	3.18	3.22	3.15	2.90	2.98	2.86	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
491	Autres	an	4.07	4.25	4.44	2.67	3.75				1.31	2.12	1.81	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
492	Ensemble des secteurs	an	3.48	3.45	3.47	3.47	3.45	3.45	3.46	3.48	3.36	3.38	3.34	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	

		Nombre de diplômés																
		Unité	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Durée moyenne des études de maîtrise																		
493	Sciences de la santé	an												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
494	Sciences pures	an	2.93	2.64	2.68	2.53	2.61	2.82	2.38	2.60	2.77	2.56	2.60	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
495	Sciences appliquées	an	2.68	2.52	2.56	2.62	2.71	2.51	2.56	2.88	2.27	2.43	2.51	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
496	Arts	an	2.91	3.10	2.63	3.02	2.90	2.70	3.05	2.87	2.92	2.99	3.11	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
497	Lettres	an	3.23	2.96	2.88	2.82	2.71	2.90	2.99	3.38	3.09	3.23	3.14	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
498	Sciences humaines	an	3.05	2.96	3.05	3.21	2.99	3.05	3.07	3.25	2.90	2.96	2.83	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
499	Éducation	an	2.94	2.25	2.75	2.32	2.79	3.43	3.27	2.98	3.33	3.22	2.81	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
500	Droit	an	3.25	2.40	3.44	2.61	3.22	4.17	2.33	2.07	3.42	3.30	2.67	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
501	Administration	an	2.28	2.16	2.05	1.92	1.88	2.28	2.00	1.98	2.05	2.10	2.16	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
502	Autres	an	2.63	2.47	2.32	2.52	2.30	2.41	2.70	2.89	2.62	2.51	2.75	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
503	Ensemble des secteurs	an	2.83	2.70	2.68	2.70	2.61	2.78	2.72	2.80	2.68	2.72	2.65	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Durée moyenne des études de doctorat																		
504	Sciences de la santé	an										n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
505	Sciences pures	an	4.40	5.46	5.36	4.87	4.58	4.67	4.36	4.28	4.31	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
506	Sciences appliquées	an	6.33	7.00	4.67	4.33	6.27	5.50	5.33	6.44	4.67	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
507	Arts	an	6.14	5.22		7.00	7.00	5.75	5.54	5.94	5.13	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
508	Lettres	an	6.22	5.86	6.33	5.44	4.07	6.07	5.64	6.17	5.33	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
509	Sciences humaines	an	5.93	5.94	5.63	5.78	6.21	6.17	6.25	6.10	5.68	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
510	Éducation	an	7.67	5.80	5.92	5.40	5.38	5.53	6.20	6.40	5.44	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
511	Droit	an				5.17		6.33		5.67		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
512	Administration	an	6.43	4.89	5.79	6.67	5.44	6.33	5.76	5.33	4.25	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
513	Autres	an	5.53	5.42	4.67	4.67	5.33		4.80	5.60	5.20	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
514	Ensemble des secteurs	an	5.95	5.80	5.59	5.64	5.83	5.91	5.79	5.81	5.21	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL

Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021P
Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1,333	1,332	1,349	1,308	1,255	1,271	1,271	1,274	1,262
515 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	75	71	70	72	72	70	73	71	68
516 Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	8	7	5	5	6	3	4
517 Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	62	65	67	65	67	68	64
518 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	630	620	620	617	596	599	591	590	577
Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	100	85	89	81	81	80	79	84	83
520 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	89	81	81	80	79	84	83
521 Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0
522 Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0
523 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	155	167	180	171	163	172	169	183	185
524 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	200	217	209	196	181	187	187	184	188
525 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	64	67	71	69	60	69	72	66	67
Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	109	105	110	102	102	93	99	96	94
527 Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	110	102	102	93	99	96	94
528 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	1	1	0	0
Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1,508	1,533	1,598	1,531	1,464	1,478	1,507	1,519	1,496
530 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	79	76	78	70	67	69	67	68	66
531 Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1	1	2	2	3	3	4
532 Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	77	69	65	67	64	65	62
533 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	437	453	474	482	482	485	504	501	502
Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	151	161	172	148	137	135	155	173	169
535 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	172	148	137	135	155	173	169
536 Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0
537 Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0
538 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	198	207	214	217	211	221	220	229	224
539 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	159	158	164	157	149	153	151	151	150
540 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	461	453	470	432	397	395	384	375	367
Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	23	25	25	24	20	20	25	22	18
542 Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	25	24	20	20	25	22	18
543 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1	1	1	0	1	0	0
Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	2,841	2,865	2,947	2,839	2,719	2,749	2,778	2,793	2,758
545 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	154	147	148	142	139	139	140	139	134
546 Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	9	8	7	7	9	6	8
547 Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	139	134	132	132	131	133	126
548 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	1,067	1,073	1,094	1,099	1,078	1,084	1,095	1,091	1,079
Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	251	246	261	229	218	215	234	257	252
550 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	261	229	218	215	234	257	252
551 Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0
552 Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0
553 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	353	374	394	388	374	393	389	412	409
554 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	359	375	373	353	330	340	338	335	338
555 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	525	520	541	501	457	464	456	441	434
Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	132	130	136	127	123	114	126	118	112
557 Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	135	126	122	113	124	118	112
558 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1	1	1	1	2	0	0
559	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Année universitaire (Effectif de l'année universitaire)

Effectif de chargés de cours	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021P
Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	1,909	1,847	1,866	1,845	1,828	1,783	1,780	1,759	1,658
560 Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1,042	1,017	1,013	994	968	931	931	927	869
561 Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	867	830	853	851	860	852	849	832	787

n.d. Données non disponibles

n.a. Données non applicables

P Les données sur le personnel pour l'année 2020-2021 sont provisoires, n'ayant fait l'objet d'aucune validation détaillée dans le cadre de l'enquête SYSPER, celle-ci étant encore en production à ce jour. Les mêmes

Notes méthodologiques

1. Sources de données

Enquête SYSPER, fichiers de déclaration finaux, 2012-2013 à 2019-2020, septembre 2021.

Enquête SYSPER, fichiers de déclaration provisoires, 2020-2021, septembre 2021.

2. Changement dans la sélection du personnel

Comparativement aux années antérieures, les données sur le personnel (à l'exception des chargés de cours) ne comptabilisent que les individus qui occupaient un emploi à temps plein au 1er octobre de chaque

3. Déclinaison selon le genre et total

Les individus non genrés ou pour lesquels le genre n'est pas documenté au système sont exclus des répartitions homme/femme, mais font partie des totaux.

Nom de l'établissement :										Date :		
I. Éléments d'information										III. Remarques		
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DE FONCTIONNEMENT										Page 5 de 8		
										Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)		
Fonds de fonctionnement	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
A. Produits												
563 Subventions	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	316,875	316,649	323,264
564 Subvention du MES (515)	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.								311,351	310,925	317,724
565 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$									4	1	381
566 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$									4,952	5,322	5,159
567 Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	k\$									568	401	0
Produits provenant des étudiants	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	101,624	103,968	113,295
568 Droits de scolarité (401)	k\$									63,647	62,813	80,031
570 Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	k\$									8,982	11,846	2,527
571 Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	k\$									4,225	4,742	4,641
572 Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	k\$									0	0	281
573 Cotisations des étudiants (455)	k\$									6,958	6,918	24,208
574 Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	k\$									17,055	16,941	1,607
575 Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	k\$									757	708	
Autres produits	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	31,603	30,481	21,306
577 Intérêts et dividendes (435)	k\$									122	142	142
578 Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$									0	0	0
579 Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$									0	0	0
580 Produits provenant d'une fondation (446)	k\$									0	0	0
581 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$									0	106	(11)
582 Gains sur vente de placement (526)	k\$									0	0	0
583 Recouvrement des coûts indirects (465)	k\$									2,825	2,937	3,232
584 Ventes externes (460)	k\$									27,207	26,025	16,460
585 Autres produits (466, 470)	k\$									1,449	1,271	1,473
Total des produits	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	450,102	451,098	457,865
B. Charges												
587 Masse salariale	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	302,983	305,367	305,623
588 Direction	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.								17,406	17,346	17,499
589 Gérance	k\$									0	0	0
590 Enseignants-chercheurs	k\$									134,066	137,456	139,008
591 Chargés de cours	k\$									45,435	43,664	42,588
592 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$									2,597	2,213	1,726
593 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$									8,409	7,820	6,517
594 Personnel professionnel non enseignant	k\$									42,257	42,669	46,464
595 Personnel de soutien technique	k\$									24,203	24,762	24,300
596 Personnel de soutien de bureau	k\$									21,155	21,831	20,724
597 Personnel de métier et ouvrier	k\$									7,455	7,606	6,797
Avantages sociaux (700)	k\$									63,405	63,808	65,826
Autres charges	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	75,926	76,120	77,737
600 Avantages sociaux futurs (704)	k\$									2,334	1,764	666
601 Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances,	k\$									(174)	516	(469)
602 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$									145	122	47
603 Stagiaires Postdoctoraux (706)	k\$									151	423	305
604 Formation et perfectionnement (710)	k\$									1,094	977	870
605 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$									5,354	4,811	318
606 Bourses (735)	k\$									5,433	7,708	8,178
607 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$									6,259	6,455	6,143
608 Fournitures et matériel (745)	k\$									10,954	10,179	10,288
609 Coûts des marchandises vendues (755)	k\$									3,746	3,154	1,594
610 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$									22,973	21,712	22,096
611 Volumes et périodiques (750)	k\$									3,164	3,025	3,160
612 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$									10,854	10,532	9,658
613 Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$									2,910	2,761	2,782
614 Location-exploitation (830)	k\$									30	25	7
615 Pertes sur vente de placements (886)	k\$									0	0	0
616 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$									15	0	0
617 Biens de nature non capitalisable (893)	k\$									0	0	0
618 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$									1,232	1,088	454
619 Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$									0	0	0
620 Autres charges (860, 870)	k\$									(548)	868	11,640
621 Virements interfonctions (877)	k\$										0	
622 Ventes internes (878)	k\$									(5,837)	(5,719)	(3,374)
623 Gains et pertes latents (879)	k\$											0
Total avant éléments extraordinaires	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	436,477	439,576	445,812
625 Éléments extraordinaires (880)	k\$											
Total des charges	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	436,477	439,576	445,812
Résultat de l'exercice	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	13,625	11,522	12,053

Nom de l'établissement :										Date :		
I. Éléments d'information										Page 6 de 8		
II. Observations										III. Remarques		
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS AVEC RESTRICTIONS												
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												
Fonds avec restrictions	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
A. Produits												
628 Subventions	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	52,486	59,450	63,258
629 Subvention du Ministère (515)	k\$									5,832	10,054	14,261
630 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.								13,708	15,396	14,556
631 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$									28,608	30,612	31,390
632 Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	k\$									4,338	3,388	3,051
633 Autres produits	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	14,971	14,109	13,780
634 Intérêts et de dividendes (435)	k\$									0	0	0
635 Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$									0	0	0
636 Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$									0	0	0
637 Produits provenant d'une fondation (446)	k\$									6,071	5,118	4,722
638 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$									6,693	7,449	7,572
639 Gains sur vente de placements (526)	k\$									0	0	0
640 Ventes externes (460)	k\$									2,051	1,404	1,450
641 Autres produits (466, 470)	k\$									156	138	36
642 Total des produits	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	67,457	73,559	77,038
B. Charges												
643 Masses salariales	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	22,022	22,531	27,035
644 Direction	k\$									182	145	84
645 Gérance	k\$									0	0	0
646 Enseignants-chercheurs	k\$									2,588	2,512	2,827
647 Chargés de cours	k\$									943	836	1,193
648 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$									872	906	991
649 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$									7,116	7,519	8,052
650 Personnel professionnel non enseignant	k\$									8,883	9,232	12,054
651 Personnel de soutien technique	k\$									1,147	982	1,407
652 Personnel de soutien de bureau	k\$									283	395	427
653 Personnel de métier et ouvrier	k\$									8	4	0
654 Avantages sociaux	k\$									3,811	4,006	4,930
655 Autres charges	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	39,584	43,640	41,591
656 Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$									0	16	(8)
657 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$									1	0	0
658 Stagiaires postdoctoraux (706)	k\$									2,275	2,498	3,216
659 Formation et perfectionnement (710)	k\$									67	56	27
660 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$									5,064	4,849	281
661 Bourses (735)	k\$									17,232	21,319	21,581
662 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$									4,874	4,102	5,117
663 Fournitures et matériel (745)	k\$									3,611	3,775	4,248
664 Coûts des marchandises vendues (755)	k\$									0	0	0
665 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$									3,100	3,913	3,587
666 Volumes et périodiques (750)	k\$									84	140	194
667 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$									331	161	105
668 Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$									96	65	10
669 Location exploitation (830)	k\$									24	9	0
670 Transfert de coûts indirects (865)	k\$									2,825	2,937	3,233
671 Pertes sur vente de placements (886)	k\$									0	0	0
672 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$									0	0	0
673 Biens de nature non capitalisable (893)	k\$										0	0
674 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$										0	0
675 Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$										0	0
676 Autres charges (860, 870)	k\$										0	0
677 Virements interfonctions (877)	k\$										0	0
678 Ventes internes (878)	k\$									(284)	(199)	(213)
679 Gains et pertes latents (879)	k\$											0
680 Total avant éléments extraordinaires	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	65,133	69,978	73,343
681 Éléments extraordinaires (880)	k\$											
682 Total des charges	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	65,133	69,978	73,343
683 Résultat de l'exercice	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	2,324	3,581	3,695

Nom de l'établissement :										Date :		
I. Éléments d'information										Page 7 de 8		
II. Observations										III. Remarques		
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DES IMMOBILISATIONS												
Sources de financement des acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)										Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)		
	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
684 Gouvernement du Québec (Fonds des immobilisations)	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.								17,580	23,751	27,119
685 Fonds de fonctionnement	k\$									6,346	8,989	10,360
686 Fonds avec restrictions	k\$									2,139	2,661	3,719
687 Fonds de dotation	k\$									0	0	0
688 Autres fonds, fondations et dons	k\$									148	198	0
689 Autres sources	k\$									27,835	(2,113)	11,017
690 Total	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	54,048	33,486	52,215
Acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)												
	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
691 Projets en cours	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.								8,876	7,139	11,667
692 Terrains	k\$									3,239	0	0
693 Aménagement de terrains	k\$									0	0	0
694 Bâtiments	k\$									1,704	0	0
695 Bâtiments - construction prestigieuse	k\$									0	0	0
696 Améliorations majeures aux bâtiments	k\$									17,714	6,124	18,380
697 Améliorations locatives	k\$									69	0	14
698 Équipements informatiques	k\$									5,551	6,527	6,429
699 Équipements de communication multimédia	k\$									2,058	1,777	975
700 Mobilier et équipement de bureau	k\$									120	342	270
701 Autres équipements	k\$									354	336	506
702 Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	k\$									3,059	2,716	3,653
703 Documents de bibliothèques	k\$									2,240	2,443	2,838
704 Manuels pédagogiques	k\$									0	0	0
705 Matériels roulants	k\$									121	78	56
706 Réseaux de télécommunications	k\$									5,746	2,842	2,418
707 Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	k\$									0	0	0
708 Autres actifs corporels (note A)	k\$									0	0	0
709 Actifs non amortissables	k\$									148	198	11
710 Logiciels (note B)	k\$									210	149	95
711 Développements informatiques (note B)	k\$									2,839	2,815	3,903
712 Autres actifs incorporels	k\$									0	0	0
713 TOTAL	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	54,048	33,486	51,215

Nom de l'établissement : UQAM														Date :	
Source: IFR (UQ) et SYSPER (BCI); compilation DRI-UQ, octobre 2021														Page 8 de 8	
I. Éléments d'information		II. Observations												III. Remarques	
INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE		Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)													
Fonds de recherche par source de financement	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021		
685 Fonds de recherche (total)	k\$	..	..	..	46,539	45,826	43,463	38,926	41,674	42,784	50,783	52,664	54,210		
686 Subventions d'infrastructure de la FCI	k\$	..	..	..	2,553	2,618	1,927	300	4,222	2,414	513	3,215	1,056	Symbole:	
687 Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	k\$	..	..	..	643	543	343	683	582	1,194	3,932	131	179	(..) Les données concernant le personnel ne sont pas disponibles pour cette période.	
688 Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)	k\$	..	..	..	19,264	17,922	18,233	18,313	17,276	19,120	20,479	22,989	25,499		
689 Chaires de recherche du Canada	k\$	..	..	..	3,629	3,330	3,318	3,200	3,200	3,300	3,572	3,725	4,135		
690 Organismes subventionnaires canadiens	k\$	..	..	..	13,571	13,488	14,028	14,159	13,402	15,303	15,860	17,935	20,649		
691 Gouvernement du Canada	k\$	..	..	..	2,064	1,104	887	954	674	517	1,047	1,329	715		
692 Subventions de recherche du Québec	k\$	..	..	..	10,996	11,595	11,593	9,170	8,929	9,811	12,053	12,737	13,243		
693 Fonds de recherche du Québec	k\$	..	..	..	8,869	9,191	9,440	7,796	8,062	8,815	10,283	10,753	10,770		
694 Gouvernement du Québec	k\$	..	..	..	2,127	2,404	2,153	1,374	867	996	1,770	1,984	2,473		
695 Financement institutionnel	k\$	..	..	..	5,143	5,255	5,412	4,383	4,330	3,607	4,744	4,084	3,911		
696 Autres sources	k\$	..	..	..	7,940	7,893	5,955	6,077	6,335	6,638	9,062	9,508	10,322		
697 Contrats	k\$	..	..	..	4,188	2,757	1,892	1,673	1,521	1,687	2,579	2,908	3,053		
...															
...	Exclusions	k\$	..	..	..	12,339	11,850	11,567	9,457	8,781	9,862	9,584	10,136	14,929	Les exclusions correspondent aux octrois retirés des calculs afin de respecter la méthodologie proposée.
...	non associé à un professeur-chercheur	k\$	..	..	..	4,071	3,518	3,715	3,071	4,228	5,263	4,864	5,191	9,745	
...	FIR du gouvernement fédéral	k\$	..	..	..	4,126	4,114	4,232	4,321	4,553	4,599	4,720	4,945	5,184	
...	FIR du gouvernement provincial	k\$	..	..	..	4,142	4,218	3,620	2,065	0	0	0	0	0	
				</											

Définitions liées au dénombrement et au cheminement universitaire

Source : MES, PFSG, DGPP, DSIG, BCI.

Page 1- Étudiants-enseignants

Lignes 1 à 4	EEETP	L'effectif étudiant équivalent au temps plein est calculé sur l'ensemble de l'année universitaire. Les établissements doivent remplir les cases sur la base de la plus récente déclaration des effectifs au système de gestion des données sur l'effectif universitaire (GDEU).	
Lignes 5 à 15	Effectif étudiant	Les statistiques officielles du MES ne concernent que les étudiants réguliers et libres. Ces données excluent les résidents et les résidentes en médecine, les auditeurs et les auditrices, les stagiaires postdoctoraux et les étudiants et les étudiantes en situation d'accueil.	
Lignes 13 à 14	Effectif étudiants internationaux	Une étudiante ou un étudiant international est une personne inscrite dans le réseau d'enseignement québécois qui n'a pas le statut légal de citoyen canadien, de résident permanent ou d'Indien (selon la Loi sur les Indiens).	
Ligne 15	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	Il s'agit des étudiants inscrits dans un programme universitaire québécois en échange à l'étranger ou tout autre étudiant en séjour d'étude hors Québec qui garde un lien avec une université québécoise.	
Lignes 18 à 20	Nombre de professeurs récemment embauchés	Professeurs embauchés pendant l'année universitaire, du 1er mai au 30 avril. <i>Veuillez comptabiliser non seulement l'embauche des «nouveaux professeurs réguliers» (postes menant à la permanence), mais également les professeurs à contrat de durée déterminée (subventionnés ou suppléants).</i> Les professeurs invités sont exclus.	
Lignes 21 à 23	Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire	Professeurs et chercheurs avec rang académique à temps plein au 1er octobre, en modalité de prestation de travail régulière, ou en congé sabbatique ou de perfectionnement, incluant les professeurs exerçant des fonctions administratives telles que directeur de département ou de module ainsi que ceux occupant des postes de la direction académique, tels que doyens ou vice-doyens. Les professeurs invités, sumuméraires, occasionnels, suppléants ou remplaçants (ou tout autre statut relatif au poste) sont également comptabilisés pourvu qu'ils soient à temps plein. Les professeurs ne sont dénombrés qu'une seule fois dans le tableau. L'effectif est exprimé en nombre de personnes et non en équivalent au temps plein. Notez les différences, identifiées en italique, entre la définition des lignes 21 à 23 et 35 à 67 et la définition de la ligne 465 (Professeurs) de la page 4 des INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL. Voir aussi les définitions des lignes 464 (autre personnel de direction) et 462 (Direction) de la page 4 des INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL.	SOURCE : Les données de cette section proviennent du livrable du « Fichier de base des professeurs à temps plein au 1er octobre » provenant du Système d'information sur les personnels des universités québécoises. Les livrables ont été approuvés par les établissements universitaires. Pour des définitions plus détaillées du livrable on se référera à son document de définition, <i>Description du fichier de base des professeurs</i>, Source SYSPER, 9 janvier 2014, et au <i>Manuel de définitions des variables du Système d'information sur les personnels des universités québécoises (SYSPER) – Collecte de données 2019-2020 – 15 juin 2020.</i> SÉLECTION DE POPULATION : Extrait du document de définition du livrable Tout employé déclaré pour une année de déclaration donnée dans le SYSPER o dont au moins une fiche d'emploi présente un groupe d'emploi qui est « Direction académique », « Professeur avec fonction académique », « Professeur-chercheur » ou « Chercheur avec rang académique » (V204 = 12, 15, 21, 31); o ET pour qui cette fiche d'emploi présente également un régime emploi qualitatif à « temps plein » (V212 = 1); o ET pour qui au moins une des fiches de rémunération de cette fiche d'emploi présente une modalité de prestation de travail qui est « Régulière /en fonction /ordinaire /normal /par défaut », « Congé sabbatique » ou « Congé d'études, de perfectionnement, de ressourcement ou administratif » (V302 = 01, 02, 03); o ET dont ces fiches de rémunération s'appliquent pour une période couvrant le 1er octobre Les emplois de professeurs sont sélectionnés de la façon suivante : Tout emploi d'un employé identifié dans la population des professeurs déclaré pour une année de déclaration donnée dans le SYSPER o dont la fiche d'emploi présente un groupe d'emploi qui est « Direction académique », « Professeur avec fonction académique », « Professeur-chercheur » ou « Chercheur avec rang académique » (V204 = 12, 15, 21, 31); o ET dont la fiche d'emploi présente un régime emploi qualitatif à « temps plein » ou « ne s'applique pas » (V212 = 1, 8); o ET pour qui au moins une des fiches de rémunération de ces fiches d'emploi présente une modalité de prestation de travail qui est « Régulière /en fonction /ordinaire /normal /par défaut », « Congé sabbatique » ou « Congé d'études, de perfectionnement, de ressourcement ou administratif » (V302 = 01, 02, 03); o ET dont ces fiches de rémunération s'appliquent pour une période couvrant le 1er octobre
Lignes 24 à 26	Nombre de chargés de cours de l'année universitaire	Chargés de cours engagés à la charge qui sont rémunérés pour au moins un cours déclaré dans le Système GDEU durant l'année universitaire. Ce groupe inclut tous les chargés de cours rémunérés par l'établissement, y compris les étudiants donnant une charge de cours et dont la tâche et la rémunération sont équivalentes à celles d'un chargé de cours. Il exclut les postdoctorats même s'ils enseignent. Veuillez noter que le nombre de chargés de cours de l'année universitaire ne comprend pas, par exemple, les chargés de cours qui auraient obtenu durant l'année universitaire qu'une rémunération pour des activités de « gestion académique », ou ceux qui auraient reçu uniquement un montant de rétroactivité. Dans les faits, les chargés de cours engagés à la charge de cours sont dénombrés s'ils avaient reçu, dans l'année universitaire, au moins une rémunération de base pour l'enseignement d'une activité menant à des crédits universitaires. Les employés ne sont dénombrés qu'une seule fois dans le tableau. L'effectif est exprimé en nombre de personnes et non en équivalent au temps plein. Notez que si un employé à temps plein avait reçu une rémunération de base pour une charge d'un cours déclaré dans le Système GDEU, il serait comptabilisé dans la section des chargés de cours (lignes 24 à 26 et 68 à 100) ainsi que dans les INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL de la page 4, selon le groupe d'emploi de son emploi à temps plein. La définition utilisée s'applique à tout le formulaire.	SOURCE : Les données de cette section proviennent du livrable du « Fichier de base des chargés de cours dans l'année » provenant du Système d'information sur les personnels des universités québécoises. Les livrables ont été approuvés par les établissements universitaires. Pour des définitions plus détaillées du livrable on se référera à son document de définition, <i>Définition du fichier de base des chargés de cours</i>, Livrable demandé par le MEES au 31 mars 2016, <i>Système sur les personnes des établissements universitaires québécois (SYSPER)</i>, 27 novembre 2020, et au <i>Manuel de définitions des variables du Système d'information sur les personnels des universités québécoises (SYSPER) – Collecte de données 2019-2020 – 15 juin 2020.</i> SÉLECTION DE POPULATION : Extrait du document de définition du livrable Tout employé déclaré pour une année de déclaration donnée dans le SYSPER; • Qui, dans l'année de déclaration, avait reçu au moins une rémunération de base pour une activité dont le sigle est trouvé dans la table de référence des activités du Système GDEU et ce, dans le cadre d'un emploi dans le groupe d'emploi "Chargé de cours". Extrait du <i>Manuel SYSPER 2019-2020 (version 15 juin 2020)</i>, pages 47-50 : Chargés de cours (groupe d'emploi avec valeur « 22 ») « Regroupe les chargés de cours engagés à la charge ou qui sont rémunérés au cours. Ce groupe inclut les étudiants donnant une charge de cours et dont la tâche et la rémunération sont équivalentes à celles d'un chargé de cours. Il exclut les post-doctorats même s'ils enseignent. » Par exemple, si la seule rémunération reçue par le chargé de cours durant l'année de déclaration est une rétroactivité, ce chargé de cours ne sera pas dans le fichier de base. La population est « inclusive » : les chargés de cours de la population sélectionnée qui auraient d'autres emplois appartenant à un autre groupe d'emploi durant l'année sont inclus. Par exemple, un chargé de cours à l'automne, qui obtient un emploi de professeur en hiver, serait inclus dans la population.
Lignes 35 à 67	Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire et le genre	Déclinaison de la ligne 21 (Page 1) selon le regroupement disciplinaire du département du professeur. Le département est défini à l'aide de l'assignation d'un sous-secteur disciplinaire à l'unité administrative de rattachement du professeur. Lorsque l'unité administrative ne permet pas d'identifier de sous-secteur disciplinaire (ex. : service des enseignements généraux, décanats aux études supérieures, etc.), le département est déterminé à l'aide de la principale discipline d'enseignement ou de recherche déclarée pour le professeur. Ces informations sont regroupées selon douze regroupements disciplinaires. Les employés ne sont dénombrés qu'une seule fois dans le tableau. L'effectif est exprimé en nombre de personnes et non en équivalent au temps plein.	Voir la source et la sélection de la population de la ligne 21 (Page 1 SYSPER - Étudiants-enseignants), ainsi que le document de définition des éléments du cube : <i>Définition des éléments du cube des professeurs à temps plein, vue au 1er octobre, Système d'information sur les personnels des universités québécoises (SYSPER)</i>, 24 avril 2020.
Lignes 68 à 100	Chargés de cours dans l'année universitaire selon le secteur disciplinaire prépondérant et le genre	Déclinaison de la ligne 24 (Page 1) selon le regroupement disciplinaire prépondérant du chargé de cours. Voir <i>Table de conversion</i> pour le détail des regroupements. Le regroupement disciplinaire prépondérant est défini à l'aide des codes disciplinaires des cours des chargés de cours. L'ensemble des cours enseignés dans l'année est pris en considération. Les employés ne sont dénombrés qu'une seule fois dans le tableau. L'effectif est exprimé en nombre de personnes et non en équivalent au temps plein.	Voir la source et la sélection de la population de la ligne 24 (Page 1 SYSPER - Étudiants-enseignants).

Définitions liées au dénombrement et au cheminement universitaire

Source : MES, PFSG, DGPP, DSIG, BCI.

Page 2- Étudiants par cycle

Lignes 101 à 397	Effectif étudiants	Les statistiques officielles du MES ne concernent que les étudiants réguliers et libres.
Lignes 134 à 166	1er cycle - Autres sanctions	Toute sanction de 1er cycle qui n'équivaut pas à un grade de baccalauréat.
Lignes 200 à 232	2e cycle - Autres sanctions	Toute sanction de 2e cycle qui n'équivaut pas à un grade de maîtrise.
Lignes 266 à 298	3e cycle - Autres sanctions	Toute sanction de 3e cycle qui n'équivaut pas à un grade de doctorat.

Page 3- Réussite

	Cohorte	Les étudiants inclus dans la cohorte sont ceux qui étaient inscrits pour la première fois dans un diplôme de grade au trimestre d'automne et à temps plein. Il est cependant possible qu'un étudiant interrompe ses études durant son parcours ou poursuive certains de ses trimestres d'études à temps partiel. Pour tous les indicateurs de cheminement, le type de fréquentation scolaire (temps plein ou temps partiel) des trimestres subséquents n'a pas d'importance.
	Nombre d'années de suivi	Les indicateurs de taux de diplomation par cohorte de nouveaux inscrits au baccalauréat et à la maîtrise sont typiquement présentés après 6 ans tandis que celui au doctorat est habituellement présenté après 8 ans.
	Taux de réussite	Le taux de réussite par cohorte de nouveaux inscrits comprend les personnes qui ont diplômé dans la même sanction que recherchée au départ, même si la sanction obtenue ne correspond pas au programme d'études initialement visé. Par exemple, un étudiant qui commence un baccalauréat en sciences politiques, et qui, à la suite d'un changement de programme, obtient un baccalauréat en économie, sera comptabilisé. Si ce même étudiant obtient plutôt un certificat en sciences politiques, il ne sera pas compris dans le taux d'obtention de diplôme. Voir <i>Liste_formules</i> .
Ligne 398	Persévérance après 1 an	Le taux de persévérance comprend les personnes, qui, d'une même cohorte, ont obtenu un diplôme dans le grade visé, demeurent inscrits dans le grade visé ou bien sont inscrits dans un cycle supérieur. Dans ce dernier cas, toutes les sanctions possibles dans les cycles supérieurs sont considérées. Le dénominateur est le total de la cohorte. Voir <i>Liste_formules</i> .
Lignes 400 à 409	Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant	Cet indicateur ventile le taux de réussite par domaine CLASS dominant de référence. Il s'agit donc de ventiler la cohorte de départ par domaine CLASS dominant en T0. Ces différents groupes forment les dénominateurs. Ensuite, on regroupe les personnes qui ont obtenu un baccalauréat en six ans ou moins pour chacun de ces groupes, ce qui forme les numérateurs. Un étudiant qui a changé de programme demeure comptabilisé, puisque l'objectif est de savoir s'il a obtenu la sanction recherchée et non de savoir s'il a diplômé dans le programme initialement visé. Exemple: La cohorte de l'automne 2006 (toutes universités) regroupe 39 016 étudiants. De cette cohorte, 2 012 personnes ont démarré un baccalauréat en arts à temps plein en T0. En T18, soit 6 ans plus tard, 135 de ces personnes ont obtenu un baccalauréat dans un autre domaine et une autre discipline (DIP1), 52 personnes ont obtenu un baccalauréat dans une autre discipline mais dans le même domaine (DIP2) et 1 268 personnes ont obtenu un diplôme dans la même discipline et le même domaine (DIP3). On comptabilise donc $(135+52+1\,268)/2\,012 = 72,3\%$ de réussite après 6 ans pour les personnes ayant débuté un baccalauréat en art en T0. Voir <i>Liste_formules</i> .
Lignes 410 à 419	Taux de réussite après 4 ans à la maîtrise, par domaine CLASS dominant	Cet indicateur ventile le taux de réussite par domaine CLASS dominant de référence. Il s'agit donc de ventiler la cohorte de départ par domaine CLASS dominant en T0. Ces différents groupes forment les dénominateurs. Ensuite, on regroupe les personnes qui ont obtenu une maîtrise en 4 ans ou moins pour chacun de ces groupes, ce qui forme les numérateurs. Un étudiant qui a changé de programme demeure comptabilisé, puisque l'objectif est de savoir s'il a obtenu la sanction recherchée et non de savoir s'il a diplômé dans le programme initialement visé.
Lignes 420 à 429	Taux de réussite après 6 ans à la maîtrise, par domaine CLASS dominant	Cet indicateur ventile le taux de réussite par domaine CLASS dominant de référence. Il s'agit donc de ventiler la cohorte de départ par domaine CLASS dominant en T0. Ces différents groupes forment les dénominateurs. Ensuite, on regroupe les personnes qui ont obtenu une maîtrise en 6 ans ou moins pour chacun de ces groupes, ce qui forme les numérateurs. Un étudiant qui a changé de programme demeure comptabilisé, puisque l'objectif est de savoir s'il a obtenu la sanction recherchée et non de savoir s'il a diplômé dans le programme initialement visé.
Lignes 430 à 439	Taux de réussite après 8 ans au doctorat, par domaine CLASS dominant	Cet indicateur ventile le taux de réussite par domaine CLASS dominant de référence. Il s'agit donc de ventiler la cohorte de départ par domaine CLASS dominant en T0. Ces différents groupes forment les dénominateurs. Ensuite, on regroupe les personnes qui ont obtenu un doctorat en 8 ans ou moins pour chacun de ces groupes, ce qui forme les numérateurs. Un étudiant qui a changé de programme demeure comptabilisé, puisque l'objectif est de savoir s'il a obtenu la sanction recherchée et non de savoir s'il a diplômé dans le programme initialement visé.
Lignes 440 à 481	Réussite des études	Ces lignes indiquent le nombre total de personnes formant les cohortes de nouveaux inscrits, qui servent de dénominateur aux calculs des taux de réussite indiqués aux lignes 398 à 439.
Lignes 482 à 514	Durée moyenne des études	La durée moyenne des études consiste, pour chaque cohorte, à calculer la durée des études des étudiants qui ont diplômés (en 6 ans ou moins pour les baccalauréats et les maîtrises, 8 ans ou moins pour les doctorats). Les étudiants sont donc les mêmes étudiants diplômés considérés dans les taux de réussite par domaine CLASS dominant. On calcule le nombre de trimestres nécessaires à l'obtention du diplôme, incluant les trimestres d'interruption des études et ceux à temps partiel, que l'on convertit en nombre d'années par la suite.

Définitions liées au dénombrement et au cheminement universitaire

Source : MES, PFSG, DGPP, DSIG, BCI.

Les données de cette section proviennent du Système d'information sur les personnels des universités québécoises. Pour des définitions plus détaillées, on se référera au <i>Manuel de définitions des variables du Système d'information sur les personnels des universités québécoises (SYSPER) – Collecte de données 2019-2020 – 15 juin 2020</i> , p. 47-50. Veuillez noter que les employés en congé (sans solde, maladie, parental, de perfectionnement ou sabbatique) font partie des effectifs. Uniquement les employés avec une rémunération de base au 1er octobre sont dénombrés. Les employés ne sont dénombrés qu'une seule fois dans le tableau. Une méthodologie de prépondérance a été utilisée dans les situations de double emploi dans laquelle, par exemple, les emplois périphériques ne sont pas choisis en premier.		
Page 4- Personnel		
Lignes 515 à 559	Effectif à temps plein au 1er octobre selon le groupe d'emploi	Dénombrement des employés à temps plein ayant reçu une rémunération de base au 1er octobre selon un regroupement des groupes d'emploi SYSPER. Tous les employés sont comptabilisés, peu importe leur statut relatif ou poste ou leur modalité de prestation de travail. Par exemple, les employés réguliers et les employés non réguliers font partie des effectifs, de même que les employés en congé (sans solde, maladie, parental, de perfectionnement ou sabbatique) ainsi que ceux en pré-retraite ou en traitement différé ou toute autre modalité. Notez que si un employé à temps plein avait reçu une rémunération de base pour une charge d'un cours déclaré dans le Système GDEU, il serait comptabilisé dans la section des chargés de cours (lignes 24 à 26 et 68 à 100 de la Page 1- Étudiants-enseignants) ainsi que dans les INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL de la page 4, selon le groupe d'emploi de son emploi à temps plein.
Lignes 516, 531 et 546	Direction	Regroupe la haute direction, la direction académique (tel que doyen ou vice-doyen) et les cadres (direction de service et autres cadres). Corresponds aux définitions des groupes d'emploi 11, 12, 13 et 14, page 48 du <i>Manuel de définitions des variables du Système d'information sur les personnels des universités québécoises (SYSPER) – Collecte de données 2019-2020 – 15 juin 2020</i> .
Lignes 517, 532 et 547	Haute direction	Regroupe la haute direction <u>Haute direction (11) :</u> Regroupe le personnel de la haute direction, soit les gestionnaires en chef des grandes structures de l'établissement universitaire telles que la vie académique, la recherche, le développement technologique, les affaires publiques, les ressources humaines et les finances. On y retrouve des fonctions telles que recteur, principal, directeur général, vice-recteur et vice-recteur adjoint. Il est à préciser qu'un directeur général devrait se trouver dans ce groupe seulement lorsqu'il représente les instances supérieures de l'établissement. Dans cette situation, il devrait être au sommet de la structure hiérarchique et agir aussi comme représentant de l'établissement dans ses relations extérieures.
Lignes 518, 533 et 548	Autre personnel de direction	Regroupe la direction académique (tel que doyen ou vice-doyen) et les cadres (direction de service et autres cadres). <u>Direction académique (12) :</u> Regroupe le personnel de direction des facultés, des écoles et de la direction générale des études, soit les gestionnaires des structures liées à la vie académique. On y retrouve des fonctions telles que doyen, vice-doyen et directeur pédagogique. Dans certains établissements, les postes adjoint au doyen ou secrétaire de faculté font aussi partie de ce groupe d'emploi. Les critères suivants peuvent être utilisés lorsqu'il semble difficile d'établir si une fonction devrait être associée au groupe d'emploi Direction académique (12) ou au groupe d'emploi Professeur-chercheur avec fonction administrative (15). <u>Fonctions principales :</u> la personne consacre-t-elle la majorité de son temps à ses activités d'enseignement et de recherche (V204 = 15) ou à ses fonctions administratives (V204 = 12) ? <u>Unité d'appartenance :</u> Pour la durée de son mandat à caractère administratif, la personne est-elle maintenue (V204 = 15) ou exclue (V204 = 12) dans son unité d'accréditation de professeur ? Le fait d'être maintenu dans son unité d'accréditation lui donne aussi habituellement droit de participer aux assemblées départementales (V204 = 15). <u>Structure salariale :</u> Pour la durée de son mandat à caractère administratif, la personne reçoit-elle son salaire de professeur (possiblement avec prime pour fonctions administratives) (V204 = 15) ou reçoit-elle son salaire d'une structure salariale propre au personnel de direction (V204 = 12) ? <u>Direction de service (13) :</u> Regroupe les gestionnaires des grands services de l'établissement. On y retrouve des fonctions telles que directeur ou directeur adjoint des ressources humaines, des finances, de l'informatique et des immeubles. On compte généralement une douzaine de directeurs de service par établissement. Il est à préciser que de façon générale, les directeurs généraux des grands services de l'établissement devraient se retrouver dans le groupe d'emploi Direction de service (13), à moins qu'ils ne se qualifient pour le groupe Haute direction (11), selon les précisions indiquées plus haut. Habituellement, les employés au sein du groupe Directeur de service relèvent directement de la haute direction. <u>Autre cadre (14) :</u> Regroupe les autres cadres de niveau moindre ou équivalent à l'intérieur des grands services, soit principalement des directeurs adjoints, des cadres-conseillers, des directeurs de division et des directeurs de section.
Lignes 519, 534 et 549	Professeurs	Professeurs et chercheurs avec rang académique au 1er octobre, incluant les professeurs exerçant des fonctions administratives telles que directeur de département ou de module, mais excluant les professeurs occupant des postes de la direction académique, tels que doyens ou vice-doyens. Les professeurs invités, sumuméraires, occasionnels, suppléants ou remplaçants (ou tout autre statut relatif au poste) sont également comptabilisés pourvu qu'ils soient à temps plein. Notez que les professeurs sont comptabilisés peu importe leur modalité de prestation de travail, qu'ils soient en congé sabbatique ou de perfectionnement, en congé sans solde, de maladie ou parental, en pré-retraite ou en traitement différé ou toute autre modalité. Notez les différences, identifiées en italique, entre la définition de la ligne 519 (Professeurs) et la définition des lignes 21 à 23 et 35 à 67 de la Page 1- Étudiants-enseignants. Voir aussi les définitions des lignes 518 (Autre personnel de direction) et 517 (Direction) de la page 4 des INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL. <u>Professeur-chercheur avec fonction administrative (15) :</u> Regroupe les professeurs-chercheurs avec rang académique dont la fonction principale est l'enseignement et la recherche, et qui assument certaines responsabilités administratives. Il s'agit principalement des directeurs de départements, de programmes, de modules ou de sections, de centres de recherche, de directeurs ou de titulaires de chaire et de directeurs académiques. Voir aussi les critères énoncés au groupe d'emploi Direction académique (12). <u>Professeur-chercheur (21) :</u> Regroupe les professeurs-chercheurs avec rang académique dont la fonction principale est l'enseignement et la recherche. <u>Chercheur avec rang académique (31) :</u> Regroupe les chercheurs ou professeurs sous octroi détenteurs d'un rang académique. Habituellement, ces personnes n'exercent aucune activité d'enseignement, mais peuvent encadrer des étudiants de 2e ou de 3e cycles.
Lignes 520, 535 et 550	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	Regroupe le personnel d'enseignement ou de recherche sans rang académique ainsi que les post-doctorants et le personnel périphérique d'enseignement ou de recherche. Cette ligne est le total des lignes 521 et 522. Corresponds aux définitions des groupes d'emploi 29, 33, 39 et 28 de la page 49 du <i>Manuel de définitions des variables du Système d'information sur les personnels des universités québécoises (SYSPER) – Collecte de données 2019-2020 – 15 juin 2020</i> .
Lignes 521, 536 et 551	Autre personnel d'ens. ou de rech.	Regroupe le personnel d'enseignement ou de recherche sans rang académique ainsi que les post-doctorants. <u>Autre personnel enseignant (29) :</u> Regroupe les employés dont la tâche est l'enseignement de cours permettant l'acquisition de crédits universitaires. Ces employés n'exercent pas d'activités de recherche. Ce groupe comprend principalement des chargés de cours à temps plein, des chargés de cours à forfait, des « faculty lecturer », des « sessional lecturer », de même que des maîtres d'enseignement, des maîtres de langues, des maîtres de français, des chargés de formation et des chargés d'enseignement. <u>Postdoctorat (33) :</u> Regroupe les détenteurs d'un Ph. D. effectuant un stage de recherche. Ces personnes occupent généralement cette fonction à temps plein. <u>Autre personnel de recherche (39) :</u> Regroupe des employés sans rang académique œuvrant dans la recherche. Ce sont principalement des professionnels de recherche et des attachés de recherche qui occupent généralement cette fonction à temps plein.
Lignes 522, 537 et 552	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	Regroupe les employés dont la tâche est de soutenir l'enseignement ou la recherche. Ces personnes, principalement des étudiants, occupent généralement cette fonction à temps partiel. On y retrouve principalement les auxiliaires d'enseignement, les auxiliaires de recherche, les surveillants d'examens, les correcteurs, les démonstrateurs, les moniteurs, les superviseurs de stage, les chargés de travaux pratiques, les animateurs, les responsables de formation clinique et les responsables de formation professionnelle. <u>Personnel périphérique de l'enseignement et de la recherche (28) :</u> Regroupe les employés dont la tâche est de soutenir l'enseignement ou la recherche. Ces personnes, principalement des étudiants, occupent généralement cette fonction à temps partiel. On y retrouve principalement les auxiliaires d'enseignement, les auxiliaires de recherche, les surveillants d'examens, les correcteurs, les démonstrateurs, les moniteurs, les superviseurs de stage, les chargés de travaux pratiques, les animateurs, les responsables de formation clinique et les responsables de formation professionnelle.

Définitions liées au dénombrement et au cheminement universitaire

Source : MES, PFSG, DGPP, DSIG, BCI.

Lignes 523, 538 et 553	Personnel de gérance	Regroupe des personnes occupant des postes non « syndiqués » au sens du Code du travail, car ils ont l'obligation de représentation de l'employeur dans ses relations avec ses employés. Ils ont plus spécifiquement des responsabilités de gestion et de direction d'employés, telles que l'embauche, la formation, les mesures disciplinaires et le congédiement, des groupes d'emploi technique, bureau ou métier. Ils ont également des responsabilités de gestion budgétaire. On y retrouve entre autres les contremaîtres, les chefs techniciens et les chefs de secrétariat qui sont exclus du syndicat. Ainsi, les chefs de secrétariat syndiqués se retrouveront sous la valeur « 51 » (Personnel de bureau). À titre indicatif, le libellé de leur fonction commence souvent par chef, contremaître, gérant, responsable, superviseur, "manager" ou coordonnateur.	<u>Gérance (16) :</u> Regroupe des personnes occupant des postes non « syndiqués » au sens du Code du travail, car ils ont l'obligation de représentation de l'employeur dans ses relations avec ses employés. Ils ont plus spécifiquement des responsabilités de gestion et de direction d'employés, telles que l'embauche, la formation, les mesures disciplinaires et le congédiement, des groupes d'emploi technique, bureau ou métier. Ils ont également des responsabilités de gestion budgétaire. On y retrouve entre autres les contremaîtres, les chefs techniciens et les chefs de secrétariat qui sont exclus du syndicat. Ainsi, les chefs de secrétariat syndiqués se retrouveront sous la valeur « 51 ». À titre indicatif, le libellé de leur fonction commence souvent par chef, contremaître, gérant, responsable, superviseur, manager ou coordonnateur.
Lignes 524, 539 et 554	Personnel professionnel	Regroupe le personnel affecté à des emplois pour lesquels un diplôme universitaire ou l'équivalent est généralement exigé. La fonction n'est pas directement liée à l'enseignement et la recherche. On y retrouve entre autres les bibliothécaires, les psychologues, les différents agents, les analystes, les chargés de projets et les conseillers. Il est à préciser que l'obtention d'une prime pour coordination d'une équipe n'est pas un élément suffisant pour que l'employé soit considéré hors du groupe Professionnel. À ce sujet, voir la définition du groupe Gérance.	<u>Professionnel (41) :</u> Regroupe le personnel affecté à des emplois pour lesquels un diplôme universitaire ou l'équivalent est généralement exigé. La fonction n'est pas directement liée à l'enseignement et la recherche. On y retrouve entre autres les bibliothécaires, les psychologues, les différents agents, les analystes, les chargés de projets et les conseillers. Il est à préciser que l'obtention d'une prime pour coordination d'une équipe n'est pas un élément suffisant pour que l'employé soit considéré hors du groupe Professionnel (41). À ce sujet, voir la définition du groupe Gérance (16).
Lignes 525, 540 et 555	Personnel technique	Regroupe généralement des personnes qui détiennent un DEC. Ces employés, de par leur formation, maîtrisent une technique, mais demeurent toutefois sous la supervision d'un gestionnaire, d'un superviseur, ou d'un contremaître. Le libellé de leur fonction commence généralement par le titre de technicien.	<u>Technique (61) :</u> Regroupe généralement des personnes qui détiennent un DEC. Ces employés, de par leur formation, maîtrisent une technique, mais demeurent toutefois sous la supervision d'un gestionnaire, d'un superviseur, ou d'un contremaître. Le libellé de leur fonction commence généralement par le titre de technicien. <u>Aide-technique (62) :</u> Uniquement dans les collectes avant 2014-2015 Regroupe des employés qui détiennent certaines compétences techniques sans nécessairement détenir un DEC. Leurs fonctions sont plus limitées que celles d'un technicien. Ils aident ou assistent généralement les techniciens, comme les personnes ayant pour fonction aide-technique ou aide de laboratoire.
Lignes 526, 541 et 556	Personnel de bureau	Regroupe les personnes affectées à des emplois de soutien administratif ou de bureau, caractérisés par l'exécution de différents travaux usuels de l'administration courante. Ces emplois exigent normalement un diplôme d'études secondaires (DES). Le libellé de leur fonction est par exemple dactylo, sténographe, secrétaire de direction, commis, commis-comptable, commis à la paie, commis de bureau, réceptionniste ou préposé au magasin.	<u>Bureau (51) :</u> Regroupe les personnes affectées à des emplois de soutien administratif ou de bureau, caractérisés par l'exécution de différents travaux usuels de l'administration courante. Ces emplois exigent normalement un diplôme d'études secondaires (DES). Le libellé de leur fonction est par exemple dactylo, sténographe, secrétaire de direction, commis, commis-comptable, commis à la paie, commis de bureau, réceptionniste ou préposé au magasin.
Lignes 527, 542 et 557	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	Regroupe les personnes affectées à des emplois de soutien ouvrier ou de métier tels les cuisiniers, les concierges, les menuisiers, les plombiers et les électriciens.	Corresponds aux définitions des groupes d'emploi 71 et 81 de la page 50 du <i>Manuel de définitions des variables du Système d'information sur les personnels des universités québécoises (SYSPER) – Collecte de données 2019-2020 – 15 juin 2020.</i>
Lignes 528, 543 et 558	Personnel métiers et services	Regroupe les personnes affectées à des emplois de soutien ouvrier ou de métier tels les cuisiniers, les concierges, les menuisiers, les plombiers et les électriciens.	<u>Métiers et services (71) :</u> Regroupe les personnes affectées à des emplois de soutien ouvrier ou de métier tels les cuisiniers, les concierges, les menuisiers, les plombiers et les électriciens.
Lignes 529, 544 et 559	Personnel périphérique de soutien	Regroupe le personnel dont les fonctions sont liées aux activités périphériques de l'établissement, telles que les centres culturels ou sportifs et les événements spéciaux, etc.	Personnel périphérique de soutien (81) : Regroupe principalement les personnes occupant des fonctions liées aux activités périphériques de l'établissement telles que les centres culturels ou sportifs et les événements spéciaux. Le libellé de leur fonction est, par exemple, arbitre, moniteur de natation, guichetier, préposé inscription ou auxiliaire administratif. Ces fonctions sont parfois reliées à des activités sporadiques, mais intensives en main d'œuvre telles que la période d'inscription.
Lignes 560 à 562	Effectif de chargés de cours de l'année universitaire	Voir la ligne 24 (Page 1 SYSPER - Étudiants-enseignants)	
Page 5- FF	Année 2010-2011	Cette section reproduit les données du Système d'information financière des universités (SIFU) concernant le fonds de fonctionnement. Les numéros de compte entre parenthèse renvoient au Cahier de définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités. Cette année compte 11 mois en raison d'une modification à l'année financière des universités.	
Page 6- FR	Année 2010-2011	Cette section reproduit les données du SIFU concernant le fonds de fonctionnement avec restrictions. Les numéros de compte entre parenthèse renvoient au Cahier de définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités. Cette année compte 11 mois en raison d'une modification à l'année financière des universités.	
Page 7- FI	Année 2010-2011	Cette section reproduit l'annexe 16 du SIFU (Voir détails au compte 105 du Cahier de définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités.) Cette année compte 11 mois en raison d'une modification à l'année financière des universités.	

Définitions liées au dénombrement et au cheminement universitaire

Source : MES, PFSG, DGPP, DSIG, BCI.

Page 8- Recherche

Lignes 714 à 726	Fonds de recherche par source de financement	Comptabiliser les fonds administrés par l'université ou par un établissement affilié, quand la personne responsable du projet de recherche est un professeur-chercheur de l'université ou un professeur-chercheur assimilé. Ne pas comptabiliser les fonds alloués en vue de la réalisation d'un projet de recherche dont le ou la responsable n'est pas un professeur-chercheur d'une université ou assimilé. Exclure aussi les bourses de formation, les subventions allouées pour la réalisation des projets d'assistance technique de tout organisme et les frais indirects de recherche assumés à même le budget général de l'université. Rattacher le montant à la période allant du 1er mai au 30 avril et englobant la date qui figure dans le document qui officialise l'annonce du contrat ou de la subvention. Dans le cas d'un montant dont les versements s'étalent sur plus d'une année budgétaire sans que l'organisme pourvoyeur en précise la répartition par année budgétaire, il faut répartir également le montant total sur chacun des exercices financiers pendant lesquels les travaux de recherche doivent se réaliser.
Ligne 719	Organismes subventionnaires canadiens	Fonds en provenance des organismes subventionnaires du Gouvernement du Canada (IRSC, CRSNG, CRSH, fonds Apogée, etc.)
Ligne 720	Gouvernement du Canada	Fonds en provenance de l'Administration gouvernementale du Canada (ministères, organismes publics, agences, sociétés d'État, etc.)
Ligne 723	Gouvernement du Québec	Fonds en provenance de l'Administration gouvernementale du Québec (ministères, organismes publics, agences, sociétés d'État, etc.)
Ligne 724	Financement institutionnel	Financement provenant de l'établissement d'attache ou de ses constituantes (fondation, fonds, centre de recherche, etc.)
Ligne 725	Autres sources	Fonds en provenance d'autres sources publiques, parapubliques et privées, canadiennes ou étrangères (Établissements d'enseignement, municipalités, compagnies, corporations, fondations, associations, organismes à but non lucratif, sociétés, etc.)
Ligne 726	Contrats	Préciser le montant du financement en provenance d'autres sources obtenu en vertu de contrats de recherche. Un contrat de recherche est une entente conclue entre des parties juridiques afin de financer des travaux effectués à l'intérieur d'un projet de recherche. Cette entente comporte une ou certaines des caractéristiques suivantes (liste non exhaustive) : - exigence de biens livrables; - versements conditionnels répartis selon un échéancier prédéterminé; - contraintes en matière de communication et de confidentialité en ce qui a trait à la transmission des résultats; - contraintes relativement à la propriété intellectuelle que possède le bailleur de fonds sur les résultats des travaux de recherche.
Lignes 727 à 737	Fonds de recherche par secteur disciplinaire	Correspond aux fonds de recherche dont disposent les professeurs-chercheurs durant l'année de référence. Rattacher le montant à la période allant du 1er mai au 30 avril et englobant la date qui figure dans le document qui officialise l'annonce du contrat ou de la subvention. Dans le cas d'un montant dont les versements s'étalent sur plus d'une année budgétaire sans que l'organisme pourvoyeur en précise la répartition par année budgétaire, il faut répartir également le montant total sur chacun des exercices financiers pendant lesquels les travaux de recherche doivent se dérouler. Les professeurs-chercheurs responsables sont des professeurs et chercheurs avec rang académique au 1er octobre, incluant ceux qui exercent des fonctions administratives telles que directeur de département ou de module. Ils sont identifiés par le pourvoyeur de fonds comme chercheur principal responsable du projet de recherche. Comptabiliser les fonds de recherche des professeurs-chercheurs responsables selon le secteur disciplinaire auquel ils sont rattachés par leur unité d'enseignement, et non selon le secteur disciplinaire auquel se rattache le projet de recherche pour lequel ils sont financés ou la source de financement. Utiliser la table de conversion du présent formulaire afin de répartir les professeurs selon la grille CLASS.
Lignes 738 à 748	Taux de professeurs disposant de fonds de recherche	Exprime le rapport, en pourcentage, entre le nombre de professeurs disposant de fonds de recherche à titre de professeur-chercheur responsable durant l'année de référence et le nombre total de professeurs rattachés à l'université ou à un établissement affilié (Page 1, ligne 21). Décliner cet indicateur pour l'ensemble de l'établissement et selon le secteur disciplinaire auquel les professeurs-chercheurs sont rattachés par leur unité d'enseignement, et non selon le secteur disciplinaire auquel se rattache le projet de recherche pour lequel ils sont financés ou la source de financement. Utiliser la table de conversion du présent formulaire afin de répartir les professeurs selon la grille CLASS.
Lignes 749 à 759	Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur	Montant correspondant à la médiane de l'ensemble des fonds de recherche dont disposent les professeurs rattachés à l'université ou à un établissement affilié au cours de l'année de référence à titre de professeur-chercheur responsable. Calculer le montant de financement correspondant au milieu de l'ensemble (n) des valeurs des fonds dont disposent individuellement les professeurs de l'établissement durant l'année de référence, soit la valeur située à la position $(n+1) \div 2$. Inclure uniquement les montants compris dans les sommes indiquées aux lignes 688 à 697 de la page 8. Exclure les subventions d'infrastructure de la FCI et les fonds d'exploitation des infrastructures de la FCI. Décliner cet indicateur pour l'ensemble de l'établissement et selon le secteur disciplinaire auquel les professeurs-chercheurs sont rattachés par leur unité d'enseignement, et non selon le secteur disciplinaire auquel se rattache le projet de recherche pour lequel ils sont financés ou la source de financement. Utiliser la table de conversion du présent formulaire afin de répartir les professeurs selon la grille CLASS.

Table de conversion	Sciences de la santé	Sciences pures	Sciences appliquées	Sciences humaines	Lettres	Éducation	Droit	Administration	Arts	Autres
	Sciences fondamentales et appliquées de la santé	Sciences biologiques	Ressources naturelles	Études géopolitiques	Langues et littératures modernes autres que le français et l'anglais	Pluridisciplinaire (sciences de l'éducation)	Droit	Administration des affaires	Beaux-arts et arts appliqués	Études Autres
	Sciences infirmières et nursing	Botanique (phytobiologie, etc.)	Agriculture	Communications et journalisme	Langues secondes autres que le français et l'anglais	Didactique (art d'enseigner)		Comptabilité, sciences comptables	Arts plastiques (peinture, dessin, sculpture)	Environnement (qualité du milieu et pollution)
	Périnatalité	Zoologie	Pédologie, aménagement et conservation des sols	Psychologie	Latin, latin-grec	Formation des enseignants au préscolaire		Information de gestion	Histoire de l'art	Carrières militaires
	Médecine	Microbiologie	Zootéchnie	Sciences sociales	Traduction	Formation des enseignants au préscolaire et au primaire		Opérations bancaires et finance	Musique	Non applicable
	Médecine et chirurgie expérimentales	Biochimie	Étude de la faune (régions sauvages, pêcheries, gibier)	Anthropologie	Langues et littératures françaises ou anglaises	Formation des enseignants spécialistes au primaire et au secondaire		Gestion et administration des entreprises	Musicologie (histoire et littérature)	
	Médecine dentaire	Biophysique	Sciences et technologie des aliments	Économie	Littérature comparée	Formation des enseignants spécialistes en adaptation scol. (orthopédagogie)		Recherche opérationnelle	Art dramatique	
	Optométrie	Génétique	Phytotechnie	Histoire	Humanités gréco-latines, et archéologie classique	Formation des enseignants au secondaire		Marketing et achats	Mouvement expressif, danse, mime, rythmique	
	Pharmacie et sciences pharmaceutiques	Mathématique	Design de l'environnement	Géographie	Linguistique (phonétique, sémantique, philologie)	Form. des enseignants de l'ens. professionnel au secondaire et au collégial		Affaires sur le plan international	Design appliqué (céramique, tissage, orfèvrerie, décor)	
	Diététique et nutrition	Probabilités et statistiques	Architecture	Science politique	Français, en général et langue maternelle	Formation des enseignants au collégial		Gestion du personnel	Cinématographie	
	Ergothérapie	Mathématiques appliquées	Architecture paysagiste	Sociologie	Français, langue seconde	Pédagogie universitaire		Relations industrielles	Photographie	
	Physiothérapie	Actuariat	Architecture urbaine et aménagement	Criminologie	Anglais, langue seconde	Éducation des adultes et formation permanente		Économie des affaires	Arts graphiques (communications graphiques)	
	Chiropratique	Sciences physiques	Design industriel	Études urbaines	Anglais, en général et langue maternelle			Administration scolaire	Pluridisciplinaire (arts)	
	Orthophonie et audiologie	Météorologie et sciences de l'atmosphère	Urbanisme	Démographie	Pluridisciplinaire (lettres)			Gestion des services de santé		
	Thérapies alternatives	Géologie (minéralogie, etc.)	Sciences de l'informatique	Ethnologie et ethnographie				Coopération		
	Santé communautaire et épidémiologie	Chimie	Ingénierie	Sexologie				Gestion de la production		
	Ergonomie	Sciences de la terre	Génie aérospatial, aéronautique et astronautique	Économie rurale et agricole				Administration publique		
	Autres professions de la santé	Océanographie	Génie agricole, génie rural	Psycho-éducation				Pluridisciplinaire (administration)		
	Médecine vétérinaire	Énergie	Génie alimentaire	Sciences domestiques				Bibliothéconomie et archivistique		
	Pluridisciplinaire (sciences de la santé)	Hydrologie, sciences de l'eau	Génie biologique et biomédical	Sciences médiévales						
		Pluridisciplinaire (sciences pures)	Génie chimique	Service social						
			Génie civil, de la construction et du transport	Animation sociale ou communautaire						
			Génie électrique, électronique et des communications	Orientation, information scolaire et professionnelle						
			Génie mécanique	Récréologie						
			Génie géologique	Sciences sociales et humanités						
			Génie industriel et administratif	Philosophie						
			Génie métallurgique et des matériaux	Sciences religieuses						
			Génie minier	Pluridisciplinaire (sciences humaines)						
			Génie physique							
			Génie nucléaire							
			Géodésie (arpentage)							
			Génie informatique et de la construction des ordinateurs							
			Génie des pâtes et papiers							
			Génie forestier, foresterie et sciences du bois (sylviculture)							
			Génie agro-forestier							
			Sciences de l'activité physique							
			Pluridisciplinaire (sciences appliquées)							